



Photo LE PROGRÈS

L'Aindinoise a célébré sa 3^e édition



Grand espoir du cyclocross, Rémi Lelandais s'est imposé lors de l'édition 2023 de l'Aindinoise.

Photo LE PROGRÈS

Rémi Lelandais remporte l'Aindinoise

Rouler sur les traces de Tadej Pogacar, de Primož Roglič et de Michal Kwiatkowski, tous trois vainqueurs au Grand Colombier, près de 400 cyclistes en rêvaient ce samedi 15 juillet au départ de l'Aindinoise, en s'attaquant au fameux triptyque Selle de Fromentel, Col de la Biche et Grand Colombier.

Une erreur de parcours fatale à plusieurs coureurs

Les cyclistes se croisent et se recroisent ce week-end dans le Bugey et le Valromey. Et fatalement, ça finit par causer quelques soucis. Des flèches de signalisation, il y en a un peu partout, ce qui peut causer une certaine confusion. Ainsi, lors de la cyclo sportive l'Aindinoise, les motards chargés d'ouvrir la route aux 7 coureurs échappés, peu après le départ donné de Culoz, se sont engagés de bonne foi sur l'itinéraire du Valromey Tour.

Une fausse piste qui a bien évidemment causé une certaine confusion. Toujours est-il qu'à l'arrivée au sommet du Grand Colombier, le compteur du grand favori de l'épreuve, Damien Jeanjean, récent 3^e de l'étape du Tour et 2^e de la Marmotte, affichait 25 km supplémentaires par rapport aux 106 annoncés officiellement. Il ne se classait que 33^e au scratch. Il était forcément très déçu. « Je suis vraiment désolé pour eux mais c'est un fait de course, on ne peut pas revenir là-dessus », déplore l'organisateur Philippe Colliou. « Dans une cyclo, on ne dispose pas d'arbitres comme dans une course sur route pour neutraliser la course et donner un nouveau départ. ».

Un grand espoir du cyclo-cross lauréat de l'épreuve

Ceci étant dit, il y a quand même eu un beau vainqueur, le jeune (20 ans) Rémi Lelandais, escorté jusqu'au bout par le



Les trois premiers de l'Aindinoise édition 2023 avec de gauche à droite : Yoann Pailler, Rémi Lelandais et Rik Torfs.

Photo AINDINOISE ORGANISATION

professionnel et parrain de la course Maxime Bouet, qui a eu la délicatesse de lui céder la place à l'approche de la ligne d'arrivée.

Le professionnel bugiste était heureux de contribuer à la victoire de ce grand espoir du cyclo-cross, deux fois sur le podium en coupe du monde chez les juniors (à Namur et Nommay), 3^e du championnat de France chez les espoirs, et qui commence à très bien tourner sur la route : 2^e au Tour du Pays de Montbéliard et meilleur grimpeur. « Je venais là pour m'entraîner, mais ça fait toujours plaisir de gagner, confiait Rémi Lelandais à sa descente de vélo. Je cours pour une équipe alsacienne, mais j'ai été formé au VC Annemasse et je réside non loin du Grand Colombier, à Chavornay (Arvière-en-Valromey). » Il a fait la différence dans les pourcentages les plus durs de la Selle de Fromentel aux côtés des trois pros, Maxime Bouet, Geoffrey Soupe et Pierre-Luc Périchon.



Le vainqueur, Rémi Lelandais (Cross Team Legendre) habite tout près du Grand Colombier.

Photo LE PROGRÈS

Le jeune Belge Rik Torfs a, quant à lui, cédé dans le Grand Colombier, tandis que Périchon préférerait arrêter en bas du dernier col, pour ne pas trop per-

turber son programme de préparation.

NOTONS que la montée sèche du grand Colombier a réuni une quarantaine de

concurrents, dont le vainqueur Sylvain Léger en 59'12". Jeannie Longo l'emporte chez les dames en 1h 18' 25".

Classement général

1. Rémi Lelandais 4h 07'34" (Cross Team Legendre) ; 2. Rik Torfs 4h 09'54" ; 3. Yoann Pailler 4h 11'25" ; 4. Geoffrey Soupe 4h 11'25" (Total Energie) ; 5. Maxime Bouet 4h 11'25" (Arkea Samsic) ; 6. Thomas Josso 4h 12'34" (Ac Lanester 56) ; 7. Kevin Boscardin 4h 15'16" ; 8. Maxime Metral 4h 16'02" ; 9. Benjamin Romeyer (2cs Belley) 4h 16'04" ; 10. Lionel Poletti (MB race) 4h 16'29" ; 11. Vicent Datry 4h 21'54" ; 12. Baptiste Fordoxel 4h 23'42" ; 13. Louis Gautheiron 4h 23'55" ; 14. Arno De Wispe-

laere 4h 24'28" ; 15. Jules Viale (G/MC38) 4h 26'01" ; 16. Maxime Sannit (Team La Forestière) 4h 26'03" ; 17. Jonathan Migot 4h 26'58" ; 18. Mathis Ducreux 4h 27'02" ; 19. Romain Gireme (Cycle Poitevin) 4h 27'20" ; 20. Antoine Grosset 4h 27'59" ; 21. Jonathan Leroy 4h 28'40" ; 22. Thomas Lebot (Nantes Doulon Vélo sport) 4h 30'22" ; 23. Even Astegiano (NTC Bike) 4h 30'26" ; 24. Jean-Mathieu Dupré 4h 31'17" ; 25. Henri Jumeaux 4h 31'24" ; 26. Milan Marcellini (GMC 38) 4h 32'53" ; 27. Kai Hsu Yu 4h

35'30" ; 28. Gérald Garrier 4h 36'54" ; 29. Nicolas Pierre 4h 37'29" ; 30. Lucas Voisin 4h 38'47" ; 31. Krzysztof Skupke (ASD Sanetti Sport) 4h 39'17" ; 32. Pierre Geny 4h 40'20" ; 33. Franck Arnoud 4h 41'40" ; 34. Maxime Malbranque 4h 41'49" ; 35. Joshua Elder-Lozano (UCG) 4h 42'49" ; 36. Maelle Grossetete (FDJ Suez) 4h 44'26" ; 37. Victor Binetruy 4h 44' : 27 ; 38. Hsien Li Kuan (AS Sotteville) 4h 44'38" ; 39. Nicolas Fine (Chamrousse Team Cyclo) 4h 44'48" ; 40. Corentin Morel 4h 45'21".



À la troisième place, Yoann Pailler en 4h11'25, escorté par Geoffrey Soupe (4^e) et Maxime Bouet (5^e) PHOTO LE PROGRÈS

Classements

Catégorie A (hommes 17-29 ans)

1. Rémi Lelandais (Cross Team Legendre) 4h 07'34" ; 2. Rik Torfs (Belgique) 4h 09'54" ; 3. Yoann Pailler 4h 11'25" ; 4. Thomas Josso (AC Lanester 56) 4h 12'34" ; 5. Maxime Métral 4h 16'02" ; 6. Benjamin Romeyer (2CS Belley) 4h 16'04" ; 7. Vincent Darty 4h 21'54" ; 8. Baptiste Fordoxcel 4h 23'42" ; 9. Louis Gautheron 4h 23'55" ; 10. Jules Viale (GMC 38) 4h 26'01" ; 11. Mathis Ducreux 4h 27'02" ; 12. Romain Gireme (Cycle Poitevin) 4h 27'20" ; 13. Antoine Grosset 4h 27'59" ; 14. Jonathan Leroy 4h 28'40" ; 15. Thomas Lebot (Nantes Doulon Velo Sport) 4h 30'22" ; 16. Ewen Astegiano (NTC Bike) 4h 30'26" ; 17. Henri Jumeaux 4h 31'24" ; 18. Milan Marcellini (GMC 38) 4h 32'53" ; 19. Hsu Yu Kai 4h 35'30" ; 20. Lucas Voisin 4h 38'47" ; 21. Pierre Geny 4h 40'20" ; 22. Maxime Malbranque 4h 41'49" ; 23. Joshua Elder-Lozano (UCG) 4h 42'49" ; 24. Victor Binetruy 4h 44'27" ; 25. Li Kuan Hsien (AC Sotteville/Taipei chinois) 4h 44'38" ; 26. Corentin Morel 4h 45'21" ; 27. Maxandre Druneau (GMC 38) 4h 45'52" ; 28. Thomas Bonnet 4h 45'52" ; 29. Enzo Martin (U.S.S.H) 4h 46'33" ; 30. Jaurice Janicki (Union Cycliste Culoz Belley) 4h 46'35"

Catégorie B (hommes 30-39 ans)

1. Geoffrey Soupe (Total énergie) 4h 11'25" ; 2. Maxime Bouet (Arkea Samsic) 4h 11'25" ; 3. Kevin Boscardin (Suisse) 4h 15'16" ; 4. Arno De Wiespelaere (Belgique) 4h 26'03" ; 5. Maxime Saonit (Team la Forestière) 4h 26'03" ; 6. Jonathan Migot 4h 26'58" ; 7. Pierre Nicolas 4h 37'29" ; 8. Kévin Amartin (Chateauroux Métropole Cyclisme) 4h 48'30" ; 9. Etienne De Haussy 4h 51'02" ; 10. Grégoire Choné (Paris Cycliste Olympique) 4h 52'33" ; 11. Brice Repond (Suisse) 4h 54'18" ; 12. Xavier Bonnehorngne (UC Voiron) 4h 58'38" ; 13. Florian Pinel (Raideurs du Matin) 4h 59'18" ; 14. Johan Nicolet 4h 59'42" ; 15. Xavier Honnay (Belgique) 4h 59'48" ; 16. Jan-Philipp Recktenwald (Team Heizbereit Saar/Allemagne) 4h 59'50" ; 17. Anthony Gauthier (Team Chatou Cyclisme) 5h 00'12" ; 18. Mathias Rose 5h 06'01" ; 19. Aurélien Cormier 5h 08'03" ; 20. Pierre Gouault 5h 08'03" ; 21. Adrien Biguet Petit Jean 5h 13'04" ; 22. Thierry Bornand (Suisse) 5h 17'44" ; 23. Yann Grelat 5h 18'51" ; 24. Lionel Siguier 5h 23'30" ; 25. Julien Flouret 5h 33'24" ; 26. Alban Girouin 5h 34'11" ; 27. Fabrice Duval 5h 40'04" ; 28. Gregory Mocellin (Staubli Sport) 5h 43'11" ; 29. Alexandre Galea 5h 50'58" ; 30. Bernard Durand 5h 51'27"



A Culoz, c'est 400 participants qui se sont élancés pour la 3^e édition de L'Aindinoise, sous l'oeil bienveillant des élus. Photo AINDINOISE ORGANISATION



Parmi les 341 coureurs au départ, Pascal Ruhlmann (VC Sainte-Croix en Plaine) faisait partie des courageux.

Photo LE PROGRÈS



Une ambiance conviviale dans le peloton où se mêlaient des participants venus de 65 départements différents.

Photo AINDINOISE ORGANISATION

Classements

Catégorie C (hommes 40-49 ans)

1. Lionel Poletti (MBRace) 4h 16'29" ; 2. Jean-Mathieu Dupré (Suisse) 4h 31'17" ; 3. Gérald Garrier 4h 36'54" ; 4. Frank Arnould 4h 41'40" ; 5. Nicolas Finé (Chamrousse Team Cyclo) 4h 44'48" ; 6. Arnaud Moyne 4h 47'23" ; 7. Wouter Fioole (Pays-Bas) 4h 55'37" ; 8. Sébastien Duc 4h 58'55" ; 9. Dorian Larrière 5h 04'23" ; 10. Stephen Badey 5h 07'50" ; 11. Olivier Poilpré 5h 11'46" ; 12. Alexandre Fatiguet 5h 13'15" ; 13. Erwann Faifre 5h 18'01" ; 14. Stéphane Sebeloue (Team Chatou Cyclisme) 5h 18'36" ; 15. Nathanael Le Gentil (Suisse) 5h 20'13" ; 16. Stéphane Lambert 5h 20'19" ; 17. Olivier Raffin 5h 20'49" ; 18. Patrice Marconnet 5h 22'40" ; 19. Gilles Surdez (Suisse) 5h 26'02" ; 20. Sylvain Boiron (CC Chatillon) 5h 31'27" ; 21. Charles Feyrit (La Whi'Sky) 5h 32'14" ; 22. François Lemire (Vélo Club de Brignais) 5h 45'47" ; 23. Rémi Taland (Suisse) 5h 51'04" ; 24. Olivier Verguet 5h 51'29" ; 25. David Pompey 5h 57'52" ; 26. Christophe Montélimard (RCG) 6h 01'08" ; 27. Vincent Barral 6h 05'18" ; 28. Alexis Bolomier 6h 05'39" ; 29. Murray Leach (Suisse) 6h 15'26" ; 30. Jérôme Faure 6h 20'20"

Catégorie D (hommes 50-59 ans)

1. Jérôme Duchêne 4h 46'25" ; 2. Bruno Dallard (La Voulte) 4h 47'51" ; 3. Joël Favre (Voiron) 4h 55'40" ; 4. Etienne Sauze 4h 58'48" ; 5. Vincent Martineau 4h 59'05" ; 6. Karel Uttenhove (Belgique) 5h 25'21" ; 7. Stéphane Klenklen 5h 26'18" ; 8. Hervé Vincent (Monistrol) 5h 28'05" ; 9. David Pognat (Charvieu) 5h 29'15" ; 10. Patrick Dugua (La Voulte) 5h 33'23" ; 11. Franck Bouvier 5h 34'56" ; 12. Jacques Vial 5h 36'06" ; 13. Vincent Maudou (Toucy cycles Redbros) 5h 38'57" ; 14. Arnaud Bussac 5h 43'03" ; 15. Thierry Perrier 5h 44'35" ; 16. Franck Venet 5h 46'28" ; 17. Jean-Sébastien Mazeran 5h 48'50" ; 18. Luc Berger 5h 49'33" ; 19. Laurent Maillat 5h 49'36" ; 20. Pascal Sauzea (ECOV Villeurbanne) 5h 55'08" ; 21. Pascal Ruhlmann (VC Sainte Croix En Plaine) 5h 55'45" ; 22. Guy Moritz (KNWU) 5h 56'24" ; 23. Denis Debard (AC Longué Cyclisme) 5h 59'18" ; 24. Stéphane Loyate 6h 03'19" ; 25. Stéphane Flak 6h 03'20" ; 26. Thierry Bonhomme (VC Eudoiset Breslois) 6h 07'12" ; 27. Jean-Christophe Fare 6h 22'17" ; 28. Fabien Rouvier 6h 30'09" ; 29. Jean Balleidier 6h 52'33" ; 30. Jean-Luc Tillier 6h 54'17".

Catégorie E (hommes 60-69 ans)

1. Bertrand Dumay (VC Bornand) 5h 08'30" ; 2. Dtefan Fries (Allemagne) ; 3. Patrick Charlot (EC Saint-Priest) 5h 12'06" ; 4. Serge Goncames 5h 22'55" ; 5. Gérard Quelin 5h 31'03" ; 6. Philippe DeMortière 5h 35'33" ; 7. Patrick Mocuquery 5h 37'55" ; 8. Aimé Villien 5h 39'32" ; 9. Patrick Menon (UC Voiron) 5h 40'24" ; 10. Jean-Marc Million 5h 55'55" ; 11. Daniel Estevo (CC Chatonnay Saint-Anne) 6h 00'43" ; 12. Michel Pelissier 6h 18'52" ; 13. Jamie Carey (Australie) 6h 39'59" ; 14. Alain Rolancy 6h 44'49" ;

Catégorie F (hommes 70 ans et plus)

1. Alain Petitbon 5h 24'15" ; 2. Pep Pepke (UC Gesienne) 6h 07'04" ; 3. Jean-Claude Mercier 6h 33'20" ; 4. Philippe Tarral 6h 55'57".

Catégorie G (femmes 17-29 ans)

1. Maëlle Grossetête (FDJ Suez) 4h 44'26" ; 2. Margaux Jacquet 5h 18'56" ; 3. Margot Streit 7h 28'20".

Catégorie H (femmes 30-39 ans)

1. Marie Schiwindenhammer (Léman Racing Club) 5h 17'59" ; 2. Mélanie Benoit 5h 50'16" ; 3. Pauline Dietze 6h 42'47".

Catégorie I (femmes 40-49 ans)

1. Skupke Krzysztof (ASD Sanetti Allemagne) 4h 39'17" ; 2. Nathalie Garrido (Suisse) 6h 24'59" ;

Catégorie J (femme 50-59 ans)

1. Marie-Pierre Faure 6h 56'42".



Il a fait chaud sur les routes Aindinoises. 3 ravitaillements étaient proposés sur le parcours. Photo AINDINOISE ORGANISATION



La traditionnelle Pasta Party offerte à l'ensemble des participants venait clôturer la journée à Culoz

Photo AINDINOISE ORGANISATION



Chaque "finisher" a reçu au sommet du Grand Colombier, une borne souvenir des mains de Calo. Photo LE PROGRÈS



Geoffrey Soupe, le coureur aindinois de Total Energie (à gauche) avec Thomas Bonnet, Aurélie Borel, et Jean-Yves Hedon, conseillers départementaux du canton de Belley. Photo LE PROGRÈS

Ain

« Une politique ambitieuse concernant le vélo »

Jean Deguerry, président du Département de l'Ain, revient sur la course de l'Aindinoise et sur l'implication du Département dans le développement du vélo.

Pourquoi est-ce que le Département de l'Ain a décidé d'être partenaire de l'Aindinoise ?

« Nous avons créé cette course de vélo de l'Aindinoise. Celle-ci est passée le lendemain du Tour de France, ce samedi 15 juillet au départ de Culoz. Nous attendions beaucoup de coureurs. Le Grand Colombier a été très prisé cet été avec une arrivée du Tour puis celle de l'Aindinoise. On met ce col en valeur et notre volonté est d'en faire un passage incontournable.

Au niveau de l'organisation, nous avons passé le relais à Aintourisme. C'est important une fois que choses sont en place de pouvoir transmettre car nous n'avions pas initialement cette vocation à créer. Une association support s'en



Jean Deguerry, président du Département de l'Ain. Photo LE PROGRÈS

occupe désormais. C'est aussi ce qui plaît aux organisateurs du Tour de France. Toutes ces choses qui montrent que l'on sait organiser, cela a rassuré ASO, qui organise notamment le Tour. »

Quelle est la politique vélo menée par le département ?

« Nous menons une politique ambitieuse concernant le vélo. Avec près de 160 courses cyclistes et cyclotouristes, nous

sommes le département qui en compte le plus en France. Nous possédons près de 3500 km de circuit, 200km de voies vertes, beaucoup de chemins de VTT. Nous avons voté récemment un grand espace de 1000km à

VTT avec des territoires qui se relient. Nous voulons nous adresser aussi bien aux amateurs qu'aux sportifs ou à celles et ceux qui voudraient pratiquer le vélo en loisirs sans oublier les habitants qui prennent leur vélo pour aller au travail. Cela se traduit par exemple par l'aide que nous apportons aux communes dans la création de piste cyclable. »

Quels sont les projets futurs à venir sur le court et moyen terme pour développer la pratique du vélo dans le département ?

« Nous continuons de développer le schéma des mobilités qui sera voté en décembre prochain. Tout comme notre plan vélo sur lequel nous travaillons. Le vélo a toute sa place au sein du schéma départemental des mobilités. Il est prématuré de pouvoir s'avancer sur ces projets car nous travaillons d'arrache-pied en ce moment pour proposer les meilleures solutions dans le futur. »

UCCB

« Nous sommes un club organisateur d'épreuves »

André Turtschi, président de l'Union Cycliste Culoz Belley, dévoile l'importance de son club dans l'organisation de courses départementales comme l'Aindinoise.

Au-delà d'être partenaire de l'Aindinoise, quelle est votre implication dans l'organisation de cette course ?

« Nous sommes partenaires avec Alpes Vélo depuis plus de 15 ans concernant la cyclo sportive Lélex-Pays de Gex.

L'Aindinoise s'est greffée là-dessus et nous avons accepté de gérer toute la partie logistique de la course. On remet ainsi les dossards aux participants, on amène les coureurs sur la ligne de départ puis ensuite on gère toute l'après-course pour les coureurs.

Nous avons un certain savoir-faire dans ce domaine puisque nous sommes un club qui organise beaucoup d'épreuves dans l'année comme le Grand Prix des Industries de Belley, Le Grand Prix Jean-Pierre Falconnier à Culoz, l'Aindinoise, la cyclo sportive du Tour de l'Ain Lélex-Pays de Gex, le Grand Prix de la



André Turtschi et des coureurs de l'Union Cycliste Culoz Belley lors de l'inauguration d'une nouvelle sculpture en haut du col du Grand Colombier. Photo UCCB

ville de Belley ou encore le gentleman de Culoz. »

Pourriez-vous justement nous présenter votre club de l'Union Cycliste Culoz Belley ?

L'Union Cycliste Culoz Belley a été initialement créée en 1966 mais c'est en 1993 que les deux communes se sont rassemblées. Aujourd'hui nous avons 65 licenciés et bénévoles et nous avons la double affiliation FFC/FSGT. Nous sommes

axés sur le cyclisme sur route avec nos licenciés qui font tous de la compétition. Nos coureurs sont plutôt des coureurs que l'on peut qualifier d'aguerris et concourent dans la catégorie "Access". Nous sommes surtout un club organisa-

teur d'épreuve et un club que l'on pourrait qualifier de tremplin. Lorsqu'un coureur sort du lot chez nous il peut ensuite partir vers un plus gros club. »

Vous évoquez les bénévoles de votre club, que pourriez-vous nous dire sur eux ?

« Nous ne pourrions pas organiser les épreuves sans nos bénévoles. Lorsque nous organisons une course en circuit de 7 km, il faut au moins sept bénévoles pour la sécurité. Sans eux, nous devrions annuler toutes nos épreuves.

Tous les dimanches, des courses sont annulées un petit peu de partout par manque de bénévoles justement. Chez nous, ils sont entre 15 et 20 personnes à venir sur toutes nos épreuves, c'est formidable.

Les conditions d'organisation sont ainsi toujours idéales grâce à eux et il est très important de les remercier. Nous avons fréquemment des retours de coureurs qui aiment participer aux épreuves que nous organisons et qui souhaitent revenir ensuite. C'est aussi grâce à tout ce travail de l'ombre du bénévolat. »



Le peloton ne sera pas resté longtemps groupé, sur un parcours exigeant.

Photo AINDINOISE ORGANISATION



Incontournable, le selfie souvenir, ici Geoffrey Soupe, le coureur aindinois de Total Energie (à droite) avec Pierre-Luc Perrichon de Cofidis (à gauche) au départ de l'Aindinoise. PHOTO LE PROGRÈS

Tous les résultats
<https://prestations-lateam.com/index.php/resultats/>



Un fêlé du Grand Colombier, Michel Pélissier, en 6h18'52 dans la catégorie hommes 60-69 ans. PHOTO LE PROGRÈS



Arrivée sur Lochieu avant d'attaquer le col de la Biche. PHOTO LE PROGRÈS



Haut-Bugey P.17

**Ils revisitent le Tam-tam,
icône des années 70**

Photo A. Psaltopoulos

Disparition P.4

**Jane Birkin
est décédée**



Photo d'archives Philippe Trias

LE PROGRÈS

eybra GROUPE | Oyonnax - Léman - Bugey - Bas Bugey | 01A
Lundi 17 juillet 2023 1,30 €

Pont-de-Vaux

Tempête : les plaies d'« une ville saccagée »

Val de Saône

**Une quinzaine
de communes
touchées**

Pont-de-Vaux

**62 résidents de
l'Ehpad évacués**

Secours

**Les pompiers
sont intervenus
250 fois**

Assurances

**L'état de
catastrophe
naturelle
reconnu ?**



À Pont-de-Vaux, les habitants constatent l'ampleur des dégâts au lendemain de la tempête qui a traversé, de manière aussi soudaine que violente, l'ouest du département. Photo Emmanuel Marquez

Pages 12-13

PEFC 10-31-3546
IMPRIM'VERT®

meubles & cuisines
MONTORFANO DERNIERS JOURS

JUSQU'AU 1^{ER} AOÛT 2023

SOLDES ON VIDE

DECO MEUBLES CUISINES SEJOURS CHAMBRES LITERIE SALONS

75, avenue Charles de Gaulle - 01330 VILLARS-LES-DOBES
www.meubles-montorfano-01.fr - Tél. 04 74 98 01 14
Ouvert du lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 19h

25^e EDITION

Festival du Plateau d'Hauteville

THÉÂTRE HUMOUR & MUSIQUE

Anne Roumanoff

27 JUILLET AU 06 AOÛT 2023
www.festivaltheatrehauteville.fr

Sécurité routière

L'exécutif cible les conduites dangereuses

La Première ministre, Élisabeth Borne, va annoncer ce lundi une série de mesures pour renforcer la sécurité routière et mieux accompagner les victimes. Au programme, des dispositifs pour mieux détecter les inaptitudes à la conduite, et lutter contre les comportements les plus dangereux sur la route.

À l'heure des grands chassés-croisés de l'été, Élisabeth Borne remet au goût du jour le Comité interministériel à la sécurité routière (CISR). Au côté de neuf membres de son gouvernement, la Première ministre va présenter ce lundi après-midi une série de mesures pour diminuer les accidents sur les routes. Il s'agit aussi de répondre à l'émotion suscitée par l'affaire Palmade et aux accidents causés par des personnes très âgées.

Au menu : des dispositions « pour mieux protéger les usagers vulnérables de la route et accompagner les victimes, pour mieux détecter, évaluer et suivre les inaptitudes à la conduite, pour simplifier la vie des usagers sur la route ou encore pour lutter contre les comportements les plus dangereux ».

Un nouvel « homicide routier »

Parmi elles, la création d'un nouveau délit, « l'homicide routier ». Cette nouvelle dénomination remplacera « l'hom-

cide involontaire » commis à l'occasion de la conduite d'un véhicule à moteur, qui figure aujourd'hui dans le Code pénal. La notion de « blessures routières » remplacera également les « blessures involontaires par conducteur ». Ce nouvel intitulé ne changera pas la nature des sanctions qui y sont associées. En revanche, la formulation répond à une demande des familles pour mieux prendre en compte la réalité de tels accidents.

Objectif : moins de morts sur les routes

« Si l'auteur des faits n'a pas eu l'intention d'attenter à la vie de la personne décédée, c'est bien volontairement qu'il a pris la route après consommation de substances dont il savait qu'elles sont incompatibles avec la conduite, ou encore volontairement qu'il a commis une infraction (feu rouge grillé, vitesse excessive...) », précise Matignon pour expliquer l'ajout d'un qualificatif « à haute valeur symbolique ».

Cette mesure s'inscrit dans le souci de « mieux accompagner les victimes, de les reconnaître » plutôt que dans l'idée d'instaurer davantage de sanctions, précise l'entourage d'Élisabeth Borne. Elle n'entrera pas en vigueur immédiatement, car le changement de qualification doit passer par une loi. Le gouvernement compte sur une initiative parlementaire pour l'inscrire

dans le marbre, sans avoir de date précise pour le moment.

Toutes les annonces qui seront dévoilées ce lundi visent à aider les victimes, mais aussi à diminuer le nombre de morts et de blessés sur les routes. Anne Lavaud, déléguée générale de l'Association Prévention routière, milite pour « un objectif zéro ». Et rappelle les engagements formulés par l'État en 2020 « il avait promis de diminuer de moitié, à l'horizon 2030, le nombre d'accidents mortels par rapport à 2020. Soit atteindre environ 1 600 morts sur les routes. Mais les signaux envoyés récemment – permis à 17 ans, fin de la suppression des points pour les petits excès de vitesse – ne vont dans le bon sens », regrette-t-elle. La déléguée générale de l'Association Prévention routière espère que le « CISR va donner une impulsion pour une baisse massive des accidents sur la route, car il ne reste plus que six ans et demi pour atteindre l'objectif que s'est fixé le gouvernement. »

Les chiffres de l'accidentologie, eux, offrent un bilan en demi-teinte. En 2022, le nombre d'accidents mortels est reparti à la hausse : 3 550 personnes sont décédées sur les routes de France métropolitaine et d'outre-mer, soit 1,5 % de plus qu'en 2019 (année de référence car 2020 a été perturbée par le Covid) et de 10,3 % de plus qu'en 2021 ; cette année avait cependant aussi été perturbée par des confinements



733 personnes ont trouvé la mort sur la route ces trois derniers mois, soit une baisse de 12 % des accidents mortels par rapport à la même période en 2022.

Photo Sipa/Syspeo

partiels et des injonctions au télétravail, ce qui a pu avoir un impact sur l'accidentologie.

Le début de 2023 en revanche est teinté d'espoir avec une baisse des morts et des

blessés sur les routes. Une nouvelle dynamique que l'exécutif souhaite poursuivre avec les mesures qui seront annoncées ce lundi.

● Élodie Bécu

« On ne peut s'arrêter à un changement d'appellation »

Questions à ►

Jean-Yves Lamant Président de la Ligue contre la violence routière



Photo Ebra/RL/Pascal Brocard

La reconnaissance de l'homicide routier va-t-elle dans le bon sens ?

« La reconnaissance de l'homicide routier est un pas symboliquement important. C'est reconnaître le caractère volontaire d'un accident mortel qui est la résultante d'une consommation volontaire d'alcool ou de drogue. On considère ces circonstances comme aggravantes et comme devant être traitées comme un cas particulier. Mais on ne peut s'arrêter à la sémantique, à un changement

d'appellation, sans toucher au quantum des peines, à leur application ou aux mesures d'accompagnement, parce qu'il faut que les victimes soient mieux considérées et que les auteurs présumés soient traités à la hauteur de ce qu'ils ont provoqué, des dangers qu'ils représentent. »

Ne pas toucher aux peines

encourues pour les accidents mortels causés par la consommation de drogue ou d'alcools est une erreur ?

« Pour que l'aspect volontaire des conditions dans lesquelles un accident mortel a été provoqué soit reconnu, il faut que la sévérité des peines soit à la hauteur. Malheureusement, si la peine d'emprisonnement encourue en raison des circonstances aggravantes que sont l'alcool et les stupéfiants peut aller jusqu'à 10 ans, cette condamnation n'est en réalité jamais prononcée. Il faudrait déjà que les peines existantes puissent être prononcées ! Et il faut absolument des mesures d'accompagnement. Pour

que les auteurs présumés d'accidents mortels, qui souvent reconnaissent d'ailleurs les faits, puissent subir immédiatement un effet des circonstances dramatiques qu'ils ont provoquées, c'est-à-dire une suspension du permis de conduire au minimum, peut-être la rétention administrative du véhicule. Aujourd'hui, les suspensions de permis ne sont pas systématiques et les auteurs présumés sont libres alors que les victimes ou les familles de victimes sont immédiatement sanctionnées et à perpétuité. »

La France est-elle encore trop laxiste dans sa politique en matière de sécurité routière ?

« Il y a un manque de volonté politique dans la reconnais-

sance des homicides routiers comme étant de vrais fléaux de notre société. Et clairement, les lobbies de l'automobile sont à la manœuvre, dénonçant comme liberticide toute sanction qui pourtant paraît normale lorsqu'on attende à la vie les gens sur la route. Et ça, il faut que ça change puisque, depuis 10 ans, le nombre de tués sur la route ne baisse pas. Il faut vraiment que les choses évoluent rapidement. Malheureusement, tous les signes donnés par le gouvernement nous font craindre que cette tendance ne s'inversera pas et ils ne garantissent absolument pas à l'avenir la réduction du nombre de victimes sur les routes. »

● Recueilli par Nathalie Chifflet



Comprendre ► "Homicide routier" : qu'est-ce qui change ?

En 2022, 3 550 personnes ont trouvé la mort dans un accident sur les routes de France. Selon l'Observatoire interministériel de la sécurité routière, 23 % ont été causés par un conducteur sous l'emprise de l'alcool, 13 % sont imputables à la consommation de stupéfiants.

Ces accidents vont relever d'une nouvelle qualification spécifique, l'homicide routier, tandis qu'ils étaient auparavant inclus dans la catégorie de l'homicide involontaire. Ce nouvel homicide routier n'alourdira pas les sanctions existantes dans le Code pénal, actuellement une peine pouvant aller jusqu'à 10 ans d'emprisonnement pour les accidents mortels survenus sous l'emprise des drogues ou de l'alcool, et une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 euros.

« Quand on prend le volant en ayant fumé et bu plus que de raison, on ne peut pas dire qu'il s'agit d'un homicide involontaire. Le changement de qualification en homicide routier, même s'il est symbolique car il ne changera pas la nature des peines, est important. Les familles ne peuvent plus accepter que l'on parle de blessures involontaires quand il y a plusieurs facteurs aggravants », plaide le Dr Dominique-Michel Courtois, président de la Fédération nationale des victimes de la route, qui demande par ailleurs que les peines actuellement prévues par la loi soient réellement appliquées. « Il faudrait être d'une sévérité absolue ».

● N.C.

Faut-il en finir avec le permis de conduire à vie ?

À partir d'un certain âge, faut-il limiter le droit de conduire ? Ou l'encadrer plus drastiquement ? Le débat est relancé, à la veille du Comité interministériel à la sécurité routière, par un nouvel accident impliquant une personne très âgée. La seamine dernière, un octogénaire a été mis en examen à Saint-Malo pour avoir mortellement renversé deux piétons dans deux accidents distincts à trois mois d'intervalle.

Visite médicale de contrôle

La question n'est pas nouvelle. Elle se pose à chaque nouvel accident dramatique. Régulièrement, des propositions de loi sont déposées à l'Assemblée nationale et au Sénat pour mettre en place des contrôles médicaux pour les conducteurs à partir d'un certain âge. Elles n'ont jamais abouti car la question divise, tant dans le champ

politique que chez les associations de prévention routière. « À partir de 70 ans, il faudrait instaurer une visite médicale obligatoire, à renouveler tous les deux ans. Dans l'idéal, ce contrôle se ferait par un médecin agréé sécurité routière auprès de la préfecture, pour qu'il vérifie la vue, l'ouïe, les réflexes. Et qu'il suspende le permis en cas d'inaptitude à la conduite », plaide le Dr Dominique-Michel Courtois, président de la Fédération nationale des victimes de la route. Sa proposition, reconnaît-il, trouve peu d'écho à l'oreille des décideurs qui lui opposent le risque de perte d'autonomie et d'isolement social pour les aînés qui ne pourraient plus prendre leur voiture. Pour y remédier, le Dr Courtois appelle les pouvoirs publics à mettre en place des dispositifs alternatifs à la mobilité : navettes, cars...

Anne Lavaud, déléguée

générale de l'Association Prévention routière, ne partage pas du tout son point de vue.

« Pas une question d'âge »

« A chaque accident resurgit ce prisme de l'âge. Selon nous, le problème n'est pas l'âge. Le sujet, c'est la capacité ou non à conduire, et cette question est indépendante de l'âge du conducteur. Elle est liée à des pathologies, et peut se poser à 30 ans, 70 ans ou 90 ans », plaide-t-elle. « Dans les pays qui l'ont mise en œuvre, la limitation de la conduite en fonction de l'âge n'a montré aucune efficacité. Les personnes âgées sont davantage victimes qu'auteurs d'accidents de la route. Et il faut aller dans la tranche d'âge des plus de 85 ans pour trouver le même taux de conducteurs responsables d'accidents que chez les 18-24 ans », argumente Anne Lavaud. Son association



Peut-on garder définitivement son permis ou faut-il prévoir des contrôles à partir d'un certain âge ? Le débat est relancé. Photo Sipa/Syspeo

défend une autre solution : introduire un volet « aptitude à la mobilité » dans les nouvelles consultations obligatoires qui ont été créées dans le dernier bud-

get de la sécurité sociale cette année, à 25 ans, 45 ans et 65 ans. Pour repérer, quel que soit l'âge, les risques à prendre le volant.

● É.B.

Décès

Bye-bye Jane B., notre Anglaise préférée

Indissociable de Serge Gainsbourg, dont elle a partagé la vie de 1968 à 1980, Jane Birkin a été chanteuse, actrice et muse. Elle s'est éteinte dimanche, à 76 ans.

Yeux bleus/Cheveux châtains/Teint pâle, le nez aquilin. C'est ainsi que Serge Gainsbourg décrit Jane Birkin dans la chanson *Jane B.*, en 1969. Ce que ne décrit pas l'artiste culte, c'est à quel point cette jeune femme à l'accent britannique très fort est déjà sa muse. Et sera indissociable de sa carrière.

Discrète, fragile mais affirmée, « l'Anglaise préférée des Français » (surnom acquis dans les années 1970) a touché non seulement des artistes, mais aussi le grand public. Elle s'est éteinte à l'âge de 76 ans. Elle a été retrouvée sans vie, dimanche, à son domicile parisien.

Jane Mallory Birkin était née le 14 décembre 1946, à Londres, d'un père commandant dans la Royal Navy et d'une mère actrice. Elle fait ses premiers pas au théâtre à 17 ans dans une pièce de Graham Greene, puis dans *Passion Flower Hotel*, une comédie musicale. C'est là qu'elle rencontre le compositeur John Barry - à l'origine de musiques de films comme les premiers James Bond, *Out of Africa*, *Danse avec les loups*, etc. -, qu'elle épousera en 1967. Ensemble, ils auront une fille, Kate, née en 1967. Mais le couple n'est pas heureux. « À l'époque où je vivais avec John Barry, on me donnait des somnifères pour que je ne fasse pas de bruit lorsque je pleurais », raconte-t-elle en 1992.

La rencontre de sa vie

Elle débute dans le cinéma avec un petit rôle de motarde au côté de Charlotte Rampling

Mais aussi... ► Un sac de luxe à son nom



Photo Sipa/Calpix

En 1981, lors d'un vol Paris-Londres, Jane Birkin est assise à côté de Jean-Louis Dumas, alors président d'Hermès. Elle lui explique sa difficulté à trouver, en tant que jeune maman, un sac pratique. La maison de luxe crée le « Birkin », devenu l'un des sacs iconiques des *fashionistas* argentées.



Jane Birkin en 2021 au Festival de Cannes. Photo Sipa/AP/Brynn Anderson

ou dans *Le Knack... et comment l'avoir* avec Jacqueline Bisset de Richard Lester (1965). C'est encore un petit rôle - *Blow-Up*, de l'Italien Michelangelo Antonioni - qui lui apporte son premier scandale : elle joue un mannequin déshabillé de force, la laissant nue. Une première dans un film britannique.

"Je t'aime moi non plus"

Peu après son divorce avec John Barry, elle décide de partir pour Paris en 1968. Elle passe une audition pour le film *Slogan* avec un certain Serge Gainsbourg, qui se montre odieux envers elle. Pourtant, c'est lors du tournage du film que les liens se resserrent et qu'ils deviennent l'un des couples mythiques de la scène artistique française. Elle est la muse de Gainsbourg, il est son pygmalion.

En 1971 naît leur fille, Char-

lotte. C'est grâce à Serge Gainsbourg que Jane Birkin va se lancer dans la chanson. Leur premier duo, *Je t'aime moi non plus*, en 1969, génère un nouveau scandale pour la jeune femme, le Vatican déclarant la chanson obscène. Dès lors, le titre sera interdit sur les radios (étatiques alors) et à la vente dans de nombreux pays. Il est cependant le premier single banni et en langue étrangère à atteindre la première place des classements britanniques.

Qu'importe, Jane Birkin se fait un nom dans la chanson française avec les albums *Jane Birkin-Serge Gainsbourg*, *Di Doo Dah*, *Ex-fan des sixties*, *Baby Alone in Babylone*, etc. Sa voix fragile et susurrante transmet une émotion singulière, portée par les textes d'abord de Gainsbourg. Elle ne fera ses débuts sur scène en tant que chanteuse qu'en 1987.

Pour autant, ses succès musicaux n'entraient pas sa car-

rière d'actrice : *La Piscine* de Jacques Deray aux côtés de Romy Schneider et Alain Delon, *Don Juan 73* de Roger Vadim avec Brigitte Bardot, *La Moutarde me monte au nez*, *La Course à l'échalote* et *L'Animal* de Claude Zidi... La comédienne brille également au théâtre, dans de nombreuses pièces.

Mais en 1980, c'est le choc pour les fans : Jane quitte Serge. L'homme s'est perdu dans les excès et a même admis plus tard avoir donné des coups à sa compagne. Un nouveau scandale. Même si la séparation est amère pour Gainsbourg, les deux continueront à collaborer artistiquement et demeureront très proches jusqu'au décès de Serge, le 2 mars 1991. « Je suis navrée par la mort de Serge alors que je me suis habituée depuis trente ans », souffle-t-elle en 2022 au micro de France Bleu. « À force de me replonger dedans, je me rends compte dans quelle douceur ça a été aussi,

et quelle sauvagerie, et quelle drôlerie, comme tout était léger. Il manque. Je n'aurais pas pensé que ça pourrait être plus triste trente ans après. »

Jane Birkin avait poursuivi sa vie avec le réalisateur Jacques Doillon. De leur union naît Lou, en 1982, la troisième fille de Jane avec Kate Barry et Charlotte Gainsbourg. Le couple restera ensemble jusqu'en 1992 et collaborera sur plusieurs films.

La descente aux enfers

« Je me souviens de notre premier Nouvel An : je lui demande où on va, et il me répond nulle part. Alors qu'avec Serge, on allait chez *Maxim's* jusqu'à 4 heures du matin... », explique-t-elle plusieurs années après dans *Le Temps*. « J'ai eu l'impression de rentrer au couvent. Mais en même temps, on faisait du vélo, on pique-niquait. C'était quelque chose que je n'avais pas eu avant. »

Les années 2010 s'avèrent terribles pour Jane Birkin. Le 11 décembre 2013, sa fille Kate chute du 4^e étage d'un immeuble à Paris. Les ennuis de santé se succèdent. En 2012, elle annule sa tournée à cause d'une péricardite aiguë. En 1998, elle avait souffert d'une leucémie. Une rechute survient en 2013. En 2021, elle est victime d'un AVC.

Début mars 2023, une blessure l'oblige à annuler ses concerts. Son apparence inquiète de plus en plus. Venue accompagner sa fille Charlotte aux César en 2023, elle est méconnaissable.

Mais l'artiste est toujours chérie de son public. Jane Birkin a marqué le paysage artistique français, que ce soit par ses chansons, ses films ou par l'empreinte qu'elle laisse derrière elle et qui a influencé tant d'artistes en France et à l'étranger.

● Ulla Majoube

Ils ont dit ►

● Emmanuel Macron :

« Parce qu'elle incarnait la liberté, qu'elle chantait les plus beaux mots de notre langue, Jane Birkin était une icône française. Artiste complète, sa voix était aussi douce que ses engagements étaient ardents. Elle nous lègue des airs et des images qui ne nous quitteront pas. »

● Etienne Daho :

« Jane Birkin a laissé une marque unique dans l'univers culturel. Inimaginable de vivre dans un monde sans ta lumière. »

● Pierre Richard

« Jane, si drôle, si intelligente, si fragile si généreuse, si tout ! Un bout de mon cœur s'en va avec elle. »

Femme engagée et artiste courtisée

Elle s'était liée avec l'auteur Olivier Rolin, qu'elle rencontre en Tchétchénie lors d'un voyage humanitaire. En 2008, dans *Elle*, Jane Birkin développe : « C'est un chic type. Je pense qu'il traverserait la planète pour me venir en aide si j'étais en difficulté, même aujourd'hui. On s'est donné rendez-vous dans vingt ans, lorsqu'on sera bien décrépits ». Jane Birkin s'engage également pour plusieurs causes, notamment Amnesty International, le Téléthon, Les Enfoirés, Médecins du monde, l'environnement, la lutte contre l'homophobie ou le Sida.

Après le décès de Serge Gainsbourg et de son père (le jour des obsèques de Gainsbourg), elle collabore sur de

nouveaux albums avec d'autres artistes : Miossec, Dominique A, Alain Chamfort, Alain Souchon, Arthur H, Zazie... Et surtout Étienne Daho. Elle est également courtisée par des stars internationales. Elle ose enfin, en 2008, sortir un album dont elle a elle-même écrit les textes, *Enfants d'hiver*.

« J'aurais souhaité être plus mystérieuse. »

Dans son dernier album, *Oh ! Pardon tu dormais...* En 2020, Jane Birkin se livre comme rarement. « On a beau montrer ses journaux intimes, ses photos, on ne sait heureusement pas tout des gens », sourit-elle sur France 2, en octobre 2022. « J'aime bien le mystère d'ailleurs.



Jane Birkin et Serge Gainsbourg lors d'une soirée parisienne en 1980. Couple mythique des années 1970 mêlant musique, passion, glamour et scandales. Photo Sipa/Patrick Siccoli

J'aurais souhaité être plus mystérieuse, un peu comme l'est Charlotte. J'aurais préféré être énigmatique. »



**Envoyer des petits objets
depuis ma propre boîte aux lettres⁽¹⁾.
Encore un plus de la Lettre Services Plus.**



À partir de
2€95⁽²⁾

Découvrez tous les autres services sur laposte.fr

Services activables sur laposte.fr (1) Service soumis à conditions d'éligibilité disponible uniquement en France métropolitaine. Voir conditions contractuelles de l'offre. (2) Tarif en vigueur au 01/01/2023. À partir de/Net de taxe.
La Poste – SA au capital de 5 620 325 816 € – 356 000 000 RCS Paris – Siège social : 9, rue du Colonel-Pierre-Avia – 75015 Paris. Crédits photo : Aime Studio – BGNP/BUGP – 07/2023 – BETC – HAVAS



LA POSTE

Série de l'été : Ces cinq députés qui ont percé

Louis Boyard, un Insoumis pour défendre la cause des jeunes

Tous les jours de la semaine, nous demandons à un primo député, inconnu il y a un an, le sens de son engagement politique, personnel et collectif, et ce qu'il retient de sa première année de travail législatif. Aujourd'hui, Louis Boyard, député La France Insoumise (LFI) du Val-de-Marne.

Être député, « c'est le dernier moyen que j'ai trouvé pour essayer de faire bouger les choses » : Louis Boyard a compris quand il était lycéen que c'était possible d'avoir prise sur les événements. Avec un groupe soudé d'une trentaine d'élèves, grâce à l'aide des enseignants et des parents, il a participé à une action pour protester contre le fait que son établissement scolaire était amianté. Cette première lutte menée très jeune a été fondatrice. Il ne s'est jamais arrêté.



Louis Boyard, 22 ans, député insoumis, régulièrement raillé par ses adversaires pour sa jeunesse. Lui assume de faire de la politique autrement. Photo Sipa/Nicolas Messyasz

Le fond contre la forme

Élu député de La France insoumise (LFI) à 21 ans, il a été très critiqué par ses adversaires politiques. Trop jeune, pas assez bien habillé, pas le bon vocabulaire... Louis Boyard a tout entendu. « Je passe mes journées à faire des propositions et on ne me parle que de la forme, la plupart du temps de façon violente », confie-t-il, fataliste. « Une majorité de l'Assemblée ne me considère pas comme légitime. »

Pas démotivé pour autant, l'Insoumis se sent à sa place : « J'ai envie de faire et de dire ce qu'on n'entend pas chez les politiques, même si je suis raillé par les autres députés ». Il partage la peur du lendemain de la plupart des jeunes gens de sa génération. « Le monde dans 40 ans, c'est quoi ? Un manque d'eau, moins de ressources, des canicules impossibles à vivre

pour les plus fragiles, l'explosion des inégalités. Je joue une course contre la montre, sinon on va droit au crash. »

Avocat des jeunes

Louis Boyard rêvait d'être avocat pénaliste, mais il était, de son propre aveu, un étudiant en droit moyen. « Je n'avais pas les moyens d'être un bon étudiant », explique-t-il, énumérant les petits boulots enchaînés pour vivre. D'où son combat dans l'hémicycle pour faire voter la pérennisation des repas à un euro pour les étudiants. À ce jour, c'est son souvenir le plus amer. « On a perdu à une voix près. J'ai vu des députés courir pour venir voter contre cette proposition qui aurait changé la vie de beaucoup de gens ».

Paradoxalement, cela lui donne envie de continuer. « On est là pour gagner. Tous les dépu-

tés de l'Assemblée sont au service d'une cause. » La sienne, c'est celle de Jean-Luc Mélenchon, découvert sur la plateforme Twitch en 2017 lors de la campagne présidentielle. « J'ai grandi avec Internet. Je ne regarde pas la télévision. Les réseaux sociaux, c'est mon monde ». Donc il y milite, et parle à ceux qui ont son âge. « C'est une génération très consciencieuse », dit-il.

Son meilleur souvenir est un discours tenu sur un camion lors d'un rassemblement contre la réforme des retraites en janvier dernier, devant des centaines de jeunes. Il trouve les bons arguments, il est acclamé : « Ce jour-là, je me suis dit que j'avais fait le bon choix. Même si les puissants me critiquent, les autres me disent bravo ». C'est, selon lui, le signe qu'il n'a pas changé.

● Nathalie Mauret

Viticulture

Les vignes du Sud-Ouest menacées par le mildiou

Les vignobles du Sud-Ouest de la France font face à une importante épidémie de maladies cryptogamiques, des maladies causées par un champignon. La maladie menace durement leurs récoltes, notamment en Gironde, où 90 % des vignes sont touchées.



La maladie se caractérise par des taches colorées sur les feuilles et les tiges, et un dessèchement des baies. Photo Sipa/Mourad Allili

Peu de millésimes 2023 originaires du Sud-Ouest dans les rayons l'an prochain ? C'est possible. Les viticulteurs de cette région sont en effet touchés par une importante épidémie de maladies cryptogamiques, des maladies causées par un champignon, qui menace leurs récoltes. Ces maladies - principalement le mildiou et le black-rot - se traduisent par l'apparition de taches colorées sur les feuilles et les tiges des vignes. Les grappes sont de couleur brunâtres et se dessèchent rapidement.

Tout le « quart Sud-Ouest » touché

Plusieurs départements sont concernés : Dordogne, Gers, Lot, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques. « Le mildiou n'épargne personne cette année et prend des proportions inégalées », alerte la Chambre d'agriculture de la Gironde. Mais c'est surtout la Gironde qui est attaquée par la maladie. « Le suivi sanitaire des 86 parcelles de référence réalisé par le réseau BSV (bulletin de santé du végétal) animé par la chambre d'agriculture de la Gironde montre que 90 % des vignes sont touchées, à plus ou moins grande échelle », indique la Chambre d'agriculture de la Gironde.

« Certains viticulteurs sont plus touchés que d'autres. Cela dépend de la pluviométrie, qui impacte la maladie. Mais tout le quart Sud-Ouest sera concerné

avec un impact sur les récoltes, c'est une évidence », a confirmé dimanche sur RTL Christophe Chateau du conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux.

« Cette virulence de la maladie est probablement liée aux conditions climatiques, avec la combinaison chaleur et humidité depuis plusieurs semaines », explique la Chambre d'agriculture de la Gironde. En réalité, certains viticulteurs ont déjà tout perdu. « C'est une catastrophe humaine et économique », estime Nathalie Delatre, sénatrice de Gironde et présidente de l'Association des élus de la vigne et du vin.

L'engagement de l'État réclamé

Face à la situation, le secteur en appelle au gouvernement. Mardi, trois députés girondins ont saisi les services de l'État « pour anticiper la demande de reconnaissance de l'état de calamité agricole pour perte de fonds d'origine climatique, qui sera déposée, dans les prochains jours, par la filière girondine »

● Cyrielle Thévenin

Polémique ● Mélenchon critique l'arc républicain

« Rien n'arrêtera la dérive macroniste et la jonction/comptition avec l'extrême droite, à part la victoire de la Nupes », fait valoir sur son blog Jean-Luc Mélenchon. Cette alliance de fait s'exprime dans « la diabolisation du RN » et dans « l'annonce permanente de sa victoire prochaine », poursuit le leader des Insoumis. Il critique longuement le concept « d'arc républicain », souvent invoqué par la majorité macroniste et qui exclurait les Insoumis. Cela lui a valu les critiques du président du conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) : Yonathan Arfi a accusé Jean-Luc Mélenchon de se « compromettre loin du pacte républicain ». Ce à quoi, l'Insoumis, qui n'a plus de mandat électif, a riposté : « l'extrême droite n'a plus de limites ».

Finances publiques ● Tour de vis en 2024

Si cela se confirme, ce sera une première depuis 2015. Les dépenses de l'Etat, hors intérêts de la dette, devraient reculer en 2024 d'après un document préparatoire du budget publié dimanche par le ministère de l'Économie et des finances. Les crédits accordés aux différentes missions de l'État pour 2024 devraient s'établir à 356 milliards d'euros (- 4,8 milliards d'euros par rapport à 2023), en raison de la fin progressive des boucliers tarifaires pour le gaz et l'électricité. Le gouvernement s'est fixé pour objectif de réduire à 108,3 % du Produit intérieur brut en 2027 (contre 111,6 % fin 2022) le lourd endettement de la France qui la range parmi les mauvais élèves européens et de ramener sous l'objectif européen de 3 % le déficit public (4,7 % fin 2022).

Distribution ● Casino : plus qu'un repreneur

Le trio Xavier Niel, Matthieu Pigasse et Moez-Alexandre Zouari renonce finalement à son offre de reprise de Casino, le groupe de distribution basé à Saint-Étienne (Loire) qui croule sous les dettes. La holding 3F, via laquelle ils comptaient reprendre l'enseigne, « refuse de participer à un process biaisé, la société ayant visiblement déjà choisi son repreneur ». En cause, un manque allégué de coopération et de transparence sur la situation financière de Casino. Après cet abandon, annoncé dimanche, une seule offre reste en lice : celle de Daniel Kretinsky, soutenue par Marc Ladreit de Lacharrière. Leur projet prévoit l'injection de 1,35 milliard d'euros de fonds propres dont plus de 900 millions d'euros émanant d'eux-mêmes.

Côtes-d'Armor ● Tags néonazis sur une stèle

Une enquête a été ouverte après que des inscriptions antisémites et néonazies ont souillé le monument commémoratif de La Butte Rouge à Ploëuc-L'Hermitage, au sud de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). L'œuvre honore la mémoire des 55 martyrs, résistants ou otages, exécutés par les nazis en 1944 dans la forêt de la Perche. Le préfet des Côtes d'Armor a condamné, avec la plus grande fermeté, ces « actes intolérables de vandalisme » perpétrés à la veille de la Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France, dimanche 16 juillet. Et d'alerter : « Ces dégradations abjectes nous rappellent que le combat mené par ces martyrs est toujours d'actualité ».

Marseille ● Mineur tué : deux mis en examen

Après la mort d'un mineur de 13 ans, victime de coups de couteau en milieu de semaine dernière sur le Vieux-Port à Marseille, deux frères, respectivement âgés de 16 et 13 ans, ont été mis en examen : le premier pour meurtre (il a également été placé en détention provisoire vendredi) et le second pour modification d'une scène de crime (il a jeté le couteau avec lequel la victime a été frappée).

L'origine de la rixe entre la victime et les deux frères restait confuse dimanche. Elle pourrait trouver son origine dans un vol de casquette une semaine auparavant, croit savoir notre confrère *La Provence*. Ces mises en examen surviennent dans le cadre de l'enquête en flèche du chef de meurtre ouverte sur cette affaire.

États-Unis

Meurtres de prostituées : un architecte new-yorkais arrêté

Après plus de dix ans d'enquête sur des découvertes en série de cadavres de prostituées près des plages de Long Island, à l'est de New York, un suspect a été arrêté et inculqué pour les meurtres de trois d'entre elles.

La fin d'une série macabre aux États-Unis ? Un architecte new-yorkais a été arrêté cette fin de semaine près de ses bureaux de Manhattan. Présenté à la justice, le père de famille a plaidé non coupable des meurtres de trois femmes en 2009 et 2010. Il fait également figure de suspect numéro un pour le meurtre d'une quatrième. Rex Heuermann a néanmoins été inculqué. L'épilogue, peut-être, de dix ans d'enquête sur des découvertes en série de cadavres de prostituées près des plages de Long Island, à l'est de New York. D'après les médias américains, des corps de victimes ont été retrouvés au cours des perquisitions menées dans la résidence familiale du suspect, dans le village de Massapequa Park près de ces plages.

Les victimes, découvertes dans un rayon de moins de 500 mètres, étaient des travailleuses du sexe âgées de 22 à 27 ans.



La police fédérale de New York en faction devant le domicile de Rex Heuermann où des perquisitions étaient en cours ce week-end. Photo Sipa/Jeenah Moon

Elles ont toutes été retrouvées « dans la même position, attachées de la même manière ou par des ceintures ou du ruban adhésif, et trois d'entre elles enveloppées dans un matériau de type toile de jute », a expliqué le procureur du comté de Suffolk.

Les restes de onze corps humains retrouvés

Au total, les restes de onze corps humains - neuf femmes, un homme et une fillette - ont été retrouvés entre 2010 et 2011 le long des plages. Ces découvertes avaient effrayé la population locale et tenu en échec les policiers pendant des années.

L'enquête s'est focalisée sur l'architecte en 2022 après qu'ils ont découvert qu'un véhicule dans lequel avait été vue une victime au moment de sa disparition était enregistré au nom Rex Heuermann. Les enquêteurs ont ensuite trouvé des preuves ADN et de téléphonie contre le suspect. Des images de torture pornographique ont aussi été retrouvées dans son ordinateur. Rex Heuermann a aussi effectué des centaines de recherches Internet sur l'enquête, avec des questions telles que « Pourquoi le tueur en série de Long Island n'a-t-il pas été arrêté ? ».

Libye • Des migrants secourus en plein désert

Quelque quatre-vingts migrants subsahariens ont été secourus par des gardes-frontières libyens dans une zone désertique et inhabitée à 150 km de Tripoli. Des journalistes de l'Agence France Presse ont pu photographier et filmer plusieurs groupes de jeunes hommes et quelques femmes, visiblement épuisés et assoiffés, assis ou couchés sur le sable, tentant de s'abriter sous des arbustes décharnés, par des températures dépassant les 40 degrés. Ils y avaient été conduits, et laissés sans eau, nourriture ou abris par les autorités tunisiennes après la mort, début juillet, d'un Tunisien au cours d'une rixe avec des migrants dans la ville de Sfax, avançant des organisations non gouvernementales.

Climat

10 millions

d'hectares ont déjà brûlé cette année au Canada dans des mégafeux. Un total bien supérieur à tout ce que le pays a déjà connu, et pire que ce que prévoient les scénarios les plus pessimistes. Ces chiffres devraient encore s'aggraver puisque 906 feux étaient actifs samedi, dont 570 considérés hors de contrôle. Les autorités sont contraintes d'en laisser brûler la majorité, l'ampleur des brasiers et leur multitude dépassant les capacités des pompiers canadiens et internationaux, présents en nombre.

Mer Rouge • La menace d'une marée noire

La marée noire sera-t-elle évitée en mer Rouge au large du Yémen ? Navire des Nations unies, « Le Nautica » est arrivé dimanche dans les eaux yéménites, avec pour mission de transférer du pétrole actuellement stocké dans le supertanker « Le Safer » délabré après des années de guerre au Yémen. Le pétrolier, vieux de plus de 47 ans, contient plus d'un million de barils. L'opération, qui s'annonce complexe, doit durer environ trois semaines. Et la menace d'un désastre au large de Hodeïda, ville portuaire de l'ouest, continue de planer en raison de la présence de mines marines aux alentours.



La SNCF devient productrice d'énergie solaire.

Nous lançons notre filiale de production d'énergie solaire SNCF Renouvelables pour produire une électricité décarbonée qui profite à tous.

Nous installons des fermes photovoltaïques sur notre foncier. Notre objectif est de couvrir en énergie solaire 20% de la consommation actuelle de nos bâtiments, nos gares et nos trains d'ici 2030, et de viser l'autonomie en 2050.

Cette nouvelle activité sera déployée dans tous les territoires et participera à l'effort national de verdissement des sources d'énergie.

Retrouvez toutes nos actions sur sn.cf/renouvelables

SNCF - 2 place aux Étoiles - CS 70001 - 93633 La Plaine Saint-Denis Cedex - 552 049 447 RCS Bobigny. © Olivier Foulon.

Pour nous tous 



Photo Sipa/Geoffrey Swaine

L'image • Sur les eaux de la Tamise... Comme au « bon vieux temps » !

Le Festival des bateaux traditionnels de la Tamise s'est conclu dimanche à Henley-on-Thames, petite ville fluviale située dans le sud de l'Angleterre, à l'ouest de Londres. L'événement a été créé en 1978 par des passionnés de navigation tristes de voir disparaître les bateaux artisanaux du deuxième plus long fleuve anglais. Dimanche, des dizaines de bateaux de fabrication ancienne ont ainsi vogué sur la Tamise à Henley, rejoints par plusieurs embarcations amphibies, mi-voiture mi-bateau.

Vie quotidienne

Mails, téléphone... Comment déconnecter du travail pendant les vacances ?

Crainte de louper un mail, peur d'être submergé au retour... Même en vacances, il est parfois difficile de ne pas jeter un œil à ses mails. Voici quelques conseils pour réussir à déconnecter vraiment du boulot.

Internet, télétravail, smart-phone pro... Nos modes de travail sont de plus en plus connectés et nous ont habitués à être constamment joignables. Difficile pour certains de ne pas jeter un œil à ses mails ou répondre à un message pro. Comment trouver l'équilibre ? Voici les conseils de Jean-Christophe Villette, psychologue du travail et directeur du cabinet pour le bien-être au travail Ekilibre.

« La première des choses, c'est d'anticiper. Il faut valider que les personnes qui travaillent avec nous sont informées de nos dates de congés. Si je ne suis pas le manager, échanger sur l'anticipation du travail auquel je ne participerai pas, prévenir ses clients et interlocuteurs habituels, mettre un message d'absence sur ses mails, indiquer une personne pouvant être contactée en cas d'urgence. Il faut aussi essayer de finaliser tout ce qui peut l'être avant de partir pour évi-



Si vous ne pouvez pas vous empêcher de consulter vos mails, fixez-vous une limite de temps. Photo d'illustration Pixabay

ter de laisser des sujets en attente ou à ses collègues », recommande-t-il.

S'imposer des limites

« Ce qui est important, c'est qu'en cas de consultation des messages pendant les vacances, il est important de se fixer une limite de temps. L'autre impératif, c'est que ça ne vienne pas impacter la disponibilité pour les relations familiales et sociales, les activités. Cette période de vacances est extrêmement précieuse, à la fois pour se déconnecter du travail et parce que c'est important pour la ré-

cupération physique et psychologique, et aussi pour se connecter à d'autres sujets », précise le psychologue.

Si l'on a un téléphone professionnel, on peut le déconnecter et donner son numéro personnel à une personne dans l'entreprise si l'on a besoin d'être contacté en cas d'urgence. On peut aussi déconnecter les applications professionnelles, le mettre en silencieux ou couper les notifications.

Jean-Christophe Villette conseille aussi de soigner son environnement. « Il est important de ranger tout ce qui est lié au

travail sur notre espace de vie personnel et de ne pas l'avoir en pollution visuelle. »

Au retour, pour ne pas crouler sous les mails et informations et angoisser de cette reprise, la solution est, là aussi, d'anticiper. « Avec l'accord de sa hiérarchie, on peut se réserver une demi-journée ou une journée quand on revient pour se reconnecter », martèle le spécialiste.

Gérer les sollicitations

Comment réagir face à un supérieur qui ne respecte pas ce temps de déconnexion et nous sollicite pendant les vacances ? « On en parle avant, on exprime son besoin, on demande à notre manager s'il envisage de nous contacter ou non [...] On ne doit absolument ne pas subir. »

Le psychologue rappelle que si nos besoins de déconnexion et d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle ne sont pas respectés par l'entreprise et que l'on se sent en difficulté, il existe des solutions. « On peut demander de l'aide en interne, au représentant du personnel, aux élus du personnel ou à un psychologue du travail. » Dernier conseil : contraignez-vous à être en vacances et à prendre du temps pour vous. Voici un bel objectif !

Télévision • Le nouveau challenge de Ruquier

Le suspense aura été de courte durée. Mercredi, Laurent Ruquier officialisait son départ de France Télévisions après 23 ans et de nombreux programmes parmi lesquels « Les Enfants de la télé » depuis six ans. C'est finalement sur la chaîne d'info en continu BFMTV que Laurent Ruquier reprendra du service à partir d'octobre pour une émission quotidienne, concurrente des journaux télévisés du soir de TF1 et France 2. Ce qui constitue un nouveau challenge pour l'homme de télé et de radio âgé de 60 ans et passionné par l'information. Laurent Ruquier, qui reste aux manettes des Grosses Têtes sur RTL, animera sur BFMTV la tranche 20-21 heures, du lundi au jeudi, au côté de la journaliste Julie Hammett (ex-LCD).

Plus Belle La Vie sur TF1

Un an et demi après son dernier épisode, *Plus Belle La Vie*, série diffusée sur France 3 de 2004 à 2022, sera relancé début 2024 sur la chaîne TF1 et sa plateforme de streaming MYTF1. L'heure de diffusion reste à décider. Cette fiction située à Marseille a été l'un des programmes stars du service public, avec ses 4 665 épisodes qui ont vu défiler 3 232 acteurs. Elle a atteint des pics d'audience à 6 millions de téléspectateurs en 2008 pour finir vers 2,5 millions de fidèles.

Immobilier

Économies d'énergie : les Français font moins de travaux de rénovation

Baisse des financements et du volume de travaux réalisés... Telles sont les conséquences des derniers changements lancés par le gouvernement encourageant davantage à la rénovation globale des logements. Et ce, à la défaveur des ménages les plus modestes, indique une étude.

Afin d'accélérer la rénovation des 5,2 millions de résidences principales considérées comme des passoires thermiques en France, le gouvernement a mis en place une série de mesures allant d'un fléchage massif des aides financières comme MaPrimeRénov' vers les rénovations globales jusqu'à l'interdiction progressive de location des logements les plus énergivores.

Mais le nombre de chantiers accompagnés par les primes de l'État recule fortement et ce, au détriment de ménages les plus modestes.

Une chute de 66 % des chantiers accompagnés

Si au premier trimestre 2021, 80 057 chantiers de rénovation énergétique ont été accompagnés par PrimesÉnergie.fr, site spécialisé dans le conseil en économies d'énergie, 27 269 l'ont été au premier trimestre 2023 selon son analyse*.

« Cette forte baisse de 66 % témoigne de la faible dynamique actuelle : les Français réalisent de moins en moins de travaux. Conséquence, le montant total des aides reversées baisse lui aussi passant de près de 110 millions d'euros au premier trimestre 2021 à un peu plus de 46 millions d'euros



La prime pour l'isolation des murs (20 % des déperditions thermiques) baisse en moyenne de 66 %. Photo stock.adobe.com

ros au premier trimestre 2023 », souligne PrimesÉnergie.fr, soit - 58 % d'aides reversées.

Les rénovations globales privilégiées par le gouvernement

Le gouvernement veut accélérer les rénovations globales, générant un maximum d'économies d'énergie, plutôt que les mono-gestes (isolation d'une toiture, isolation des murs, etc.). L'aide "Coup de pouce isolation des combles et des toitures" a, par exemple, été supprimée. En 2022, 670 000 rénovations énergétiques en France ont bénéficié de l'aide MaPrimeRénov'.

« Nous allons rester à l'avenir sur un volume de quelque 700 000 rénovations par an, mais nous visons des rénovations plus qualitatives », a ain-

si précisé Thierry Repentin, maire de Chambéry et président de l'Agence nationale de l'habitat (Anah)**, au journal *Le Monde* dans un article du 24 janvier 2023.

Le but du gouvernement, comme l'indique Effy.fr, site qui accompagne les particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique : « respecter les objectifs de décarbonation fixés par l'Union européenne », qui vise la rénovation de l'ensemble du parc immobilier européen et l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Des aides qui bénéficient désormais aux ménages les plus aisés

Chez PrimesÉnergie.fr, les rénovations globales ne repré-

sentent que 2,6 % des chantiers de rénovation énergétique réalisés au premier trimestre 2023. Pourtant, ceux-ci captent 39 % de l'ensemble des primes reversées aux Français.

Conséquence : alors qu'au premier trimestre 2021, 63 % du montant total des primes versées ont bénéficié aux ménages dits "précaires ou très précaires", selon PrimesÉnergie.fr, la dynamique s'est totalement inversée. Au premier trimestre 2023, seuls 35 % des montants ont été reversés aux ménages ayant les plus faibles revenus.

« Les rénovations globales des logements coûtent cher avec un reste à charge atteignant plusieurs milliers, voire dizaines de milliers d'euros. Un investissement rédhibitoire pour les ménages aux plus faibles revenus, d'autant plus

dans le contexte économique actuel », souligne la plateforme, pour qui les mono-gestes sont à court terme moins performants qu'une rénovation globale, mais permettent de réaliser des économies d'énergie immédiates.

Une hausse de la prime moyenne qui cache de grandes disparités

Si le montant de la prime moyenne reversée aux ménages augmente (1 697 € au premier trimestre 2023 contre 1 331 € au premier trimestre 2021), cela est dû essentiellement à la montée en charge des rénovations globales.

Certains travaux mono-gestes jusqu'ici privilégiés par les Français voient en effet leur prime s'effondrer. Par exemple, l'isolation d'une toiture, responsable à elle seule de 30 % des déperditions thermiques d'un logement selon PrimesÉnergie.fr, voit sa prime baisser de 49 % depuis le premier trimestre 2021.

La prime pour l'isolation des murs (20 % des déperditions thermiques) baisse en moyenne de 66 %. Pour les chaudières à très haute performance énergétique, la prime est désormais de 263 € en moyenne contre 916 € en 2021 (- 71 %). Parallèlement, la prime pour une rénovation globale augmente de 117 % pour atteindre 23 679 €.

● **Caroline Chaloin**

* D'après une analyse de plus de 150 000 chantiers de rénovation accompagnés sur les premiers trimestres 2021, 2022 et 2023

** L'Anah verse notamment l'aide MaPrimeRénov'aux ménages

Rénovation énergétique : les annonces du gouvernement sont-elles suffisantes ?

Le gouvernement a annoncé une série de mesures prises à la suite des discussions du Conseil national de la refondation (CNR) sur le logement.

● MaPrimeRénov' renforcée

Le dispositif MaPrimeRénov' sera renforcé avec davantage de guichets France Rénov' ouverts sur le territoire national et une augmentation du nombre de professionnels MonAccompagnateurRénov'.

● Prolongation du prêt taux zéro

Concernant le volet de la rénovation énergétique, il prolonge le prêt à taux zéro (PTZ), prêt sans intérêt à rembourser, jusqu'en 2027 mais avec des restrictions : ainsi, il sera notamment éligible pour les logements anciens uniquement en zones détendues et sous conditions de travaux de rénovation.

● Objectif : 200 000 rénovations globales

Des mesures seront présentées prochainement pour inciter les bailleurs sociaux à rénover leur parc immobilier.

Le gouvernement a également annoncé un nouvel objectif de 200 000 rénovations globales de logements par an dès 2024, contre 70 000 par an actuellement.

« On peut craindre que cet objectif ne soit qu'un énième effet d'annonce. »

Romain Villain, directeur général de Heero

« Sans un vrai accompagnement pour la réalisation des

travaux et le financement de ceux-ci, il sera difficilement atteignable, » remarque Romain Villain, directeur général de Heero, plateforme spécialisée dans le financement de la rénovation énergétique.

Même son de cloche du côté de la Fédération française du bâtiment (FFB) pour qui : « Ne rien prévoir en soutien des travaux de rénovation énergétique, après avoir annoncé qu'il faudrait investir 48 milliards d'euros de plus par an pour répondre aux objectifs, c'est aller droit dans le mur. »

● **Caroline Chaloin**

► Sommaire

Demain : Emploi

On a testé pour vous le métier de carrossier

Mercredi : Santé

Les pouvoirs insoupçonnés du muscle

Judi : Le droit et vous

Sur la route, le PV prouve seulement ce que l'agent a vu

Vendredi : Auto

Préparez votre camping-car pour les vacances

Samedi : Vie de famille

Contester une amende SNCF

Dimanche : Alimentation

Ce qu'il faut manger au petit-déjeuner pour faire le plein d'énergie

► Le dessin du jour

DÉCÈS DE JANE BIRKIN



► LeClub des abonnés

Pur produit de la scène lyonnaise, la gagnante des Victoires de la musique 2021 fait son retour sur la scène des Nuits de Fourvière. À 26 ans, **Pomme**, auteure, compositrice, interprète et musicienne qui a grandi à Caluire-et-Cuire, vient présenter au public lyonnais son dernier album, « Consolation ». 2 places à gagner pour le concert du 26 juillet à 21h30

Retrouvez tous les avantages des abonnés sur www.leprogres.fr/leclub



Pomme de retour aux Nuits de Fourvière Photo Progrès

► Contacts

Vous avez une question ou une proposition de sujet à soumettre à notre rédaction ? Écrivez-nous à : lplecteurs@leprogres.fr

Vous avez une belle photo que vous voulez voir publiée dans la rubrique l'Œil des lecteurs ? Envoyez votre photo, nette, horizontale, de bonne qualité, au format jpg, avec votre nom, le lieu et la date de prise de vue à : lpforum@leprogres.fr

► À votre avis

Drôles de noms

François Monnier, Lyon

Depuis 2003, chaque année, plusieurs communes aux noms rigolos, se retrouvent pour un week-end festif. Ainsi cette année en juillet, la commune de Corps-Nuds en Ille-et-Vilaine a accueilli entre autres, La Baffe (88), Bourré (41), Hébécrevon (50), Gland (02), Longcochon (39), Bidon (07), Monteton (47), Poil (58), Latronche (19), sans oublier Montcuq-en-Quercy-Blanc (46), chère à nos deux « immortels » Pierre Bonte et Daniel Prévot, localité révélée dans leur émission « Le Petit Rapporteur » de 1976. Voyez, toutes ces communes affublées de drôles de noms se sont habilement fait un nom, avec le leur !

► L'œil des lecteurs



Sous le pont de Sault-Brénez dans l'Ain Photo Régine Martin

Vous connaissez le 15 ?
Vous connaissez le 18 ?
Vous devez connaître les



Formés pour vous représenter, 15 000 bénévoles associatifs défendent vos droits en tant que patient. Vous trouverez leurs coordonnées dans le livret d'accueil ou sur le site de chaque établissement de santé.

Défendre vos droits Vous représenter Agir sur les lois

Retrouvez France Assos Santé près de chez vous sur france-assos-sante.org

France Assos Santé
 La voix des usagers



PAYER AVEC 
C'EST PAYER "MADE IN FRANCE".

CB - qui signifie Cartes Bancaires - c'est 40 ans au service de la souveraineté et de la simplicité du paiement : préservons-les !
Chaque jour, deux tiers des dépenses courantes des ménages français sont des paiements CB, ce qui représente un paiement par carte ou mobile sur cinq en Europe.

CB doit avant tout cette réussite, ponctuée durant toutes ces années par de nombreux succès, à ses membres, aux commerçants et à ses valeurs fondatrices.

L'INNOVATION : l'invention de la carte à puce, le paiement sans contact, le cryptogramme visuel dynamique, le paiement sécurisé by CB, le paiement dans les transports, la carte biométrique, les paiements digitaux...

LA SÉCURITÉ : la fraude maîtrisée à distance comme en proximité, l'hébergement des données en France, la conformité réglementaire, lesquels renforcent la confiance dans les plus de 14 milliards de paiements CB par an.

L'EFFICACITÉ : des coûts CB toujours plus compétitifs, la protection du pouvoir d'achat du consommateur, un fonctionnement optimal et une inclusion territoriale et sociale démontrés durant la crise COVID, notamment avec le paiement sans contact.

LA SOUVERAINÉTÉ : le choix de CB, c'est la préservation de notre souveraineté, la protection de nos données et de nos transactions, la défense de notre économie et de notre pouvoir d'achat.

Dans un monde de plus en plus incertain et face à la profonde transformation digitale des paiements, CB et son Conseil de Direction** s'engagent unanimement, à accélérer le développement de nouveaux services CB toujours plus inclusifs, sécurisés, innovants et performants. Ils s'engagent également à défendre la souveraineté de ce réseau historique de paiement par carte et mobile, au service quotidien des commerçants, des consommateurs et des citoyens français.



Tempête sur le Val de Saône

Le jour d'après, Pont-de-Vaux

Des rafales de vent à 120 km/h, et des trombes d'eau ont secoué la cité de Joubert en fin d'après-midi, samedi, provoquant des dommages considérables aux bâtiments. Mais fort heureusement, pas aux personnes.

Une quinzaine d'heures après la tempête qui a dévasté Pont-de-Vaux et les quinze communes alentour, depuis Feillens jusqu'à Saint-Trivier-de-Courtes, les sapeurs-pompiers (SP) du PC avancé installé à la caserne locale s'apprêtent à transmettre le relais aux équipes de la relève. Toute la nuit, les effectifs déployés se sont relayés auprès de la population pour sécuriser les habitations et procéder en particulier au bâchage des toitures envolées sous l'effet des trombes d'eau et des rafales de vent signalées à 120 km/h durant ce quart d'heure d'enfer.

Une tempête aussi violente que soudaine

Si les routes d'accès ont été nettoyées des arbres tombés et autres branchages, la ville offre encore en ce dimanche 16 juillet au matin les stigmates de la tempête aussi violente et soudaine, que dévastatrice. Les dégâts et leurs conséquences à l'hôpital avec le transfert de 39 patients vers le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse sont les plus marquants. Une centaine de mètres carrés de toiture ont été descellés et ont laissé un trou béant.

En ce dimanche matin, les pompiers accompagnés des services techniques inspectent le bâtiment sous toutes ses coutures pour évaluer l'impact de la tempête sur sa structure. Yannick Scalzotto, le sous-préfet de Belley de permanence, coordonne la cellule de crise. En début d'après-midi, il nous fait savoir que 21 résidents d'une aile qui doit encore être sécurisée devront trouver un héberge-



ment de substitution dans les 24 heures. Et dans la mesure du possible dans les établissements des environs, afin de ne pas les couper du soutien et du réconfort de leurs familles. « Maintenant, il y a tout le reste. Ce que l'on va découvrir au petit matin en effectuant nos tournées de contrôle et d'inspection » explique cette SP du centre de Pont-de-Vaux, en veille de 3 heures à 6 heures, et de nouveau sur le qui-vive à l'heure où d'autres prennent seulement leur petit-déjeuner. La fatigue se lit sur les visages, mais l'action prend le dessus. L'adrénaline les tient aux aguets.

L'orage est passé et la pression retombe progressivement.

Plus de 250 interventions des sapeurs-pompiers

Au total, les sapeurs-pompiers ont enchaîné 200 interventions depuis l'alerte. Et cinquante sont encore en cours le jour d'après... Des interventions de toutes natures, depuis la cave inondée jusqu'à la cheminée déboîtée en passant par la toiture envolée ou les câbles et poteaux électriques mis à terre. Les arbres dénudés, dépecés, témoigneront encore long-

temps de ce désastre. Tout comme les toitures de la mairie, de l'école communale, de la tulerie-briqueterie Wieneberger. Sans omettre cette grosse frayeur pour les 45 passagers du *Ville de Pont-de-Vaux* obligé d'amarrer en catastrophe sur le canal de Fleurville aux eaux d'ordinaire si tranquilles !

Devant la caserne des sapeurs-pompiers, on assiste au ballet ininterrompu des « grands moyens ». Ceux qui exigent les circonstances : VL tous usages, grandes échelles, bras élévateurs. Ainsi qu'un drone pour prendre de la hauteur et déceler l'invisible. Les éla-

guez se tiennent prêts, tronçonneuse sur la poitrine, tandis que les habitants, « armés » de pelles et de balais se chargent de nettoyer devant leur porte pour tenter d'effacer les outrages de la météo.

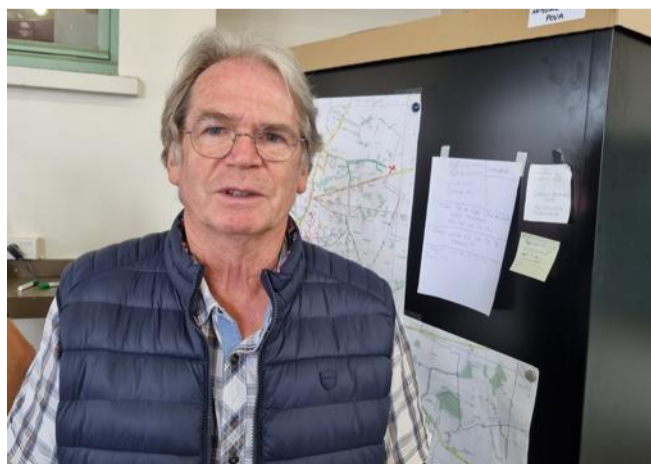
La suite, ce sera le chiffrage des dommages, les déclarations aux compagnies d'assurances et le travail de persuasion des élus auprès de la préfecture pour demander le classement de ce phénomène en zone de catastrophe naturelle de manière à accélérer les prises en charge de la reconstruction. Un vaste et triste chantier.

● Emmanuel Marquez

Les élus demanderont ce lundi la déclaration en « zone de catastrophe naturelle »

Yves Pauget, le maire de Pont-de-Vaux, a veillé tard. Ce matin, après une courte nuit de sommeil, il est venu faire le point avec les services de secours à la caserne et raconte les événements.

« On a vu arriver ce gros orage avec beaucoup de vent de manière tout à fait impuissante. Je me trouvais dans mon atelier à ce moment-là et je me suis empressé de fermer les portes, les fenêtres et les volets, et j'ai attendu que ça passe. Ça a duré entre 10 minutes et un quart d'heure. Les feuilles ont bouché les canalisations, l'eau n'évacuait plus et re-



Yves Pauget, maire de Pont-de-Vaux, se désole de « voir sa ville ainsi saccagée ». Photo Emmanuel Marquez

montait des égouts en passant à travers les toitures. Quand on a pu sortir, j'ai pris ma voiture pour évaluer l'ampleur des dégâts et je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de mal de fait. Des tuiles, des cheminées, des arbres tombés. Heureusement, les secours se sont rapidement mis en place et les pompiers ont été très efficaces dès les premiers instants. C'est très angoissant de découvrir sa ville saccagée dans cet état. »

S'il se réjouit de ne déplorer aucun dommage corporel, l'édile envisage déjà l'après-tempête pour ses

administrés. Avec le soutien de Guy Billoudet, son alter ego de Feillens, qui a déjà connu pareilles circonstances en 2017.

« C'était à peu près à la même période, et avec la même intensité », rappelle le vice-président du conseil départemental. « Dès lundi matin, je vais solliciter l'exécutif départemental pour demander à la préfecture la déclaration de "zone de catastrophe naturelle", de manière à faciliter les prises en charge auprès des compagnies d'assurances et accélérer ainsi le processus de reconstruction. »

mesure l'étendue des dégâts



Pont-de-Vaux constate l'ampleur des dégâts, le jour d'après la tempête. Photo Emmanuel Marquez



Les pompiers à pied d'œuvre pour tronçonner les arbres. Photo Emmanuel Marquez



La rue de Lattre sous les eaux. Photo André Descottes

Encore 500 clients d'Enedis privés d'électricité, ce dimanche, à 20 heures



Le *Ville de Pont-de-Vaux*, bateau transportant 45 passagers à ce moment de la journée, a été malmené et contraint à accoster sans qu'aucune victime ne soit heureusement à signaler. Photo Catherine Aulaz

À 9 heures, ce dimanche, Enedis annonçait encore 2 000 « points de livraison » privés d'électricité sur le secteur concerné par la tempête, alors que le pic est monté jusqu'à 7 000 à 22 heures dans la soirée de samedi. « La tempête a été très localisée, aux confins des trois départements - Ain, Saône-et-Loire et Rhône - indique Enedis. Nos équipes du secteur ont été mobilisées immédiatement, et ont reçu au fil des heures l'appui de renforts extérieurs du sillon rhodanien, de Drôme-Ardèche, de Vienne et de Saint-Étienne. Nous mettons à disposition un groupe d'éla-gueurs, en soutien des sa-peurs-pompiers, et nous avons commandé un hélicop-tère qui va venir en appui. Notre objectif est de rétablir le courant le plus vite possible. »

Une cinquantaine de salariés se sont ainsi trouvés à pied d'œuvre, pour un résultat sensible. À 14 heures, le nombre des clients privés de distribution était déjà tombé à 900 et à 20 heures, 500 clients n'étaient toujours pas connectés. Les communes les plus impactées étant, en plus de Pont-de-Vaux, celles d'Ozan, de Chavannes-sur-Reyssouze et de Mantenay-Montlin. Dans la journée de dimanche, Enedis se chargeait de faire converger treize groupes électrogènes, dont sept sur la seule commune d'Ozan, pour pallier les secteurs où l'électricité ne pourrait pas être rétablie. « Quelques transformateurs ont pris la foudre, expliquait-on chez Enedis. Ce lundi matin, dès 6 heures, les agents seront de nouveau à pied d'œuvre. »

Le sapin planté par le président Édouard Herriot est resté droit comme un I

Cela faisait deux ans que Sébastien et Anahita Jambon, un jeune couple d'entrepreneurs originaires de Dijon, se nourrissaient de leur rêve. « Pendant ces deux années, je suis venue tous les jours pour suivre l'avancée des travaux de rénovation de la Villa Rozet. La semaine dernière, nous avons reçu un premier avertissement puisque la foudre s'est abattue sur la maison... »

Mais de là à imaginer l'ampleur du désastre qui se présente sous nos yeux ! Si cette maison bourgeoise a gardé fière allure, malgré la tempête et sa marquise Belle Époque froissée par le vent, le parc de cette demeure de charme fait peine à voir. Les tilleuls centenaires qui bordaient la propriété, les chênes et les ormes sont pour la plupart éventrés, épluchés à vif. « Nous touchions au but », se désole la jeune femme, tandis que les pompiers procèdent à la taille des arbres pour sécuriser les lieux.

« La semaine dernière, nous avons ouvert notre page pour la proposer en location saisonnière. L'inauguration était prévue dans les tout prochains jours... »

Droit comme un I au milieu de ce néant, en surplomb de



Le sapin andalou planté par le président Édouard Herriot trône toujours fièrement dans le parc de la Villa Rozet. Photo Emmanuel Marquez

ce qui était hier encore une piscine, un sapin andalou trône fièrement. « Je ne connais pas son âge de manière très précise, se console Anahita, mais je sais qu'il a

été planté par le président Édouard Herriot (1872-1957) lors d'une de ses visites dans la région et ici à la villa en particulier. »

● E.M



Le cimetière de Pont-de-Vaux a été endommagé par la tempête. Photo Catherine Aulaz



Les habitants prenaient rapidement en main l'opération déblaiement. Photo Guy Sautarel

Ain 870 emplois créés en un an dans le département selon l'Urssaf

Sept cent trente postes supplémentaires dans les services en un an, 290 dans l'industrie, mais le secteur de la construction est en recul (80 postes en moins) de même que l'emploi intérimaire tous secteurs confondus (70 postes en moins). L'Ain comptabilise au total au 1^{er} trimestre 160 530 emplois salariés.

Selon la note de conjoncture de l'Urssaf de juillet 2023, l'emploi salarié dans le secteur privé a progressé de 0,5 % sur un an, au premier trimestre 2023, dans le département de l'Ain. Cette statistique représente 870 emplois créés sur un total de 160 530 emplois salariés recensés dans le département.

Dans le détail, par secteurs d'activité, ce sont les services (hors intérim) qui enregistrent la plus forte hausse (730 postes supplémentaires sur un total de 91 870 emplois, soit + 0,8 %) en raison du dynamisme affiché par les secteurs de l'hébergement et la restauration (480 postes, soit



Au premier trimestre 2023, les services de l'Urssaf comptabilisent 160 530 emplois salariés dans l'Ain, sur 2,1 millions dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Photo d'illustration Catherine Aulaz

+ 6,5 %), les activités scientifiques et techniques (250 postes, + 1,8 %), le médico-social (220 postes, + 1,2 %). À noter la baisse constatée dans le domaine du commerce et de la

réparation autos-motos (210 postes en moins, -0,8 %), qui est un très gros employeur (27 170 emplois).

Dans l'industrie, les effectifs sont en progression (290 postes

créés sur un total de 45 250 emplois, + 0,6 %), en particulier dans l'industrie du meuble (120 postes, + 2,7 %), les industries extractives (100 postes, + 2,2 %) et l'industrie

des plastiques et autres produits non minéraux (100 postes, + 1,1 %). En revanche, toujours dans l'industrie, le secteur des équipements électriques, électroniques et informatiques a subi une forte baisse sur un an (200 postes en moins, - 3,2 %).

Croissance moins forte qu'en région Auvergne-Rhône-Alpes

Le secteur de la construction est également orienté à la baisse (80 postes en moins sur un total de 14 190, - 0,6 %) alors que l'emploi intérimaire tous secteurs confondus est en recul aussi (70 postes en moins sur un total de 9 230 emplois, soit -0,8 %).

Globalement, la croissance des effectifs salariés dans l'Ain est inférieure à la tendance affichée au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes, qui présente une évolution annuelle des effectifs de l'ordre de 1,8 % sur un an, avec 37 020 nouveaux postes pour un total de 2,1 millions de salariés.

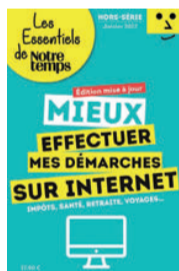
● Vincent Lanier

LES GUIDES ESSENTIELS

7 guides thématiques utiles au quotidien

Nouvelle collection 100% pratique !

12€90 seulement par ouvrage



Format 14,8 x 22,8 cm, 128 pages sauf Mieux préserver ma vitalité, format 13 x 20 - 96 pages

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Email

Téléphone

Bon de commande

à retourner accompagné de votre règlement à :

Le Dauphiné Libéré
Service VPC LPR
650 route de Valence
38913 Veurey cedex

Guides Essentiels

exemplaire(s) x 12€90 = €

Frais de préparation et d'expédition

Forfaitaire (quelque soit le nombre d'exemplaires dans votre commande)

+ 3€

Total de ma commande

€

GUIDES ESSENTIELS



Les informations demandées sont utilisées uniquement pour la livraison et la facturation de votre commande

LE PROGRÈS

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de « Groupe Progrès SA »

Ain

Maison d'Izieu : « Une histoire d'humanité »

Isabelle Lonvis-Rome, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances a présidé la cérémonie de la Journée nationale des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État Français et d'hommage aux Justes de France à la maison d'Izieu, ce dimanche 16 juillet.

Il n'y a sans doute que ce type de lieu pour réunir les représentants de la Nation dans leur diversité. Ce dimanche matin, il y avait du beau monde à la Maison d'Izieu, aux confins de l'Ain, dans ce département marqué par la rafle du 6 avril 44, autant que par les actes héroïques des maquisards.

Aux côtés d'Isabelle Lonvis-Rome, ministre née dans l'Ain, il convient de citer, pour montrer l'importance du moment, Chantal Mauchet, préfète de l'Ain, entourée des sous-préfets Maggi et Scalzotto, des députés de l'Ain Olga Givernet et Jérôme Buisson, de l'ancien député du Rhône Marc Fraysse, de Bernard Rey, président des maires ruraux de l'Ain, et de nombreux élus locaux et départementaux ; on remarquait les présences de M^e Richard Zelmati, président du Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France) Auvergne-Rhône-Alpes et du grand rabbin de Lyon, Daniel Dahan.

« Agir contre toute forme d'intolérance »

Sarah, Esther, Elie, Jacob et les autres... Les prénoms des quarante-quatre enfants juifs arrêtés par Klaus Barbie et ses sbires, le funeste 6 avril 1944, étaient égrenés,



Empreinte d'émotion et d'esprit républicain, la cérémonie a réuni de nombreuses personnalités. Photo François Le Stir

La jeune juge et le vieux nazi

« L'échange a été bref, je n'ai pas voulu baisser les yeux devant lui. J'ai vu la barbarie dans son regard. » Les yeux bleu azur de la ministre ne cillent pas mais l'émotion est encore là quand Isabelle Lonvis-Rome narre sa rencontre à la prison Saint-Paul de Lyon avec Klaus Barbie, emprisonné après avoir été condamné pour « crimes contre l'humanité », notamment pour la rafle

avant que le représentant du culte juif ne lise le psaume 129, en hébreu et en français : « Qu'ils aient honte et reculent tous ceux qui haïssent Sion. »

« Nous devons agir contre

des enfants d'Izieu. Juge de l'application des peines, la magistrate, âgée de 24 ans, est alors sollicitée par le médecin-chef de la prison qui évoque une « grâce médicale » pour l'ancien nazi, vieillard malade.

À 24 ans, elle est face au bourreau nazi

« Cela a interrogé toutes mes convictions et je me suis demandé, moi l'humaniste, comment je pouvais

toute forme d'intolérance et de racisme, pour qu'enfin chacun comprenne que l'autre est soi », scandait la représentante du gouvernement empruntant à Victor Hugo : « Qui prend le passé pour ra-

envisager de refuser cette grâce. Je n'ai pas été relancée sur cette demande et Barbie est mort en détention », se souvient Isabelle Lonvis-Rome qui, trente-six ans après, n'a pas varié d'un iota. « Aujourd'hui, je ne changerais pas d'avis sur cette grâce. Non, on ne peut pas pardonner de tels crimes d'un revers de bras », argue la jeune juge devenue ministre de la République.

cine a pour feuillage l'avenir. »

« C'est une histoire d'humanité ici à Izieu, une histoire d'enfants et un enfant c'est l'humanité entière », disait encore la ministre, désireuse

Un lieu unique de mémoire

C'est le paradoxe des lieux. Le Mémorial des enfants d'Izieu respire la sérénité autant qu'il incarne la barbarie et son horreur. Colonie d'enfants juifs, on y jouait, on s'y amusait, jusqu'à ce que « ce qui fut joie fût mué en tragédie » disait la ministre, Isabelle Lonvis-Rome. Si une histoire terrible s'y est jouée, la Maison d'Izieu est un de ces symboles de l'humanité dans son essence. Le grand rabbin de Lyon Daniel Dahan citait le Talmud, disant « qu'un peu de lumière repousse beaucoup d'obscurité ». La maison d'Izieu est baignée de lumière, le Mémorial permet de saisir l'histoire, sans s'appesantir. « Dans le souvenir, on peut construire l'espoir », soufflait la ministre. Ne jamais oublier et construire demain, le credo d'un lieu mémoriel unique, à découvrir et à faire découvrir. Au nom de tous les enfants, d'hier et d'aujourd'hui.

● F. L. S.

de « lutter contre l'antisémitisme dont il existe encore des relents aujourd'hui et contre lequel il faut être intraitable ».

Mina, Georgy, Marcel ou Claudine, d'autres enfants d'Izieu n'en attendent pas moins. Un symbole ô combien prégnant pour une Journée nationale des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France empreinte d'émotion et de la reconnaissance de la Nation.

● François Le Stir

Décès ● Jane Birkin, une habituée des scènes aindinoises

Jane Birkin s'est éteinte ce dimanche, à l'âge de 76 ans. Cette artiste complète avait joué à plusieurs reprises sur les scènes de l'Ain. Elle s'était notamment produite sur la scène de l'Ekinox à Bourg-en-Bresse, le 8 mars 2019, où pour la première fois elle interprétait son « Gainsbourg symphonique », accompagnée par 70 musiciens issus des conservatoires de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax. « Serge aurait été ému aux larmes », avait confié l'artiste à l'issue de ce spectacle extraordinaire. Classieuse dans un smoking noir sur chemisier blanc, une main dans la poche, elle avait interprété 22 titres plus ou moins connus de Gainsbourg avec sa voix si singulière.

Jane Birkin était revenue dans le département en septembre 2021, au Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes, pour y présenter le fruit de sa collaboration avec Étienne Daho. La chanteuse avait rencontré son public une fois descendue de scène et dédié son livre *Monkey Diaries*, une sorte de journal intime.



Photo d'archives Progrès/Marc Dazy

Auvergne-Rhône-Alpes ● Le boom des levées de fonds au premier semestre

La Biotech, la Cleantech, la Fintech, les semi-conducteurs sont les secteurs qui ont fait exploser, au premier semestre 2023, le nombre de levées de fonds dans la région. Sur la période, la région Auvergne-Rhône-Alpes a enregistré, en effet, 68 opérations de levées de fonds (312 en île de France) soit une augmentation de +70 % du nombre par rapport au premier semestre 2022. Si le nombre de levées de fonds a explosé, le ticket moyen (6,9 millions d'euros) a baissé de -15 %, ce qui n'a cependant pas fait reculer le total des montants levés.

Des levées de fonds qui ont été principalement tirées par le Rhône (291 millions d'euros) suivi de l'Isère (67 millions d'euros) et de la Savoie (29 millions d'euros). Dans le Top 5 des plus belles levées de fonds enregistrées sur le premier semestre 2023, on retrouve la biotech Amolyt Pharma qui a levé 130 millions d'euros, de quoi intégrer le Top 10 des levées de fonds en France sur le premier semestre 2023. Suivent ensuite la medtech Carthera (37,5 millions d'euros), la cleantech savoyarde Ataway (25 millions d'euros), la fintech bressane N2J Soft (24 millions d'euros), et la start-up grenobloise Greenwaves Technologie (20 millions d'euros). Suivent ensuite la medtech Carthera (37,5 millions d'euros), la cleantech savoyarde Ataway (25 millions d'euros), la fintech bressane N2J Soft (24 millions d'euros), et la start-up grenobloise Greenwaves Technologie (20 millions d'euros).

Bourg-en-Bresse

Salut Jean-Pierre, adieu « JiPé »

Ce dimanche matin en me rendant à Pont-de-Vaux, au lendemain de la tempête, j'ai repensé à toi, à nous, à nos fous rires sur le Mondial de quad que nous avons couvert un certain nombre de fois ensemble pour *Le Progrès* de l'Ain. Nous te savions en petite forme, mais nous nous accrochions comme toi à l'espoir de partager bientôt une bouffe entre potes. Comme tu le faisais depuis un bon moment en t'accrochant à la vie, en rendant coup pour coup à cette saleté de maladie.

Malheureusement, en chemin vers la prairie, un autre de tes amis photographes – « Jiji » pour ne pas le citer – nous a annoncé la terrible nouvelle, celle que nous n'aurions jamais voulu apprendre. Tu venais de jeter l'éponge ce samedi après-midi, un an quasiment jour pour jour après « Olive » et huit mois tout au plus après Marc. Avant, il y avait eu déjà « Mimi » et « Peupeu », tes collègues de la photo à Bourg-en-Bresse, et puis un autre Jean-Pierre, à Lyon, laborantin comme toi au début de ta carrière, entamée au *Courrier économique de l'Ain*. La liste est tellement longue qu'elle nous renvoie à la figure notre âge avancé et l'accé-



Jean-Pierre Balfin, outre ses talents de photographe au *Progrès* de l'Ain notamment, était un chasseur et un pêcheur émérite, qui adorait également aller aux champignons.

Photo Pierre-Yves Royet

lération de notre propre compte à rebours : pas encore très vieux, mais plus tout jeune non plus...

Assez « mûr » en tout cas pour te remercier de ton dévouement lors des sorties inoubliables de l'Amicale des journalistes de l'Ain. Quand tu n'hésitais pas à négocier le tarif du car de l'entreprise familiale et à prendre toi-même le volant pour réduire la facture et nous transporter à tra-

vers la région. Qu'est-ce qu'on a rigolé ensemble, qu'est-ce qu'on a apprécié d'avoir un copain « bonne poire » comme toi. Avec ton franc-parler, tes jugements définitifs, ton goût pour la musique irlandaise, ta bombarde et ta guimbarde que tu sortais pour le plaisir des copains et qui ont fini par nous rendre sourds. Ta passion pour les chevaux, que tu as entretenue jusqu'au dernier jour. Tes retards et tes excuses « à la con ». Ton peigne avec lequel tu étais définitivement fâché, ton allure détachée. Et bien sûr l'art de la photographie, que tu étais si fier d'avoir étudié. À Avignon, toi aussi...

Jean-Pierre, notre collègue, notre poteau est parti ce samedi à l'âge de 63 ans. Dans la sérénité, apaisé, entouré des personnes qui l'ont aimé. Ses garçons, Guillaume et Patrick. Ses sœurs, Lilou et Pascale. Et Margaux, notre collègue de *L'Ain agricole*, qui l'a accompagné sur cette dernière ligne droite. Et qu'il venait tout juste de prendre pour épouse, pas plus tard que ce jeudi 13 juillet. Salut Jean-Pierre ! Adieu « JiPé » !

La crémation est prévue le 25 juillet prochain au crématorium Comtet de Viriat.

Châtillon-sur-Chalaronne

« Quoi de plus beau que de pouvoir représenter sa région ? »

Élue Miss Châtillon Pays de Dombes en mars dernier et Miss Pays de l'Ain dans la foulée, le 8 juillet, Alizée Bidaut rêve de s'emparer de la couronne régionale qui sera mise en jeu en septembre, dernière étape avant le concours de Miss France.

Quel est votre sentiment après cette magnifique victoire ?

« Ça a été un choc émotionnel, une vague de joie et d'incompréhension qui m'a entièrement envahie. Je suis très heureuse et fière de pouvoir porter ce titre pour vous, habitants de l'Ain, mais également pour la belle cité de Châtillon-sur-Chalaronne, là où tout a commencé. »

Comment envisagez-vous la suite de cette aventure ?

« J'espère aller le plus loin possible dans cette aventure. Jamais je n'aurais pensé être sélectionnée jusqu'ici. Je prends mon rôle d'ambassadrice à cœur et c'est pour cela que j'aimerais réussir à décrocher ce titre régional qui me fait tant rêver, qui m'apportera énormément de bonheur, de courage et de confiance. Je voudrais donner le sourire et rendre fiers tous les Aindinois et Aindinoises. »

Rêvez-vous déjà à un titre



Laurent Kawecki, président du comité de Miss Châtillon Pays de Dombes, et Alizée Bidaut Miss Pays de l'Ain 2023.

Photo fournie par le comité

régional et pourquoi pas de l'écharpe de Miss France ?

« Bien sûr ! Ce serait magique, de l'ordre du rêve éveillé. Quoi de plus beau que de pouvoir représenter sa si jolie région ou même notre beau pays. Participer à l'élection Miss Rhône-Alpes peut me donner la chance d'accomplir un rêve, celui de me tenir debout sur le plateau de Miss France. La possibilité de partager ce rêve

avec les Aindinois mais aussi de pouvoir venir à leur rencontre serait pour moi la plus belle des récompenses. Il est très important pour moi de remercier toutes celles et ceux qui m'ont soutenu et qui ont voté en masse. Je compte sur eux le 23 septembre pour qu'ensemble le rêve de Miss Rhône-Alpes devienne réalité. »

● **Propos recueillis par notre correspondant Dominique Dubreuil**

VIES DES SOCIÉTÉS

Transferts de siège social

ELEVEN AUTOMOBILES

SAS au capital de 30.000 €
Siège : 731 ROUTE D ANSE 69400 LIMAS
901293423 RCS de VILLEFRANCHE-TARARE

Par décision du président du 11/07/2023, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 29/06/2023 au 348 allée des Filléristes Zone Industrielle de Fétan 01600 TREVOUX.
Président: M. REYMOND Bastien 11 rue du Lurin 69650 ST GERMAIN AU MONT D OR
Radiation au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE et ré-immatriculation au RCS de BOURG-EN-BRESSE.

362803300

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes volontaires

SELARL HUIS AINTER ME MICHEL-WAGNER ANGELINA

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MERCREDI 26 JUILLET à 14h30

Visite à 14h

Au 81B Ave de la Libération
01500 AMBERIEU EN BUGEY

MATERIEL MOTO CULTURE NEUF STIHL et EGO
Coupe bordures, tailles haies, débroussailluses, tondeuses, robots, nettoyeurs haute pression, charrie, vêtements de protection, chargeurs et batteries, consommables et pièces de rechanges
Photos sur site : www.huisainter.fr

362951400

eBra
GROUPE

Euro
Légales

Marchés publics

Agir en proximité
avec les acheteurs
publics et privés

Publication
des procédures

Plateforme
de dématérialisation

Votre contact
Clotilde DOUBLIER
07 88 41 35 05

leprogres.marchespublics-eurolegales.com
estbourgognemedia.marchespublics-eurolegales.com

Haut-Bugey

Le Tam-tam, l'icône objet des années 1970 revisité en métal

Créé en 1968 par le designer oyonnaxien Henri Massonnet, le tabouret culte et fonctionnel ouvre un nouveau chapitre de son histoire. Un spécialiste de la décoration a imaginé une version métallique et peinte à la main. Après l'obtention des droits, la production a été lancée en Inde.

« Le Tam-tam, je le connais depuis que j'ai 5 ans ! Je suis né dans les années 1970, c'était un produit de grande consommation. Chez moi, chez mes voisins, tout le monde en avait. » Jacques-Antoine Ryon fait partie de la génération qui a « grandi avec cet objet déboitable, pas cher, devenu iconique », utilisé comme tabouret d'appoint, guéridon, table de chevet... Cinquante ans plus tard, ce spécialiste de la décoration, installé dans les Yvelines, a eu l'idée de sortir une nouvelle version... en métal. « J'ai rencontré Gérard Dominioni (président de la Stamp, qui détient les droits, NDLR) par hasard sur le Salon de l'hôtellerie, il y a bientôt un an. Je lui ai parlé du projet, pensant me faire rembarer. Mais non, il était super ouvert et m'a proposé un modèle de contrat, on s'est mis d'accord. Je lui ai envoyé un échantillon et il a validé. »

Fabriqué et peint à la main, en Inde

Créé en 1968 par le designer Henri Massonnet, l'historique Tam-tam est moulé en plastique et démontable. Aujourd'hui, il est donc réinterprété avec élégance par la société Bazar de luxe. Un peu plus

lourd, il est soudé en une seule pièce, en conservant forme et proportion, évidemment. « Il correspond tout à fait à l'air du temps en termes de décoration. Deuxième avantage, il est peint à la main, aux doigts pour être plus précis, donc la possibilité de couleurs est plus étendue. On a développé déjà une vingtaine », détaille Jacques-Antoine Ryon.

Contrairement à son papa, fabriqué dans la Plastics vallée, par AG Plast, le nouveau Tam-Tam est conçu en... Inde. « C'est la seule région dans le monde où les gens travaillent de manière artisanale, ce qui permet d'avoir un résultat fait main. On dirait des Tam-tam en céramique, c'est presque comme de la poterie, ce qui leur donne leur charme », justifie l'entrepreneur qui espère en vendre 15 000 d'ici la fin de l'année. « On produit au fur et à mesure, puis on importe par container de 1 000 pièces. On vient de recevoir notre 3^e. Les débuts sont prometteurs. Évidemment, on ne fera pas les volumes similaires à ceux du modèle en plastique, car il coûte plus cher. » Cette nouvelle version est affichée autour de 100 €, dans des boutiques à Paris, Lyon, etc. « On œuvre en France et en Europe en tant que grossiste. On vend à des gens qui peuvent le vendre. J'ai aussi 5 magasins, dans lesquelles ils sont présentés, poursuit Jacques-Antoine Ryon. Le siège social de l'entreprise est à Marseille, les locaux de stockage et les bureaux sont à Houdan, dans les Yvelines. Avec deux petites boutiques à Marseille et Toulouse et trois magasins, moteurs de notre activité détail, à

Rouen, Lyon (rue Auguste-Comte) et Rennes. »

Le Tam-tam métallique sera présenté lors du Salon maisons et objets début septembre à Paris. Avec l'ambition de séduire les hôtels notamment. « Pourquoi ne pas en faire une table de nuit originale, pour rendre des chambres plus gaies ? »

Aussi une version extérieure ?

Jacques-Antoine Ryon ne manque pas d'idées. « On travaille sur un modèle avec un dessin camouflage, peau de vache, panthère. On est assez créatif. Avec aussi des peintures à l'aspect mat et un peu rugueux, pour l'extérieur. C'est un peu sans fin, autant que la limite technique le permet. Avec l'accord de Gérard Dominioni évidemment. J'aimerais aussi faire travailler des artistes dessus. Tout dépendra aussi de l'engouement du public. »

● Alexandre Psaltopoulos



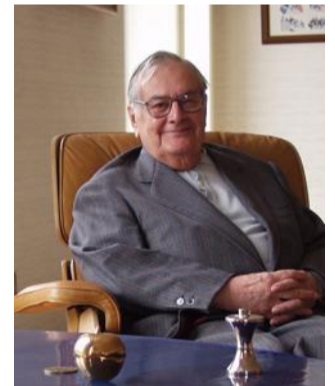
Un spécialiste de la décoration a imaginé une version métallique et peinte à la main. Après l'obtention des droits, la production de ce nouveau Tam-tam a été lancée en Inde. Photo Alexandre Psaltopoulos

Un contrat de licence signé avec la Stamp

« La Stamp a signé un contrat d'édition avec une société qui est autorisée à fabriquer et distribuer selon des critères précis un Tam-tam métallique », explique Gérard Dominioni, président de la Stamp, créée par Henry Massonnet. « On part du principe que tout ce qui met en valeur le produit Tam-tam est bon pour le nôtre, vendu bien moins cher. L'idée émanant de cette personne, de la fabrication à la commercialisation, il nous a paru plus intéressant de faire un contrat de licence,

moyennant une rémunération de royalties. J'avais déjà eu des contacts, mais pour des projets plus ou moins farfelus. Cette version en métal est sympa. »

Gérard Dominioni rappelle que la Stamp collabore déjà « avec le Moma à New York, le plus grand musée d'art contemporain au monde. [...] Au total, on en produit entre 50 000 et 150 000 par an. Cela dépend des commandes, des grosses opérations. Le Tam-tam est proposé en une quinzaine de couleurs, chromé, transparent, etc. »



L'Oyonnaxien, Henry Massonnet, inventeur du Tam-tam, en 1968. Photo DR

Groissiat ● Comité des fêtes : dernière réunion avant les vacances



Les membres du comité des fêtes de Groissiat. Photo Jean-Pierre Miaglia

Mardi 11 juillet, le comité des fêtes de Groissiat s'est réuni pour une dernière réunion avant les vacances, avec à l'ordre du jour la fête du village qui aura lieu les samedi 9 et dimanche 10 septembre. Évelyne Morand, maire adjointe, a été chargée de distribuer les cartes pour celle-ci. La paella sera à 12 euros pour les adultes et le menu enfants à 5 euros.

À cette occasion, le comité des fêtes offrira l'apéritif. Pour la réservation, contacter Monique Roy au 06.80.37.43.20 ou bien emorand@mairiegroissiat.fr.

Oyonnax ● Le hameau de Bouvent a fêté Marie-Madeleine, sa sainte patronne



Les membres actifs du comité des fêtes entourent Patrick Pelin le président. Photo Michele Retty

lées dans une joyeuse ambiance, le soleil s'étant invité pour l'occasion à la dernière minute. Gisèle, une cheville ouvrière de longue date, tient à préciser : « Tous les bénéficiaires nous permettront de financer des animations et faire des dons ».

Comme le veut la tradition, le hameau de Bouvent était en fête ce dimanche 16 juillet. Dès 9 heures le matin, les cloches de la petite chapelle ont sonné pour inviter les nombreux fidèles à la messe célébrée par le père Daniel Lefeuvre. Cet édifice au toit vernissé est ouvert une fois l'an en l'honneur de Marie-Madeleine la sainte patronne. Le comité des fêtes présidé par Patrick Pelin n'a pas, comme d'habitude, ménagé ses efforts. Buvette, tombola, vente de galettes... permettaient de patienter jusqu'à 13 heures. Le repas champêtre sous chapiteau a rassemblé les plus gourmands et les habitués venus des villages voisins.

Les festivités se sont déroulées dans une joyeuse ambiance, le soleil s'étant invité pour l'occasion à la dernière minute.

Oyonnax**Emmanuelle Girod reconduite à la présidence de l'US Veyziat**

Emmanuelle Girod. Photo d'archives Jean-Pierre Miaglia

La présidente de l'US Veyziat, Emmanuelle Girod, ouvrait l'assemblée générale du club ce jeudi 13 juillet par des remerciements aux joueurs seniors pour leur implication tout au long de l'année. Le club compte 233 licenciés, avec trois équipes seniors.

Chaque éducateur faisait le bilan des équipes sous leur ordre, en passant en revue le bon et le moins bon. Quant aux seniors, il a été évoqué une trop grosse quantité de cartons rouge ; une charte est mise en place pour la saison

prochaine.

Le club fêtera les 60 ans cette année ; l'ambition est de monter en D2. Des nouveaux joueurs arrivent au club, pour l'entraîneur Eddy Bouvier, « il faudra plus de motivation sinon ils ne joueront pas ».

La démission du trésorier qui est arbitre a été annoncée : il ne peut plus faire les deux. D'autres personnes rentrent au bureau. Il se compose d'Emmanuelle Girod au poste de présidente, de Jean Jacques Matz le trésorier, de Jacques Maire secrétaire et correspondant et des membres Fatih Kaygisiz, Rémi Alberto, Jean-Charles Loche et Salim.

Le bilan financier est bon malgré quelques manifestations qui ont moins bien marché. Jacques Maire, secrétaire du club, a dévoilé la venue d'un nouveau prestataire MIHB.

Reprise des entraînements le vendredi 4 août, des rencontres amicales sont programmées.



Les seniors à l'assemblée générale. Photo Jean-Pierre Miaglia

Bellignat**Fin des cours du programme de réussite éducative**

Quelques participants au goûter de fin de session du Programme de réussite éducative. Photo Gérard Micaud

Ce jeudi 13 juillet, Véronique Ravet, maire de Bellignat, a invité Michel Perraud, maire d'Oyonnax, son premier adjoint Laurent Harmel, et Carmen Flore, première adjointe d'Arbent à rejoindre les acteurs et bénéficiaires du Programme de réussite éducative (PRE) des trois communes pour partager un goûter de fin des cours de la session 2022-2023.

Le dispositif PRE est une démarche collective issue d'un partenariat local de la politique de la ville et du Plan de cohésion sociale pour les enfants de 2 à 16 ans présentant des signes de fragilités scolaires, sociales, familiales ou sanitaires.

En 2022-2023, 160 enfants ont été concernés par le dispositif dans les trois municipalités. Les intervenants référents seront indemnisés à hauteur de 550 euros pour financer, entre autres le permis de conduire.

Laurent Harmel estime aussi que « cela permet de mettre en lumière les aspects positifs dans certains quartiers prioritaires pour obtenir l'égalité des chances ».

Il faut s'adresser dans tous les centres sociaux, dans les écoles, ou les mairies. L'accueil du public est aussi organisé au 91 bis cours de Verdun à Oyonnax. Téléphone : 04.74.73.42.68.

Oyonnax**L'amicale des anciens Oyomen à tenue sa 1^{re} assemblée générale**

Les anciens joueurs en AG. Photo Jean-Pierre Miaglia

Créée en avril 2022, l'amicale des anciens Oyomen a tenu sa première assemblée générale ce samedi 15 juillet. L'association enregistre déjà 85 adhérents et est dirigée par deux co-présidents Richard Menotti et Olivier Sicard.

Ce samedi 15 juillet, l'amicale des anciens Oyomen (AAO) a tenu sa première assemblée générale au café de France. Cette jeune association est née le 12 avril 2022 par la volonté de Thierry Emin, Joe El Abd et Patrice Lallemand afin notamment de faire vivre l'historique et la mémoire du club au travers de ses anciens joueurs et ainsi de faire perdurer le lien générationnel entre anciens et joueurs actuels.

Le but est aussi d'apporter une aide aux joueurs pendant leur passage au club dans les choix

de leur formation, de leurs projets professionnels d'aider le club avec des événements.

La tenue de cette assemblée au café de France est symbolique puisque c'était jusqu'en 1975 le siège de l'USO Rugby. Les réunions avaient lieu dans cette salle ainsi que les réceptions et le départ en déplacement de toutes les équipes du club.

85 adhérents pour la première année

Pour la première année, l'association compte 85 adhérents venant des anciens joueurs dispersés dans toute la France, la jeunesse de cette amicale demande une meilleure organisation et une implication des adhérents.

Des trophées des légendes ont été remis à Roger Sainvoirin, Raymond Cogne et Pierre Chevallieras. Un quatrième sera dé-

dié à Roger Nicolet récemment décédé ; le président demanda une minute d'applaudissement. Une proposition de création d'un Mémorial rouge et noir et d'un Mur des légendes a été évoquée.

La cotisation est de 25 euros.

Ce groupe se doit de grandir dans son fonctionnement avec une plus grande implication des adhérents et aussi attirer les anciens joueurs qui ont fait évoluer le club vers ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire l'une des 14 meilleures équipes françaises.

Le bureau se compose de deux co-présidents, Richard Menotti et Olivier Sicard, du trésorier Jean Monod, du trésorier adjoint Gilles Cambon, du secrétaire Yves Duraffourg et du secrétaire adjoint Franck Palourdet.

● De notre correspondant Jean-Pierre Miaglia

Arbent-Marchon • Les cousins Picod se retrouvent pour la 47^e fois

Les cousins Picod ont passé une agréable journée. Troisième debout à droite, Éliane Curtet, le joyeux drille des cousins Picod. Photo Gérard Reydellet

Les descendants de Constant et Marthe Picod de Montcoux, (Saint-Hymetière-sur-Valouse, Jura, berceau de la famille en Petite Montagne depuis le XVI^e siècle), se sont retrouvés le 15 juillet pour leur 47^e cousinade à la salle Jeanne-d'Arc à Arinthod (Jura). Ils étaient soixante, l'effectif se réduit un peu pour diverses causes, et surtout les anciens ont de l'âge et la relève des plus jeunes n'est pas très motivée pour assurer l'organisation. La famille est grande, environ 200 cousins, et dispersée, la plus éloignée vit à Mayotte (976). Un noyau dur est toujours présent pour continuer ces cousinades chères à certains, comme Éliane Curtet, née Picod demeurant à Marchon.

La doyenne des cousins, 98 ans, est Dorette domiciliée en Suisse mais n'a pu se déplacer. Bernadette Jullien et Thérèse Favre, 84 ans, étaient donc les doyennes du jour, Léane Picard-Bernet, 6 ans, étant la plus jeune. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur, non sans avoir eu une pensée pour les absents. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

Charix

Révision de la convention du groupe scolaire avec Apremont

Grâce à la création d'une cantine à Apremont, la répartition des charges du Regroupement pédagogique intercommunal a été révisée. Le conseil accepte (7 voix pour, 1 abstention) de partager de moitié le salaire de l'atsem, soit 24 heures et 8 heures hebdomadaires de l'accompagnateur dans le bus.

Les communes d'Apremont et de Charix ont mis à plat les charges financières du coût des écoles avec les frais de personnel et de fonctionnement. Considérant que les frais de transport n'existent plus en raison de la création d'une cantine à Apremont, la répartition des charges est à réviser. Par comparaison, il s'avère que les coûts sont semblables, sauf les frais de personnel plus élevés à Apremont justifiés par le salaire de l'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) et de l'accompagnateur dans le bus scolaire.

La convention signée au début du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) répartissait les charges entre les communes avec notamment pour moitié les frais de bus et le salaire de l'Atsem au prorata des heures. Il convient désormais de se prononcer sur une nouvelle répartition des charges. Le conseil accepte (7 voix pour, 1 abstention) de partager de moitié le salaire de l'Atsem, soit 24 heures et 8 heures hebdomadaires de l'accompagnateur dans le bus.



L'école de Charix accueille les plus grands dans le cadre du Regroupement pédagogique intercommunal Charix-Apremont, le CE2, CM1 et CM2. Photo Yves Bourrier

Le conseil recherche une personne salariée pour participer au bon fonctionnement de la cantine à Charix : du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 13 h 30.

Santé

Concernant l'avenir de la maison de santé du Frêne, il s'avère que les charges de loyers et de frais de secrétariat pèsent lourdement sur les médecins et que ceux-ci n'envisagent pas de rester implantés dans cette maison de santé. Les élus, soit déjà 11 communes, ont donné leur accord de principe pour financer les frais de secrétariat uniquement, et non les loyers. Une convention avec la société immobilière de la maison de santé du Frêne devrait intervenir pour une durée de 5 ans pour

la participation des communes. Sept membres du conseil votent pour la participation financière de la commune, 1 voix contre.

Devis pour la réfection des pourtours des fontaines retenu

MH TP pour un montant de 7 760 € hors taxes pour la réfection autour de la fontaine de la place du village.

Devis établi par la société Rodino retenu pour des éléments en bois à positionner pour le rétrécissement de la voirie pour un montant de 2 167 € hors taxes. Si ces éléments apportent satisfaction une fois mis en place, une autre opération sera alors envisagée.

● De notre correspondant Yves Bourrier

Nurieux-Volognat

Les travaux de réfection des routes vont reprendre



La réfection des routes, des travaux de saison.

Le programme 2023 va démarrer. Photo Yves Bourrier

Jean-Marc Ancian, premier adjoint en charge des travaux, fait le point sur les travaux en cours et à venir à court terme.

● Voirie

Une réunion entre la société Colas, la commune et l'agence d'ingénierie de l'Ain est prévue le 18 juillet pour les travaux du programme voirie 2023 qui débiteront par le passage piéton et Crépiat. Il était possible pour les propriétaires du lotissement le Grand Verger de procéder à des travaux au prix du marché. Tous n'ont pas répondu à l'entreprise. La réfection aura lieu en septembre, ainsi que le tour de l'église de Volognat.

● Forêt

La réunion d'attribution des lots de chauffage a eu lieu lundi 3 juillet. 14 lots de 8 m environ ont été attribués.

● Point de rencontre secours

Des panneaux d'accueil à l'entrée de la forêt communale, financés par Haut Bugey Agglo-

mération, pour accélérer la prise en charge des secours (incendies, personnes accidentées, randonneurs perdus) pourront être installés. L'ONF suivra cette installation, un accord de principe est demandé au conseil municipal.

● Accès à la fibre

La date de mise en service commerciale de la nouvelle armoire de fibre optique qui couvre les hameaux de Volognat et du Berthiand est fixée au 15 septembre 2023 lors d'une réunion publique à Peyriat. À partir de cette date, les administrés concernés pourront, sauf blocages identifiés lors de travaux, souscrire à un abonnement fibre auprès de l'opérateur de leur choix.

L'entretien de la ligne à haute tension 20 000 volts sur Crépiat aura lieu du 11 septembre au 3 octobre. Un groupe électrogène sera installé pour fournir de l'électricité aux habitants pendant cette période.

● De notre correspondant Yves Bourrier

Montréal-la-Cluse ● Les stages multi-activités se poursuivent cette deuxième semaine de vacances scolaires



Les jeunes footballeurs lors de l'activité futsal au gymnase du collège. Photo Roger Guillot

Lors des deux premières semaines de vacances scolaires, le club de football met en place des stages multi-activités. Lors de la première, une trentaine de jeunes pour la plupart licenciés au club ont participé aux activités proposées.

Le football est toujours au programme, complété aussi par d'autres disciplines. Ainsi, l'ultimate frisbee, l'accrobranche, la natation à la piscine d'Oyonnax étaient au menu mais aussi d'autres moins sportives mais prisées des jeunes telles que le tournoi de consoles ou la sortie laser game ont été organisées.

Pour la seconde semaine, le foot golf, le canoë-kayak, le foot pétanque, une balade au lac, la rediffusion d'un match sont prévus. Le football ne sera pas oublié avec le matin, différents exercices techniques.

Montréal-la-Cluse ● Tennis et activités diverses au programme des jeunes tennismen



Julien Comte et Jérémy avec les jeunes, jeudi matin. Photo Roger Guillot

Julien Comte, entraîneur diplômé de tennis et Jérémy ont organisé diverses activités pour les scolaires lors de cette première semaine de vacances et pour les collégiens et les lycéens la semaine précédente. Le tennis était au cœur de ces journées avec du travail technique selon le niveau des participants, des répétitions des gestes de base avec correction si nécessaire par les encadrants. Une trentaine de jeunes a répondu à l'invitation.

De plus, pour les jeunes intéressés, d'autres activités étaient proposées l'après-midi : jeux collectifs, piscine, laser game notamment.

Les inscriptions pour les licences 2023-2024 sont prévues le jeudi 7 septembre de 18 à 20 heures au club house, cela sera aussi possible le 9 septembre lors du forum des associations. L'assemblée générale est prévue le 16 septembre en fin de matinée.

Haut Jura-Saint-claude

Des agents en souffrance au travail

Saint-Claude vs communauté de communes, le retour. Depuis le retrait des délégations de Jean-Louis Millet début juin, Haut-Jura-Saint-Claude se fracture. Une situation qui ne date pas d'hier. Et n'est pas sans incidence sur le personnel. S'ajoutent à la plainte émanant de la directrice du musée déjà en cours d'instruction, les plaintes de deux anciennes salariées pour harcèlement. Et d'autres témoignent d'un climat de travail délétère.

Un conseil communautaire qui se déchire, des plaintes déposées à l'encontre d'élus mais aussi d'agents de Haut-Jura-Saint-Claude. Rien ne va plus au sein de la communauté de communes depuis qu'Isabelle Heurtier, présidente, a retiré ses délégations au 2^e vice-président, Jean-Louis Millet, à la suite d'une plainte pour harcèlement émanant de la directrice du musée de l'Abbaye (lire par ailleurs).

Et ce n'est qu'un début. Vendredi 23 juin, deux anciennes collaboratrices, Sophie Dalloz, ex-directrice de l'office de tourisme, et Sonia Gourmand, ancienne directrice des ressources humaines à la comcom, ont déposé plainte, via leur avocat, Me Benjamin Marraud des Grottes, auprès du procureur de la République à l'encontre de Laure Chervet, directrice générale des services (DGS) pour harcèlement moral ; contre Raphaël Perrin, ancien président de l'intercommunalité ; et contre Jean-François Demarchi, vice-président aux ressources humaines, pour non-assistance à personne en danger.

Deux tentatives de suicide pour une ancienne salariée

« J'ai pris mon poste de directrice des ressources humaines le 1^{er} octobre 2018, raconte Sonia Gourmand. Dès juillet 2019, la DGS m'a surchargée de travail en me confiant des missions qui n'étaient pas de mon ressort,

notamment la restructuration de l'office de tourisme, qui était à l'époque un Établissement public à caractère industriel et commercial (Epic). Au quotidien, elle remettait en question mon travail. Colères, ordres et contre-ordres, ça a été désastreux et épuisant. »

Burn-out pour l'ex-directrice de l'office de tourisme

Le 27 novembre 2019 après une réunion avec la DGS, « où [elle s'est] sentie humiliée par ses propos », l'ex-directrice des ressources humaines tente une première fois de mettre fin à ses jours en avalant des ansiolytiques.

À son retour en février 2020, elle se sent mise à l'écart. « Au placard. Je n'avais plus les codes, assurément. Une autre personne se chargeait des missions qui devaient m'incomber. » Au soir du 17 juillet 2020, après un nouvel arrêt de travail et la réélection du président, « je me dis que rien ne va changer. Désespérée, je tente une nouvelle fois d'en finir ».

Depuis, elle est placée en arrêt maladie, jusqu'à la fin de son contrat qui ne sera pas renouvelé au 1^{er} octobre 2020. Elle enchaîne ensuite les arrêts de travail pour cause de « syndrome dépressif », note son médecin.

Arrivée en janvier 2020 à la tête de l'office de tourisme, Sophie Dalloz assure elle aussi avoir été victime d'un burn-out. « Tout a commencé à se dégrader fin 2020, lorsque j'ai envoyé une de-



« Il est temps que ça s'arrête avant qu'il y ait un vrai drame. »

Sonia Gourmand, l'une des plaignantes

mande, directement à mon vice-président, pour une meilleure indemnisation des frais kilométriques des agents », explique-t-elle.

« L'avancée des dossiers était bloquée par le mutisme de la DGS, mes budgets étaient constamment refusés. Cette façon de faire m'a épuisée et j'ai craqué nerveusement. »

Son contrat n'est pas renouvelé et s'achève en décembre 2021.

bre 2021.

Un timing qui interroge

Les faits se sont déroulés en 2019 et 2020, alors pourquoi porter plainte aujourd'hui ? « C'est la situation de mes anciens collègues du musée de l'Abbaye, eux aussi en burn-out, qui m'a fait réfléchir, répond Sonia Gourmand. Il est temps que ça s'arrête avant qu'il y ait un vrai drame. »

Sophie Dalloz évoque, elle, un concours de circonstances : « J'en parlais avec le maire de Saint-Claude, qui m'a transmis les coordonnées de son avocat. Avec Sonia, nous déposons plainte pour aider les autres à sortir de leur souffrance, nous savons ce qu'ils vivent. On le fait dans une démarche de justice. »

● Dossier réalisé par Jamila Chafii

« Une omerta qui nous paraît impossible à briser »

Bien avant que les deux plaintes à l'encontre de la DGS ne soient déposées, *Le Progrès* s'est penché sur les conditions de travail au sein de la communauté de communes. Des signalements, sporadiques et anonymes, nous étaiant déjà parvenus en 2019. La donne a changé pour la vingtaine de personnes que nous avons recontactées.

Ils dénoncent un « système trop pyramidal »

« On sait qu'il y a aujourd'hui un effet de groupe, que nous ne sommes pas les seuls. Des personnes sont en souffrance au travail, et ce n'est pas normal », confie une ancienne salariée. « Mais il y a beaucoup de peur. C'est

pour cela qu'on hésite à vous rappeler, parce qu'on sait que les représailles seront lourdes de conséquences », glisse une autre personne encore en poste.

« On ne peut rien remettre en cause. Le salarié n'existe pas, il doit obéir, avance un autre salarié. Il y a une règle au sein de cette comcom où tout le monde sait ce qui se passe, pour certains des cas de harcèlement, mais personne ne parle. Il y a une omerta qu'il semble impossible à briser. » Une autre abonde : « Il y a un système trop pyramidal. Si on a le malheur de ne pas être d'accord avec ce qui nous est demandé, quand on ne comprend pas le sens par exemple, on est mis au placard, isolé. »

« On veut que ça évolue dans le bon sens »

D'autres, qui ont quitté Haut-Jura-Saint-Claude, évoquent « un mal-être chronique ». L'un d'entre eux résume l'état d'esprit : « On accepte de témoigner pour dénoncer, mais surtout alerter et que la situation évolue dans le bon sens, parce qu'on ne sait plus quoi faire pour être entendu ».

Tous pointent le management de la DGS. « On ne peut pas lui enlever ses compétences en matière de gestion d'une collectivité, mais il y a un management par la peur. » Contactée, Laure Chervet n'a pas souhaité apporter de commentaire.

Zoom ► Qu'en disent les représentants syndicaux ?

Certains témoins assurent avoir alerté les syndicats, « mais il ne s'est rien passé », regrettent-ils.

Contacté, Karime Hendor, délégué du personnel CGT, préfère ne pas s'exprimer à ce sujet, « parce qu'on a rarement tous les tenants et aboutissants ».

Julien Vandelle, représentant syndical et ancien délégué du personnel, explique : « Des soucis il y en a, mais ils sont classiques d'un fonctionnement en équipe ».

Le directeur de la médiathèque ajoute : « À l'époque où j'étais délégué du personnel, lors des comités sociaux territoriaux (CST), on abordait davantage des problèmes liés aux outils, à l'amélioration des process, etc. »

« L'omerta, je la récuse »

« Je sais que la DGS peut être clivante, mais il y a aussi beaucoup d'agents avec qui ça se passe bien. Elle est capable d'empathie. Oui, il y a des personnels en souffrance, mais elles sont partagées des deux côtés. S'il y a un dysfonctionnement, c'est le manque de communication. Mais l'omerta, je la récuse. »

Également délégué du personnel, Franck Nicolas assure lui n'avoir jamais été approché par des agents pour des problématiques relatives à des burn-out.

Ceyzériat

Pas d'augmentation des tarifs pour la cantine et la garderie périscolaire

Le dernier conseil municipal a eu lieu mercredi 12 juillet. Plusieurs points ont été discutés : les tarifs de la cantine et du périscolaire, l'avancée des travaux dans la commune ou encore la demande de financement pour la Maison de la santé.

Réuni mercredi 12 juillet sous la présidence du maire Jean-Yves Flochon, le conseil municipal a notamment décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine et ceux de la garderie périscolaire pour la prochaine rentrée.

● Scolarité

L'inflation s'est invitée dans la séance du conseil municipal, avec le constat d'une augmentation significative du poste lié aux achats des produits alimentaires. Sur la proposition de la commission scolaire, conduite par Claudine Trentesaux, les élus ont néanmoins décidé de ne pas augmenter les tarifs, afin de ne pas impacter les familles. Ils ont aussi convenu de poursuivre l'engagement dans les circuits courts, à travers la plateforme Agrilocal, qui favorise l'achat de produits locaux de qualité pour la préparation des repas.

Claudine Trentesaux a par ailleurs présenté les comptes rendus des conseils d'école, indiquant un possible fléchissement des effectifs à l'horizon de la rentrée 2024. Par conséquent, des questions pourraient se poser, à terme, concernant le maintien ou non de la cinquième classe de



Les élus ont décidé de ne pas augmenter les tarifs de la cantine scolaire à la rentrée. Photo d'illustration Rémy Perrin

l'école maternelle.

● Demandes de financement

Le conseil municipal a validé les demandes de soutien auprès du conseil départemental pour les projets d'investissements de l'année 2024, avec une double demande d'accompagnement, portant en premier lieu sur une extension de la Maison de santé et, en second lieu, sur le projet de renaturation de la cour de l'école maternelle.

S'agissant de la Maison de santé, les travaux permettraient d'aménager deux cabinets supplémentaires, sachant que l'ensemble des locaux sont aujourd'hui occupés. Une demande de financement sera également déposée auprès des services de la Région.

Pour la cour de l'école maternelle, il s'agit d'une demande de l'équipe pédagogique, relayée par les parents d'élèves

avec l'assentiment de la commission scolaire, qui s'inscrit aussi dans la lutte contre le réchauffement climatique à travers la résorption d'un îlot de chaleur.

● Travaux

Côté travaux, la réception de la voirie et des cheminements piétons vers le parc municipal, ainsi que les travaux du city-stade, sont programmés le 22 juillet. Claude Carte, adjoint en charge des bâtiments et des finances, a de son côté indiqué que les travaux de réaménagement du pôle administratif devraient débuter fin juillet, pour se prolonger aux mois de septembre octobre.

La dépense prévisionnelle s'élève à 150 000 €, y compris la reprise de la climatisation.

● Urbanisme

Côté urbanisme, la procédure de modification et de révision simplifiée suit son cours,

Le conseil municipal d'enfants au parlement européen



Le conseil municipal des enfants a fait son entrée au parlement européen de Bruxelles et présenté son travail d'une année sur l'institution. Photo Mario Molard

Lors du conseil municipal, Josette Froment, conseillère déléguée, a présenté le compte rendu du déplacement des enfants du conseil municipal des enfants (CME) à Bruxelles pour aller à la découverte du parlement européen. Cette visite sur trois jours s'est avérée très enrichissante. L'accueil

par le député européen de Saône-et-Loire Arnaud Danjean a été particulièrement apprécié.

Des remerciements ont été aussi adressés aux accompagnateurs, et notamment la co-animatrice du CME Sylvie Polizzi, et le premier adjoint Christian Pommeruel.

le conseil ayant validé le dossier transmis aux services de la Dreal. À noter une diminution des projets de construction individuelle, et une poursuite des projets liés à la pose de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

● 2^e régiment médical de la Valbonne

Un protocole d'accord avec

le 2^e régiment médical a été paraphé le jeudi 22 juin en mairie de Ceyzériat, en présence du Colonel commandant le régiment. Une signature qui marque la volonté conjointe des deux parties d'aller vers un renforcement du lien entre l'armée et la Nation.

● De notre correspondant Mario Molard

Verjon

Plus de 150 exposants ont participé au vide-grenier de Heder

Dès l'aube, vendredi 14 juillet, de nombreux exposants ont envahi les petites rues du village aux maisons en pierre du Revermont pour trouver l'emplacement idéal. Un soleil de plomb et une chaleur intense étaient une fois encore annoncés pour cette journée de fête nationale. Les emplacements à l'ombre des grands arbres qui bordent la rivière le Solnan ont été pris d'assaut.

Les bénéfiques pour la protection du patrimoine

La présidente de l'association Heder, Christine Putin, se félicite : « Nous ne pouvons qu'être satisfaits au vu de la réussite de notre manifestation annuelle. En milieu de matinée, nous avons enregistré plus de 150 exposants. Les visiteurs très nombreux, ont majoritairement choisi de venir tôt le matin et il y avait donc une foule importante qui déambulait entre les stands dans les petites rues à la recherche de la perle rare. Heureusement que nous pouvons compter sur les jeunes du village pour nous donner un bon coup de main. »



Romain, ancien restaurateur local, avait bien choisi son emplacement juste devant le Solnan. Photo Isabelle Gaillard

Peu après 15 heures, dans la chaleur intense, le village était déserté et à 16 heures, presque

tous les exposants avaient remballé. « Mais cela n'a pas empêché notre stand de restauration et buvette de fonctionner à plein régime jusqu'en début d'après-midi, note la présidente. Nous avons vendu un très grand nombre de repas et de crêpes. Les bénéfices seront réinvestis dans des actions pour l'histoire et la protection du patrimoine du village. »

Val-Revermont ● Les habitants du quartier en Buyaz font la fête des amis



Une journée sympathique pour le quartier en Buyaz. Photo Pierre Vulin

Vendredi 14 juillet, le quartier en Buyaz à Cuisiat, commune de Val-Revermont a fait la fête. Non pas la fête nationale mais la fête des amis, et cela pour la seconde année. Certes, ils étaient moins nombreux que l'an dernier mais tous étaient contents d'être venus. Le rendez-vous pour l'an prochain a même déjà été pris.

Ambronay

Fête nationale : 185 années célébrées pour le corps des sapeurs-pompiers



Le corps des pompiers en 1900. Photo fournie par la caserne

À l'occasion de la commémoration du 14-Juillet, le corps des sapeurs-pompiers d'Ambronay a célébré ses 185 ans avec un repas festif sous les chapiteaux, suivi d'un apéritif et d'un bal des pompiers. 400 convives, le maximum accepté, ont été accueillis.

La fête nationale du 14-Juillet aura donné l'occasion aux sapeurs-pompiers de fêter le 185^e anniversaire du corps d'Ambronay. Créée en 1838, la caserne se trouvait en lieu et place du club de pétanque.

C'est en 1979, qu'elle déménagera pour rejoindre l'emplacement actuel, bien plus spacieux. Pour marquer cet anniversaire, « qui se prépare depuis un an », devait rappeler Frédéric Buffet, chef de corps, un chapiteau a été

monté pour accueillir 400 convives, le maximum accepté.

Plusieurs interventions

La soirée a débuté par des « Bandas », avant un repas très festif. Le traditionnel bal des pompiers, animé par DJ Guiz, venait clore les festivités.

Vincent Mancuso, maire, a d'abord adressé des remerciements aux élus locaux, à Au-



À l'heure de l'apéritif, le chapiteau s'est rempli rapidement. Photo Jacques Giunta

rélie Petit et Joël Brunet conseillers départementaux, à Alexandre Nanchi, conseiller régional et président du Schéma de cohérence territoriale Bugey-Côtière Plaine de l'Ain, ainsi qu'au lieutenant Philippe Brun de l'union départementale des sapeurs-pompiers, pour leur présence et leur soutien aux centres de secours et anciens pompiers. Il s'est ensuite dit heureux de voir autant de monde, ce qui

traduit le fort soutien des habitants aux pompiers.

400 convives accueillis

Dans son intervention, Joël Brunet a mis l'accent sur la disponibilité des pompiers à toute heure du jour et de la nuit. « C'est un privilège pour un maire de posséder un centre de secours dans sa commune. »

Varambon

Première bourse autos de collection et sportives



Le stand des sportives du partenaire de Pont-d'Ain. Photo Jean-Jacques Bailly

Sur le site du Clos des Brotteaux, le Club mécanique des bords de l'Ain (CMBA) organisait ce samedi 15 juillet leur première bourse autos de collection et sportives. L'organisation s'est faite en partenariat avec Charvaz Auto de Pont-d'Ain et le comité d'animation de Varambon. La manifestation a commencé à 9 heures pour se terminer vers 22 heures.

De nombreux exposants étaient présents et l'on comptait une vingtaine de stands comme les voitures sportives, la vente de véhicules d'occasion, stand de gravure et découpe laser, stand de voitures miniatures, stand de pièces détachées, et aussi un stand où l'on pouvait avoir un tee-shirt personnalisé. La buvette bien-



Le président, Patrick Chaffanel, auprès de stand de gravure. Photo Jean-Jacques Bailly

venue par cette chaleur était tenue par le CMBA, et la restauration par le comité d'animation avec frites, hot dog et plat avec émincé de poulet, riz et champignons.

Saint-Jean-le-Vieux

Grand prix cycliste, pétanque, repas : la fête d'Hauterive a fait le plein

Samedi 15 juillet sur la place de la Culaz à Hauterive, le soleil était bien présent, alors que ce hameau de Saint-Jean-le-Vieux faisait sa fête et abritait pour la 37^e édition, le Grand prix cycliste. 113 coureurs, dont 3 cadets, 1 minime et 1 féminine, venus de plusieurs clubs, prenaient le départ donné par Christian Batailly, maire de la commune.

52 doublettes pour le concours de pétanque

Cette année, seules deux associations ont pris en charge les festivités. Le vélo club local pour la course et la dynamique amicale des jeunes qui a géré la pétanque et le repas du soir. Le concours de pétanque a mis en lice 52 doublettes par poule. Toutes les zones de la place du hameau étaient occupées par les compétiteurs, formant pour certains des binômes mixtes.

Le soir venu, le chapiteau mis en place, a accueilli de nombreux convives.

Une crainte vers 20 heures avec la pluie qui s'invitait, mais pour une très courte durée.



113 coureurs ont pris le départ du Grand prix cycliste. Photo Jacques Giunta



Toutes les zones de la place étaient occupées par le concours de pétanque. Photo Jacques Giunta

Ambérieu-en-Bugey

Dumont Sécurité Ferno France a fêté ses 70 ans d'existence



L'équipe actuelle de l'entreprise. Photo Jean-Marc Perrodet

L'une des plus anciennes entreprises ambarroises est septuagénaire et en pleine forme. Dumont Sécurité est notamment spécialiste des équipements médicaux de sécurité que les pompiers utilisent.

Dumont Sécurité est l'une des plus anciennes entreprises ambarroises. Créée en 1950 par Robert Dumont qui tenait un magasin de cycles dans la Croze, la société d'extincteurs *Pégase* ne cessera d'évoluer sous l'impulsion de Robert, décédé tragiquement en 1971. Jean, son fils, cycliste professionnel qui a participé à plusieurs Tours de France sera contraint d'interrompre sa carrière pour prendre la succession. La so-

ciété se spécialisera dans les équipements de véhicules incendie. En 1983, Jean crée « Ferno France » pour l'équipement des véhicules de secours.

Un chiffre d'affaires en progression constante

De 90 millions de francs en 2000, le chiffre d'affaires est passé à 106 millions en 2001 dont 20 % à l'export avec des pays comme l'Irak, l'Afrique du Sud, la Norvège...

« Je suis descendu de vélo pour prendre le relais de mon père. Personne ne croyait en moi. Sur quarante collaborateurs, il n'en resta alors plus que quatre. J'ai mis le paquet sur nos extincteurs *Pégase* en étendant la gamme jusqu'à 10 000 articles sur le catalogue », explique l'entrepreneur à la retraite. « C'est mon

père qui a mis au point le mécanisme de percussion dans la cuve de l'extincteur, système qui équipe encore aujourd'hui de nombreux extincteurs du marché ».

L'entreprise a de moins en moins fabriqué et s'est orientée sur le négoce. « En 1983, poursuit Jean Dumont, je crée Ferno-France, un joli coup. Je deviens distributeur des produits Ferno-Washington fabricant de matériel d'immobilisation et de transport qui compte 83 distributeurs pour 140 pays. » Sa principale clientèle, ce sont les sapeurs-pompiers pour lesquels l'entreprise fournit le matériel de secours aux victimes et les équipements de secours médical. « Parallèlement, continue Jean Dumont, je développe d'autres partenariats avec de nom-

Une affaire de famille

En 2016, Laurent Arnaud cède le groupe à son fils Cyrille Arnaud accompagné d'un ensemble d'investisseurs composé en majorité de cadres de l'entreprise. La modernisation des sociétés se poursuit avec l'intégration de nouveaux outils de digitalisation, de mobilité et de communication.

Le développement de ces dernières années amène le groupe à un chiffre d'affaires de 21,5 millions d'euros sur le dernier exercice. Il est composé de cinquante personnes réparties entre les postes itinérants sur l'ensemble du territoire français et les fonctions supports basées sur le site historique d'Ambérieu-en-

Bugey qui représente un entrepôt logistique de plus de 6 000 m².

Devenues leader de l'équipement pompier, les sociétés du groupe travaillent avec l'ensemble des Sdis (centres départementaux d'incendie et de secours) français, la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, et le Bataillon des marins pompiers de Marseille.

Le développement passe maintenant par la diversification de la clientèle des industriels, les ambulanciers, les revendeurs, les associations de premier secours et plus globalement l'ensemble des acteurs de la sécurité et du secours.

breuses marques comme Laerdal Médical France (qui fabrique notamment les fameux mannequins de secourisme pour l'apprentissage de ventilation) Gallet (MSA Safety, pour casques de pompiers), Eau et feu, VTN... En 2002, j'emploie 30 personnes entre les administratifs, les commerciaux et les vérificateurs d'extincteurs. Une équipe familiale très réactive. »

Passage de témoin en 2002

Jean Dumont décide de passer la main après 31 ans à la tête de Dumont Sécurité Ferno France. Laurent Arnaud, un régional de l'industrie du papier, rachète les deux sociétés en 2002. Il devient propriétaire en 2003 de la société SMSP spécialiste du matériel de sécurité et de protection de vente à distan-

ce.

La société continue son développement en France et à l'export notamment dans les pays limitrophes et en Afrique. Ferno France lance le Ferno F2 qui devient rapidement le leader des brancards pompiers. Dumont Sécurité poursuit sa croissance et sa modernisation en intégrant les outils modernes de gestion.

● De notre correspondant Jean-Marc Perrodet

Zoom ► L'entreprise en chiffres

- Chiffre d'affaires 21,5 millions d'euros
- Distribution 85 % en France 15 % à l'export
- Plus de 6 000 références
- 6 000 m² d'entrepôt
- 35 employés sur le site
- 10 commerciaux et 5 techniciens.

Bettant

La fête champêtre aura lieu le dimanche 23 juillet

Les membres du comité des fêtes vont organiser une grande fête champêtre le dimanche 23 juillet.

Ce sera la troisième année mais pas consécutive et pour cause. La première fois a eu lieu avant les années Covid puis il y a eu une interruption de trois ans.

La reprise s'est faite en 2022 et cette année, les responsables veulent mettre sur pied une manifestation diversifiée comme le souligne la présidente Cécile Jourdain. « Il y aura une farfouille, une exposition d'artisans, de nombreuses animations pour les enfants avec deux châteaux gonflables, quatre

groupes de musique, une artiste de peinture et sculpture en terre cuite, des buvettes et de la restauration rapide. »

Expo de véhicules anciens, farfouille, musique

Il y aura de la musique dès 10 heures le matin et les visiteurs bercés par les notes, pourront également découvrir une exposition de motos et de voitures anciennes. Une tombola sera mise en place et elle fera gagner des tours de voitures aux gagnants.

Une cinquantaine de bénévoles seront sur la brèche pour préparer et veiller au bon déroulement de cette fête.

Les membres du comité des fêtes assistés par ceux des associations de Bettant (club de gym, chasse, boules, football et sou des écoles) commenceront les installations le vendredi avec montage des barnums, des chapiteaux et du parquet, branchements électriques, dressage des tables et des bancs.

Pour la farfouille, il y avait des préinscriptions au local des boules les 24 et 28 juin et 1^{er} juillet.

● De notre correspondant Henri-Pierre Zito

Pour tout renseignement :
M^{me} Jourdain 06.38.18.88.38
ou M. Berverloo
06.03.09.62.27.



La fête champêtre aura lieu sur le champ où l'on parque les voitures lors de la montée historique de l'Écurie Luisandre. Photo Henri-Pierre Zito

Cleyzieu

Une déambulation musicale originale dans le village



Le cortège musical descend la rue du village. Photo Alain Baudry

L'association « Le Temps des Arts » a proposé, samedi 15 juillet de 11 heures à midi, une déambulation musicale originale, celle d'un pianiste juché sur une remorque, tirée par le tracteur d'un habitant du village, Alain Laissus. Le public l'a suivi durant 1 km en partant du haut du village entouré par les champs, pour rejoindre la salle du Cercle.

Le pianiste concertiste Pascal Gallet a, en effet, clos à Cleyzieu sa dixième prestation dans le cadre des Musics TransRhône ; ainsi des communes telles que Montagnieu, Villebois, et Tenay, lors de l'étape du Tour de France, ont pu bénéficier, de ce festival de piano itinérant.

À Cleyzieu, ce sont au total 80 personnes, villageois ou amis venus pour cette occasion, qui

ont entendu et apprécié le musicien. Pascal Gallet est né à Chambéry, donc originaire de notre région, et a créé un festival de piano itinérant Musics TransBauges en 2019, devenu TransRhône en 2022. Il se rend dans les villages et fait entendre des pièces issues du répertoire classique (Bach, Mozart, Chopin), et également de célèbres musiques de films (Vladimir Cosma, *Le Grand Blond avec une chaussure noire*, Ennio Morricone...).

Pour clore le concert, une étudiante ukrainienne de 19 ans, qui prend des cours avec Pascal Gallet, enseignant dans deux conservatoires, à Paris et Marseille, a brillamment interprété une autre pièce musicale.

Un repas partagé a réuni ensuite tous les participants.

Innimond • Pas de conséquences graves pour l'accident du Trial

Claude Catanèse, président du Trial club de Jonage, organisateur de la 39^e édition du Trial d'Innimond, qui s'est déroulée le 18 juin dernier, a tenu à faire le point sur les circonstances et les conséquences de l'accident survenu au cours de cette épreuve. La victime explique avoir eu les bras tétanisés lors d'une descente au lieu-dit Tré-la-Cha. Il n'a pas pu contrôler ses freins et a heurté un arbre à faible vitesse. Dans sa chute, le guidon de sa moto s'est planté dans l'aine.

Après un diagnostic du Dr Brolle-Cioccolini, médecin de la course, en présence des pompiers de Lhuis, le blessé a été hélitreuillé vers l'hôpital de Challes-les-Eaux pour être opéré avec succès au niveau de l'artère fémorale. Le président souligne la rareté des accidents sur cette épreuve - c'est seulement le troisième survenu en 39 ans - et le bon fonctionnement des secours.

Vaux-en-Bugey

Le jardin des auteurs 2023 a pris de l'ampleur

Avec pas moins de 20 auteurs et/ou écrivains, une exposition de peinture, de contes, et un photographe de talent, l'association Maison Panis a réussi une nouvelle fois le pari de l'événement culturel : « Le jardin des auteurs 2023 ».

C'est le 1^{er} juillet que l'association « Maison Panis » de Vaux-en-Bugey a su une nouvelle fois organiser pour sa 3^e édition, « Le jardin des auteurs » avec le désir de s'inscrire dans un format revu à la hausse que ce soit en qualité comme en fréquentation. En effet, pas moins de 20 écrivains ont répondu à l'invitation pour cette journée culturelle, sans compter la présence d'un photographe passionné, qui petit à petit s'installe son activité.

L'événement a aussi pu compter sur la participation de bénévoles. Le jardin des auteurs, c'est aussi une proposition de contes en plein air, sur scène, et improvisés. Ces animations accompagnées par des ateliers pour toutes les générations étaient également l'opportunité de découvrir en famille une exposition d'œuvres picturales qui demeurent l'identité culturelle de ceux qui s'animent toute l'année sur la commune de Vaux-en-Bugey dans la peinture sur toiles, à l'huile, l'aquarelle et l'acrylique... pour des réalisations uniques et non formatées.

Des livres et de la diversité

La forte représentation des écrivains a offert une grande hétérogénéité : roman, album, essai, découverte ethnologique... L'insolite était aussi au rendez-vous de cette journée, avec notamment un opus primé pour être un sujet résolument international et origi-



Une vingtaine d'auteurs et en parallèle, une exposition de peintures et photos. Photo Philippe Bonnet



Les écrivains reçoivent les prix Panis. Photo Philippe Bonnet

nal. Cet opus pose la question : « Mais qui est la femme de Columbo ? ». Une inspiration littéraire découlant d'une série policière télévisuelle indémodable.

Le conte de plein air avec huit femmes en musique

Pour le conte, dans le parc paysager Panis, pas d'hommes, mais huit femmes passionnées qui ont expérimenté en amont la parole et l'expression orale, la lecture, installées dans la maison de la jeunesse et de la culture (MJC), d'Ambérieu-en-Bugey pour ensuite transmettre cette ex-

périence à Vaux-en-Bugey. Un moment fort et interpellant, accompagné d'une ambiance musicale légère de jazz manouche.

De la photo exceptionnelle

Enfin, difficile de rater les photos et livres exceptionnels (éditions Melrakki) d'Adrien Favre qui par son talent raconte dame nature avec « Le temps de forêts », une exposition animalière, mais également « Solitude » et le temps des chimères.

● De notre correspondant Philippe Bonnet

Serrières-de-Briord • Mise en place d'un distributeur de paddle en libre-service



Marc Brosson, en jaune à gauche, supervise la mise en route du distributeur par les techniciens d'Equip. Photo Roger Robin

des batteries connectées à des panneaux solaires », explique Marc Brosson, moniteur voile et aviron de la base nautique.

« Il suffit de télécharger une application sur son smartphone et d'effectuer le règlement par carte bancaire. La machine se paramètre à distance et est ouverte sur de larges plages horaires. Les tarifs de location sont identiques à ceux de la base soit 12 euros de l'heure. »

Depuis quelques jours, le nauticlub serrières-de-briord a mis en place un distributeur de paddle à proximité du restaurant du Point Vert. Il est désormais possible de louer un paddle tous les jours et notamment le dimanche, jour de fermeture du club. « Nous travaillons en partenariat avec la société suisse Equip qui met à disposition la machine. Les paddles sont entretenus par nos soins. Nous assurons également la maintenance de la machine qui est alimentée par

URGENT

Nous recherchons
**Vendeur
colporteur
de presse** (homme ou femme)

AMBÉRIEU-EN-BUGEY

**Vous êtes matinal, autonome.
Vous disposez d'un véhicule** (petite cylindrée)
**Livraison à domicile - Pour revenus complémentaires,
quelques heures le matin**

Contactez-nous au : **06 50 46 72 35**

Plateau d'Hauteville

La fête nationale orchestrée par les pompiers attire la grande foule



Les sapeurs pompiers ont permis au public d'assister à une manœuvre dans la cour de la caserne. Photo Guy Domain



Les enfants ont touché du doigt la vie d'un sapeur-pompier. De quoi, qui sait, susciter des vocations. Photo Guy Domain

La ferveur populaire constatée lors du passage du Tour de France, qui a attiré plusieurs milliers de personnes sur le plateau d'Hauteville ce vendredi 14 juillet, est à peine retombée lors des festivités qui suivaient, orchestrées dans la cour de la caserne par les sapeurs-pompiers et leur amicale.

« Nous sommes dans la continuité des nombreuses animations associatives organisées pour le passage du Tour de France, présente Yann Grobas, le président de l'amicale des sapeurs-pompiers. Les enfants peuvent ainsi profiter de structures gonflables pour

s'amuser, avant la présentation au public d'une manœuvre qui mettra en exergue le savoir-faire des pompiers de la caserne ».

Découvrir toute la chaîne des secours

Dans la cour, le public a ainsi pu assister à une descente d'un pompier du Grimp

(groupes de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux) qui a allumé une torche, mettant le feu à deux maisons constituées de palettes. Un scénario qui a mis en œuvre toute la chaîne des secours des hommes et femmes dirigées par le lieutenant Christophe Thuot, avec l'arrivée de deux camions incendies où intervenaient les pompiers et les jeunes sapeurs-pompiers pour circonscrire les flammes et évacuer une victime prise dans le brasier, suivi par sa réanimation par le service médical. De

quoi balayer les différentes spécialités de la caserne, son matériel et ses camions qui ont ensuite été investis par les enfants.

400 repas suivis d'un bal

Avec Ludovic Besançon et l'équipe du Festi'Val aux platines, un immense bal populaire très enjoué a pris le relais après le service de plus de 400 repas. La seule ombre au tableau de cette journée mémorable aura été le feu d'artifice. Le spectacle son et lumière, habituellement beaucoup apprécié par le pu-

blic, a hoqueté. Si les gerbes de lumière du feu d'artifice étaient de qualité, la bande-son qui l'accompagnait, vantant les mérites des grands champions du sport cycliste, a été intermittente, jusqu'à s'arrêter complètement lors du bouquet final, enlevant son lustre à ce spectacle pyrotechnique. Un incident vite oublié par les danseurs qui se déhanchaient sans retenue, tard dans la nuit, pour conclure cette belle journée festive.

● De notre correspondant
Guy Domain

Plateau d'Hauteville

Un été sur les planches pour la troupe du Mont Royal

La troupe du Mont Royal fera l'ouverture et la fermeture du festival de théâtre hautevillois et donnera auparavant une représentation au profit de l'Ukraine le 23 juillet.

Christine Girod, la présidente de la troupe du Mont Royal et son équipe de comédiens et artistes lyriques, s'offrent un début d'été sur les chapeaux de roues.

« Nous répondons bien volontiers à la sollicitation du groupe du Valromey Ukraine circuit court qui prépare, avec le concours du collectif Dnipro-Oyonnax, de clubs du Rotary de la région et des transports Carrier, un nouveau convoi solidaire pour l'Ukraine début août. Nous leur offrons la recette de la représentation du spectacle *Accords et Désaccords* », précise la présidente de la troupe.

Deux représentations au festival de théâtre

Il s'agit d'une battle musicale, une confrontation culturelle entre le monde lyrique et celui de la chansonnette. Cette rencontre entre des chanteurs classiques et deux clowns sera aussi

prétexte à l'interprétation des grands airs d'opéra et de monuments de la chanson française.

La troupe fera aussi l'ouverture et la fermeture du festival de théâtre hautevillois, dans deux registres différents. En ouverture, elle jouera *Lambeaux*, inspirée de l'œuvre de Charles Juliet. Une adaptation théâtrale du récit autobiographique que l'auteur consacre à sa mère biologique native de Corlier, au destin tragique. Puis, avec le groupe lyrique, la troupe clôturera le festival avec *Les 7 capitoux*. Une comédie loufoque qui met en scène le clown Gertrude qui revisite les péchés capitaux dans le sens du plaisir. Ses amis chanteurs et musiciens l'accompagnent dans cette quête avec des airs célèbres, allant de *Carmen* à la *Salsa du démon*, de la barcarolle des *Contes d'Hoffmann* à Johnny Hallyday ou encore de la *Traviata* à Lisa Minelli.

Projection sur la nouvelle saison

Une troupe de comédiens amateurs qui se projette déjà sur la rentrée, avec une création. « Nous jetons les bases



La troupe du Mont Royal jouera *Accords et Désaccords* pour participer au financement d'un camion d'aide humanitaire pour l'Ukraine. Photo Guy Domain

d'un nouveau spectacle sur le thème de l'air pur d'Hauteville. Il reviendra sur le passé de cette station hospitalière marquée durant tout le XX^e siècle par la prise en charge de la tuberculose. Ce spectacle intégrera le chant avec des extraits de *La Traviata* de Verdi et de *La bohème* de Puccini. Nous travaillons

de concert avec l'association Sanas qui détient de nombreux documents de cette époque et qui nous apporte son soutien. Des comédiens débutants ou avertis peuvent se faire connaître pour participer aux ateliers préparatoires », conclut la présidente.

● De notre correspondant

Guy Domain

Accords et Désaccords au profit d'un camion pour l'Ukraine le 23 juillet à 17 heures à la salle des fêtes du Grand-Abergement. *Lambeaux* le 29 juillet à 20 h 30 à la salle des fêtes de Thézillieu. *Les 7 capitoux* le 6 août à 20 h 30 à la salle des fêtes d'Hauteville. Contact au 06.84.28.32.68.

Culoz-Béon

Mathias Cambier : « Une opportunité difficile à refuser »



Jordan Scalmana et Mathias Cambier seront les entraîneurs de l'US Culoz la saison prochaine. Photo US Culoz

Le nouvel entraîneur de l'équipe fanion de l'US Culoz Grand Colombier, Mathias Cambier, en binôme avec Jordan Scalmana, évoque la saison à venir en championnat Départemental 2.

Qu'est-ce qui vous a décidé à accepter le poste d'entraîneur de l'équipe fanion de l'USC ?

« Au départ, on m'a proposé le poste de responsable de l'équipe réserve, et suite à la démission des responsables de l'équipe fanion, mon nom est apparu dans les possibles candidats en binôme avec Jordan Scalmana avec qui je suis depuis quatre saisons sur le groupe U18. Le comité directeur a privilégié une solution interne et nous a nommés. Être responsable de

l'équipe première de l'USC est un défi, mais surtout une opportunité difficile à refuser. »

Quel sera le visage de l'équipe la saison prochaine ?

« Il y aura quelques départs, mais beaucoup de joueurs, qui ont fait cette belle saison avec Ibrahim Lamkadam et Ahmed Bokarka, seront encore présents. Ils seront entourés de jeunes issus de notre formation. »

Quels sont les objectifs fixés pour la saison à venir ?

« Je suis un compétiteur donc on ne jouera pas le maintien en championnat Départementale 2. Créer un groupe qui s'entend bien et qui a envie de jouer ensemble sera une priorité. »

Valromey-sur-Séran • Fête de l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne



Et voilà, spectacle mêlant adresse et poésie pour fêter l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne. Photo Zenon Nitkowski

Depuis 15 ans, les membres de l'Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) se réunissent chaque année pour fêter leur entente, pour la première fois cette année à côté de la mairie de Belmont. 90 familles adhèrent actuellement à ce collectif d'entraide, la journée était riche d'animations.

L'association Ain'terlude est venue porter main forte avec ses grands jeux en bois puis le collectif « Merci la rattrape » a proposé un spectacle *Et voilà*, décalé et plein de poésie qui a ravi petits et grands, conclu par une initiation à la jonglerie.

Le soir, un repas, cuisiné par le chef Julien Gerber avec, bien sûr des produits locaux fournis par les producteurs de l'Amap était proposé. Le soleil, brillant toute la journée, s'est couché avec un bal folk interprété par les « Canuts'bal », pour clore une journée de partage et de bonne humeur.

Virignin

La fête du four en préparation pour l'amicale des sapeurs-pompiers



L'amicale des sapeurs-pompiers de Virignin prépare la fête du four. Photo Michel Zuccali

Samedi 29 juillet, l'amicale des sapeurs-pompiers de Virignin, organise sa traditionnelle fête du four. « Pour ce rendez-vous incontournable, nous allons fabriquer et cuire avec l'aide d'une trentaine de bénévoles, plus de 700 pizzas, tartes sucrées, salées, saucissons briochés et autres au four du village », indique Gilles Tessier, le président de l'amicale. Trois points de ventes seront installés dès 8 heures du matin et jusqu'à la vente complète de nos produits. Le premier sera installé place de la Liberté vers les commerces, le second le long

de la RD 1504 et la troisième rue du village à proximité du four ainsi qu'une buvette. Cela permettra aux habitants du village et des environs d'échanger en toute convivialité sur la vie du village et le passage du Tour de France quelques jours plus tôt.

Belley

L'intersyndicale reconstitue ses forces en vue de la rentrée sociale



Les responsables de l'intersyndicale Belley Bas-Bugey se sont retrouvés pour préparer la rentrée sociale. Photo Michel Zuccali

Mardi 11 juillet, les membres de l'intersyndicale Belley Bas-Bugey, qui se sont mobilisés et opposés durant 14 journées contre la réforme des retraites, se sont retrouvés sur l'aire d'accueil de la forêt de Rathonne pour un apéro dînatoire. « Le but de cette rencontre

est de maintenir les relations entre des militants responsables syndicaux et autres qui au début du mouvement contre cette réforme ne se connaissaient pas ou peu, afin de préparer la rentrée sociale », indique Serge, un des leaders de cette intersyndicale. Au plus

fort de sa contestation en mars, elle avait rassemblé plus de 1 200 manifestants dans les rues belleysanes. Une vingtaine de personnes se sont ainsi retrouvées pour échanger en toute convivialité, malgré la forte chaleur, le risque d'orage et le début des vacances.

LE PROGRÈS
La Tribune - Les Dépêches

Abonnés,
passez à l'abonnement **INTÉGRAL**

Journal papier livré 7j/7

+ accès web familial

+ accès à notre plateforme de jeux offert !

relationabonnes@leprogres.fr

0 800 403 060 Service & appel gratuits

tour gourmand lacs & terroirs
14 au 20 juillet 2023

Découvrez la richesse des terroirs, du savoir-faire et la diversité des produits de la région Auvergne-Rhône-Alpes

ANIMATIONS
DÉGUSTATION
100% GRATUIT
19h30 à 19h

SUIVEZ-NOUS SUR [Facebook icon] ET RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS : TOUR GOURMAND LACS & TERROIRS

18/07 LAC DE NANTUA - ESPLANADE DU LAC

Bourg-en-Bresse

DPD, le géant de la livraison de colis, s'installe au Cadran

Les travaux lancés il y a un an touchent à leur fin. Une toute nouvelle plateforme DPD ouvrira ses portes dans la zone d'activité du Cadran au mois d'octobre prochain. L'opération, dont le montant est estimé à 7,2 millions d'euros, permettra la création de 25 emplois.

La construction du bâtiment, au bord de la départementale D1075, dans la zone d'activité du Cadran ne passe pas inaperçue. D'une surface de 5 000 m², la future plateforme logistique de l'entreprise de livraison de colis DPD, en impose.

La filiale de La Poste - Géo-Poste - a investi pas moins de 7,2 millions dans l'opération, pensée pour répondre au mieux au développement exponentiel de l'e-commerce. « Cet investissement répond à notre volonté de réorchestrer le schéma industriel de nos organisations explique Gaëtan Besson, directeur des agences DPD Trévoux/Bourg-en-Bresse. Dans l'Ain, nous ne pouvions compter jusqu'à présent que sur notre site de Trévoux. Mais celui-ci est devenu trop petit par rapport à l'augmentation du nombre de colis livrés enregistrée ces dernières années. »

Un emplacement « idéal »

À ce titre, la future plateforme de distribution sera dotée de 84 portes de quai, par lesquelles transiteront une soixantaine d'utilitaires et poids lourds. Au total, l'agence DPD du Cadran permettra la distribution d'environ 6 000 colis par jour à Bourg-en-Bresse et environ, mais aussi bien au-delà : à Oyonnax, dans le pays de Gex, à Macon, Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines ou encore Louhans.



Pour Gaëtan Besson, directeur des agences DPD Trévoux/Bourg-en-Bresse, « le futur centre permettra de faire face au développement de l'e-commerce ». Photo Pierre-Yves Royet

Le géant de la distribution de colis n'a pas choisi Bourg-en-Bresse par hasard. « C'est une ville très bien desservie en termes d'infrastructures autoroutières, donnant un accès rapide en direction de la Saône-et-Loire et du Jura, note Gaëtan Besson. La future agence est proche de la sortie d'autoroute. C'est l'idéal pour les déplacements de notre flotte de poids lourds. »

Un drive à la disposition des particuliers

Idéal aussi, pour la clientèle locale de DPD, composée en très grande majorité de professionnels issus de petites, moyennes et très grandes entreprises. « Les clients expéditeurs situés dans notre zone de chalandise pourront prétendre à un passage plus tardif de nos chauffeurs, ce que ne permet pas notre or-

ganisation actuelle (du fait de la distance entre Trévoux et Bourg, N.D.L.R.). Cela représente un gain de temps non négligeable, à l'heure où les consommateurs veulent être livrés le plus rapidement possible. Ça permet à l'expéditeur de bénéficier de plus de temps pour préparer ses commandes et d'en honorer plus chaque jour, sans que cela ne bouleverse notre activité. Pour nous, commercialement sur la zone, cela constitue un vrai avantage. »

Au mois d'octobre, à l'heure de son inauguration, le centre DPD de Bourg proposera également un nouveau service à l'endroit du grand public. « On pourra recevoir les particuliers, grâce à un système de drive qui leur permettra de venir récupérer leurs colis directement à l'agence. »

● Pierre-Yves Royet



En mars, la plateforme de messagerie était en construction. Les travaux ont bien avancé et la plateforme devrait ouvrir en octobre prochain. Photo d'archives Pierre-Yves Royet

6 000

C'est le nombre de colis qui transiteront chaque jour par la future agence DPD de la zone d'activité du Cadran.

Une flotte de véhicules électriques dédiée à Bourg et ses environs

Un toit végétalisé, des espaces verts et deux trois ruches disséminés sur son terrain. DPD affiche son engagement et sa politique de Responsabilité sociétale et environnementale d'entreprise (RSE). Des gestes louables en faveur de la biodiversité, mais inefficace quand il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Sur ce tableau, DPD compte bien agir et réduire son empreinte carbone. La plateforme logistique du Cadran va

permettre dès son ouverture, la mise en place de tournées électriques. « L'objectif est de livrer au moins toute l'agglomération de Bourg-en-Bresse en électrique en 2024, souligne Gaëtan Besson. C'est quelque chose que l'on n'a pas pu mettre en place avant car Trévoux est trop éloignée de Bourg-en-Bresse. »

Pour parvenir à ses fins, DPD compte sur une flotte composée de six utilitaires électriques (10 % de sa flotte de véhicules, N.D.L.R.). À

moyen terme, quatre autres camionnettes permettront de desservir Mâcon. L'entreprise de transport s'inscrit ainsi dans un cycle vertueux : « À plus long terme, on pourra aussi toucher Mâcon et Oyonnax, mais cela dépendra de la capacité d'autonomie des camions. » En attendant, l'agence de Trévoux aura franchi un sacré cap. Grâce à la forte diminution de sa zone de chalandise, 90 % de sa flotte sera électrique d'ici 2026.

Une plateforme logistique de près de 5 000 m², forcément, ça réclame des bras pour travailler. Au total, environ 80 personnels œuvreront chaque jour sur le site, une fois ce dernier opérationnel.

Si la majorité des employés de la future agence burgienne proviennent du centre de Trévoux, l'installation de DPD dans la zone d'activité du Cadran va nécessiter quelques renforts. Au total, l'entreprise de distribution de colis compte embaucher pas moins de 25 personnes. « On est en cours de recrutement, précise Gaëtan Besson. Des embauches ont été faites et des collaborateurs sont en cours de formation dans notre agence de Trévoux. »

La campagne de recrutement n'est pas bouclée pour autant. Parmi les profils recherchés : des chauffeurs livreurs, des manutentionnaires, des chefs d'équipe, des commerciaux, des magasiniers et des adjoints administratifs.

Buellas

À mi-mandat, le maire Michel Chanel fait un premier bilan



Michel Chanel, maire de la commune, a souligné que les impôts n'avaient pas été augmentés depuis 2010.

Photo d'archives Bernard Berot

Michel Chanel brigue actuellement son troisième mandat. Il fait le point sur ce qui a été mis en place depuis sa dernière élection.

Michel Chanel fait le bilan de son début mandat.

Pour lui, cette première partie a été rythmée « par la gestion d'une crise sanitaire à rebondissements. » Durant ce début de mandat, « chacun des membres d'une équipe que j'ai souhaité plus jeune et largement renouvelée s'est approprié les éléments de gestion d'une commune... Transmission et apprentissage ! L'objectif est de construire ensemble un futur désirable pour toutes et tous. C'est pourquoi, la commune de Buellas investit massivement afin de persévérer dans la qualité de vie tout en sécurisant les finances. »

Après la crise sanitaire, les conflits géopolitiques, la crise énergétique et l'inflation « sont venus fragiliser nos habitudes », a-t-il déclaré.

« Maîtriser notre impact environnemental »

« Nous l'avions envisagé et notre ambition affichée était de maîtriser notre impact environnemental et d'investir en faveur de la sobriété énergétique. C'est l'objectif des travaux importants à l'école des Condamines, cet été, et des travaux à la salle des fêtes l'année dernière. »

« L'extinction nocturne sur une partie du village est aujourd'hui acceptée. Nous avons implanté des éclairages LED et nous poursuivons cet automne. Nous perséverons

dans les déplacements doux et paysagés. Les bordures, trottoirs et écluses mises en place ralentissent la circulation. »

Il a ensuite souligné la présence des commerces qui contribue à la vie du village dans un cadre urbain. La réhabilitation de la boucherie, volonté municipale, « permet à l'exploitant de travailler dans de bonne condition sanitaire. »

Michel Chanel a indiqué qu'il était important de prendre en compte et d'agir en phase avec les aspirations des habitantes et habitants. « Nous vous avions conviés à une réunion publique sur le verger partagé. Les enfants du CME nous font des propositions. Cela favorise la conservation et la transmission du patrimoine aux jeunes générations. Autant d'actions qui préparent l'avenir et renforcent la qualité de vie des habitantes et habitants. »

« Vous êtes de plus en plus nombreux à vous intéresser aux panneaux photovoltaïques. En plus de la couverture du gymnase, deux toitures de bâtiments communaux sont équipées en autoconsommation cette année. Sans relâche, la municipalité s'attache à donner aux citoyens plus de place dans la politique locale. »

Il a également fait le point sur les finances. L'anticipation des dépenses d'investissement et un emprunt au taux le plus bas permettent « d'envisager ce mandat avec sérénité ». Pour faire face aux dépenses supplémentaires d'amélioration thermique des bâtiments, le presbytère a été vendu. « Nous avons réussi à ne pas augmenter les taux d'imposition depuis 2010 », a-t-il conclu.

● De notre correspondant Gilbert Buelliet

Lent

De l'industrie au maraîchage, la reconversion réussie d'Alex



Alex sur le marché de Lent samedi matin. Photo Yveline Philip

Si vous fréquentez le marché de Lent, vous avez sûrement déjà croisé Alex, le maraîcher. Avant de faire pousser des légumes, le quinquagénaire travaillait dans l'industrie et la logistique. Aujourd'hui, il s'épanouit dans sa nouvelle activité.

Depuis un an, Alex s'installe tous les samedis matin au marché de Lent et depuis ce printemps, il propose grâce, à des communications par mail, des commandes à récupérer le mercredi de 16 heures à 19 h 30 sur son lieu de culture, hameau de Bresse à Lent.

Il y a quelques années Alex a entamé une reconversion pour revenir à la terre. En 2016, il a acheté une maison et du terrain avec l'idée de changer de vie. C'est en 2022 qu'il crée "Lou Zardin". Rencontre.

Comment êtes-vous arrivé de l'industrie

et la logistique au maraîchage ?

« J'ai 51 ans et je sentais depuis quelque temps qu'il fallait que je change de vie. J'avais besoin de revenir à des valeurs plus terre à terre. Toucher la terre, voir l'évolution des plantes, des insectes, la vie simplement. J'ai donc bénéficié avec l'ANPE de la possibilité de faire un stage pour apprendre autre chose et après une période de découverte de quatre jours, j'ai compris que je voulais "me recycler". »

Combien de temps avez-vous eu de formation ?

« Pour pouvoir m'installer, j'ai suivi un an de formation avec l'ADDEAR (Association départementale de développement de l'emploi agricole et rural), mais j'ai aussi bénéficié des conseils et de l'entraide d'un groupe de maraîchers de l'Ain. »

À quoi correspond le maraîchage sur sol vivant ?

« On ne creuse pas le sol, on ne



Alex vérifiant la qualité de la terre. Photo Yveline Philip

laboure pas, on ne bêche pas, on apporte des matières organiques afin de nourrir la terre. D'abord on coupe l'herbe, on apporte de la nourriture avec du fumier par exemple ou on couvre par une bâche afin de faire disparaître les herbes qui vont se transformer en nourriture pour le sol. Ensuite, on paille pour garder un maximum d'humidité et on n'a plus qu'à replanter les graines qui se sont développées dans les petits pots. Cela nous évite d'utiliser beaucoup d'eau et aucun engrais chimique ni d'insecticide. »

Si vous voulez commander, Alex envoie une liste par mail le vendredi et la commande sera prête pour le mercredi soir. Cela permet à ceux qui ne peuvent pas passer le samedi de commander local des légumes fraîchement ramassés et cultivés de façon naturelle.

● De notre correspondante Yveline Philip

Péronnas ● 32 doublettes au concours du club de pétanque



L'ensemble des participants au concours. Photo Hervé Poncet

Samedi 15 juillet, de 9 à 21 heures, sur le terrain espace Coubertin du club de pétanque, trois partenaires du club, Thomas Clair chef d'entreprise de "Créaclair", Cyril Gourdon responsable de la société "2CMS" et Nicolas Pechoux employeur de "Clim élec 01" ont organisé un concours de pétanque, en doublette, pour la seconde année. Ce concours, sur invitation, permettait, à chaque licencié invité, d'être accompagné d'un coéquipier de son choix, non licencié, afin de promouvoir la pétanque pour les joueurs novices. 32 doublettes ont ainsi évolué en toute convivialité.

Un repas agrémentait la pause méridienne. Les gagnants et les finalistes se sont vu remettre respectivement deux bons d'achat de 150 € et 130 € à valoir dans un restaurant. Une buvette, tenue par des bénévoles, était à la disposition des joueurs et joueuses.

GOINGUETTE de 19h à 23h à SAINTE-CROIX-en-BRESSE (71470)

JEUDI 20 JUILLET - RÊVES D'AMBIANCE
Variété française et musette



Jeudi 3 août - DANJAN
Jeudi 17 août - Orchestre PASSION



Buvette - Restauration - Entrée gratuite
Renseignements : 07 62 54 52 45
amitierecreativesceb.com

► À savoir

A

Ambérieu-en-Bugey

Sorties marche nordique
La marche nordique est une pratique de marche dynamique en pleine nature. Elle allie de manière idéale un travail d'endurance accessible à tous, la marche, et un renforcement musculaire de l'ensemble du corps. A partir du printemps sortie le mercredi 18h30/20h. Le vendredi s'est de l'initiation. Tous les vendredis, dimanches. *Impasse du Stade. 80 €.* *Rondes des Grangeons - Ambérieu Marathon Tél. 06.13.74.44.81.*

Atelier de construction Lego®
Jean-Philippe vous propose un atelier de construction d'éléments architecturaux médiévaux en briques Lego® à partir de 7 ans. 8 personnes max par atelier. Sur réservation : uniquement via la billetterie en ligne HelloAsso. *Jeudi 27 juillet de 10h à midi. Château des Allymes. Hameau de Brey-de-Vent. 10 €. Gratuit 1 accompagnant adulte/enfant. Château des Allymes Tél. 04.74.38.06.07.* Date limite de réservation : 27 juillet 2023. Lieu/site internet pour la réservation/l'inscription : <https://allymes.Net/les-ateliers-lego-ete-2023/>

Claire Coquard de l'Atelier Éclair vous propose de venir vous initier au travail de la terre, à la technique du colombin et à réaliser et à décorer des objets usuels de l'époque médiévale (vous repartirez avec l'objet que vous avez réalisé). Séances d'1h à 10h-11h-12h puis 14h-15h-16h. *Mardi 1er août de 10h à 17h, mardi 8 août de 10h à 17h, mardi 15 août de 10h à 17h. Château des Allymes. Hameau de Brey-de-Vent. 10 €. Château des Allymes Tél. 04.74.38.06.07.* Réservation au 07.77.05.42.18 avant le 15 août 2023

Atelier de construction Lego®
Jean-Philippe vous propose un atelier de construction d'éléments architecturaux médiévaux en briques Lego® à partir de 7 ans. 8 personnes max par atelier. Sur réservation : uniquement via la billetterie en ligne HelloAsso. *Jeudi 3 août de 10h à midi, jeudi 10 août de 10h à midi, jeudi 17 août de 10h à midi, jeudi 24 août de 10h à midi. Château des Allymes. Hameau de Brey-de-Vent. 10 €. Gratuit 1 accompagnant adulte/enfant. Château des Allymes Tél. 04.74.38.06.07.* Date limite de réservation : 24 août 2023. Lieu/site internet pour la réservation/l'inscription : <https://allymes.Net/les-ateliers-lego-ete-2023/>

France Alzheimer antenne plaine de l'Ain : permanence d'écoute téléphonique

Ecoute et soutien gratuits des aidants familiaux avec information sur la maladie d'Alzheimer et apparentée, les actions d'aide et d'accompagnement gratuites proposées par France Alzheimer sur le secteur de l'antenne de la Plaine de l'Ain. Le lundi de mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre, décembre. *Ambérieu-en-Bugey. Gratuit. FRANCE ALZHEIMER DE L'AIN Tél. 06.52.65.01.87.*

Présentation future formation des aidants

Présentation des actions de l'association, et de la formation des aidants mise en place sur Ambérieu dès fin septembre 2023. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour obtenir les réponses à vos questions concernant votre malade. *Lundi 25 septembre de 15h à 17h30. ORPEA - RESIDENCE LAMBAROISE. 58 AV PAUL PAINLEVE. Gratuit. Association France Alzheimer de l'Ain Tél. 04.74.52.10.90.*

« Le Harcèlement scolaire, souffrances dans la cour de l'école »

Il est des sujets dont on aimerait ne plus avoir à parler... Mais le harcèlement scolaire est un véritable fléau, touchant au moins 700.000 élèves, selon un récent rapport de la défenseure des droits. Apedys Ain a décidé d'en faire le sujet de sa jour-

née du 14 octobre 2023. *Samedi 14 octobre de 9h à 17h. Espace 1500. Avenue Léon-Blum. Salle Ulmann Gratuit. APEDYS-Ain Tél. 06.78.17.64.58.*

B

Belley

Déchetterie : horaires d'été
Tous les jours sauf le dimanche de 8h15 à 15h30. Jusqu'au jeudi 31 août. *ZAC de l'Ousson. À côté de la caserne des pompiers, derrière Gamm vert Déchetterie de Belley Tél. 04.79.81.01.99.*

C

Culoz-Béon

Déchetterie : horaires d'été
Tous les jours sauf le jeudi et le dimanche de 8h15 à 13h. Jusqu'au mercredi 30 août. *ZI en Brachay. Rue de Luyrieux. La Déchetterie de Culoz-Béon Tél. 04.79.81.01.99.*

D

Divonne-les-Bains

Rendez-vous en ligne avec la mairie
Vous avez maintenant la possibilité de prendre rendez-vous en ligne avec le service Etat civil pour demander une carte nationale d'identité, un passeport ou les deux. Après avoir fait votre demande, ce service permet également de

prendre un rendez-vous pour venir récupérer votre document. Tous les jours sauf le samedi et le dimanche. *Mairie. 73 avenue des Thermes.*

F

Ferney-Voltaire

Permanence de la Cimade
La Cimade tient une permanence tous les vendredis de 9h à 12h. Sa mission consiste à accueillir, orienter et défendre les personnes étrangères et demandeuses d'asile précaires ou dont les droits sont menacés. Tous les vendredis. *Maison Saint-Pierre. 11 rue de Genève.*

G

Gex

Accueil personnalisé sur rendez-vous
La Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ain informe ses usagers qu'un nouveau service est mis en place. Il permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer ou d'être reçu sans file d'attente. Prendre rendez-vous sur le site, rubrique "Contact" ou par tél. Tous les jours sauf le samedi et le dimanche. *Trésorerie.*

Permanence Adil de l'Ain
Informations juridiques, financières et fiscales sur le logement par les juristes spécialisés de l'ADIL (Agence

Plongez au cœur de la Grande Boucle, EN VOUS ABONNANT À VOTRE JOURNAL

LE PROGRÈS

Votre journal papier du lundi au dimanche + l'accès numérique en illimité

EN CADEAU Un LIVRE

« TOUR DE FRANCE - Histoires incroyables »⁽³⁾

Revivez tous les moments mythiques et redécouvrez les figures incontournables du cyclisme mondial avec l'histoire du Tour de France en Docu-BD !
D'une valeur de 19,90 €



VOS AVANTAGES :

- Votre journal papier et ses suppléments livrés chez vous du lundi au dimanche^{(1) (2)}.
- Accès en illimité à l'intégralité des contenus sur ordinateur, tablette et mobile.
- Accès au programme de fidélité LeCLUB
- Vous gérez vous-même vos informations dans votre espace client.

LE PROGRÈS

relationabonnes@leprogres.fr
0 800 403 060 Service & appel gratuits

Coupons réponse à retourner signé, avec votre règlement, sous pli affranchi : SERVICE ABBONNEMENTS - 4 RUE PAUL MONTROCHET - 69284 LYON CEDEX 02

Oui, je m'abonne au journal LE PROGRÈS*, je reçois le journal papier du lundi au dimanche par portage matinal⁽¹⁾ et je bénéficie de l'accès numérique⁽²⁾.

Mes coordonnées : Mme M.

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Commune

Téléphone (obligatoire) Date de naissance

E-mail : (adresse obligatoire pour l'accès numérique et au club abonné)

J'accepte de recevoir des communications du Progrès par e-mail.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT à retourner complété et signé avec votre relevé d'identité bancaire

TDF23

Prélèvement mensuel à date anniversaire par tacite reconduction

Du lundi au dimanche + un livre « TOUR DE FRANCE - Histoires incroyables »⁽³⁾ soit 39,99 €/mois

Mandat de prélèvement SEPA <small>Single Euro Payments Area</small> <small>Union européenne de paiements en euros</small>		En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez GROUPE PROGRES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de GROUPE PROGRES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.		LE PROGRÈS GROUPE	
Référence unique du mandat : Débiteur Nom Adresse Code Postal Ville Pays		Identifiant créancier SEPA : FR77ZZZ138983 Créancier Nom GROUPE PROGRES Adresse 4 RUE PAUL MONTROCHET Code Postal 69284 Ville LYON CEDEX 02 Pays FRANCE		IBAN BIC	
Type de paiement : Récurrent		Date : / / À Signature obligatoire		<small>Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.</small>	

Durée au choix : Du lundi au dimanche

TDF23

479,88 € pour 12 mois (364 journaux) + un livre « TOUR DE FRANCE - Histoires incroyables »⁽³⁾

239,94 € pour 6 mois (182 journaux)

TARIFS HAUTE-LOIRE NOUS CONSULTER

Mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre de « Groupe Progrès »

CB N°
 Expire à fin : N° crypto (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature

*Offre soumise à conditions. Ne peut pas être utilisée pour un réabonnement - nom et adresse différents de nos fichiers - Offre réservée aux particuliers, valable en France métropolitaine jusqu'au 31 août 2023. (1) Sous réserve d'un service portage en place, sinon la livraison sera postale. (2) Abonnement au journal papier du lundi au dimanche (incluant le programme TV Diverto + Version Femina) + accès au site numérique en illimité pour 4 membres d'un même foyer avec accès à l'édition du soir dès 21 h 30, toutes les éditions locales en numérique dès 5 h, accès au Club Abonné (événements sportifs et culturels). (3) Cadeau réservé aux particuliers pour 12 mois de souscription ou par prélèvement, livraison sous 8 à 10 semaines après activation de l'abonnement. Téléphone obligatoire pour l'envoi du cadeau. Visuel non contractuel. Les coordonnées de l'abonné sont traitées conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée à compter du 25 mai 2018 en application du règlement général sur la protection des données, conservées 3 ans après l'arrêt de l'abonnement et seront transmises à nos prestataires pour l'envoi du cadeau et des relances. L'abonné dispose d'un droit d'accès, de rectification, de radiation, d'opposition, de limitation au traitement, et d'un droit à la portabilité de ses données, qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse du journal.

Départementale d'Information sur le Logement) sur RDV au 04.74.21.82.77. **Jeudi 20 juillet de 9h30 à 12h30. Maison France Services. 167 rue de Genève. Gratuit. ADIL Ain Tél. 04.74.21.82.77.**

I

Izernore

Déchetterie : horaires d'été

Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 14h à 19h et les vendredis et samedis de 9h à midi et de 14h à 19h. Jusqu'au mardi 31 octobre. **ZI sur Champagne. Route de Champ Biolay. Déchetterie d'Izernore Tél. 04.74.75.05.26.**

L

Lagnieu

Cantabile Lagnieu

Reprise des répétitions de l'ensemble vocal Cantabile Lagnieu. Les mercredis de 20h à 22h. **Salle du Bramafan. Collège Paul Claudel. Ensemble vocal CANTABILE Tél. 04.74.38.21.77.**

Distribution des sacs jaunes

Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ne sont pas concernés : Les habitations possédant un conteneur jaune ou ayant accès aux points d'apport volontaire (PAV). **Vendredi 6 octobre de 8h30 à midi, de 13h30 à 18h, samedi 7 octobre de 9h à midi. Salle polyvalente. Allée Guy-de-la-Verpillière. Mairie de Lagnieu Tél. 04.74.40.19.79.**

O

Oyonnax

Déchetterie de Veyziat

Horaires d'été. Tous les jours de 9h à 19h. Jusqu'au mardi 31 octobre. **Route de Thoirrette. Déchetterie de Veyziat Tél. 04.74.77.31.09.**

Permanence Ain-généalogie

Permanence de l'antenne oyonnaxienne. Le troisième mardi de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, septembre, octobre, novembre, décembre de 14h à 17h. Jusqu'au mardi 19 décembre. **Maison des associations. 34 rue Paradis. Ain-Généalogie Tél. 04.74.45.11.84.**

Don du sang

Organisé par l'amicale des donneurs de sang. Ne pas venir à jeun et être majeur. **Jeudi 31 août de 9h30 à 13h, de 15h à 19h. Valexpo. 88 Cours de Verdun.**

P

Plateau d'Hauteville

Déchetterie : horaires d'été Les lundis de 9h à midi et de 14h à 18h30, les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 18h30 et les samedis de 9h à midi et de 14h à 19h. Jusqu'au samedi 30 septembre. **Déchetterie intercommunale. Zone artisanale La**

Cornella.

S

Saint-Genis-Pouilly

Permanence Adil de l'Ain Informations juridiques, financières et fiscales sur le logement par les juristes spécialisés de l'ADIL - Agence Départementale d'Information sur le Logement - sur RDV à prendre au 04 74 21 82 77. **Jeudi 20 juillet de 14h à 17h. Maison transfrontalière européenne. 62 rue de Genève. Gratuit. ADIL Ain Tél. 04.74.21.82.77.**

Saint-Jean-le-Vieux

Fermeture secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé tous les samedis. Tous les samedis. Jusqu'au samedi 26 août. **Mairie. 164 Grande-Rue. Mairie de Saint-Jean-le-Vieux Tél. 04.74.36.84.69.**

Saint-Rambert-en-Bugey

Musée des Traditions bugistes

Les mardis et jeudis de 14h à 18h et les samedis et dimanches de 13h30 à 18h. Jusqu'au jeudi 17 août. **Musée des Traditions Bugistes. 7 avenue de l'Europe. 4 €. Gratuit pour les enfants (- de 6 ans). Terres d'Albarine Tél. 07.86.67.31.76.**

Musée des Traditions bugistes Ouvertures estivales. Les mardis et jeudis de 14h à 18h et les samedis et dimanches de 13h30 à 18h. Jusqu'au jeudi 17 août. **Musée des Traditions Bugistes. 7 avenue de l'Europe. 4 €. 2,50 € pour les jeunes (- de 13 ans) et gratuit pour les enfants (- de 6 ans). Terres d'Albarine Tél. 07.86.67.31.76.**

V

Valserhône

Permanence de la Cimade

La Cimade Pays de Gex-Valsérhône accueille les personnes étrangères le premier mardi du mois de 17h30 à 19h30 et les autres mardis de 9h à 11h30 au centre Jean-Marinet. Sa mission consiste à accueillir, orienter et défendre les personnes étrangères et demandeuses d'asile et précarisées. Tous les mardis. **Centre Jean Marinnet. Place Jeanne d'Arc. Bibliothèque de Lancrans** Les mercredis de 15h à 19h. **4 route de la Fromagerie.**

Villebois

Fermeture agence postale Tous les jours. Jusqu'au samedi 22 juillet. **Agence postale.**

Virieu-le-Grand

Déchetterie : horaires d'été Tous les jours sauf le mardi et le dimanche de 8h15 à 13h. Jusqu'au jeudi 31 août. **ZA en Planchon. Route de Genève. Déchetterie de Virieu-le-Grand Tél. 04.79.81.01.99.**

▶ Nos services

Alerte info

Vous êtes témoin d'un événement ? Prenez des photos et des vidéos et contactez-nous par téléphone ou par mail.

ALERTE INFO Vous avez une info ?

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr

Relation abonnés

Un retard ou une difficulté dans la livraison de votre journal ? Des questions sur votre abonnement ? Envie de vous abonner ?

Notre service abonnés répond à vos questions du lundi au vendredi de 8 à 16 heures et les samedis, dimanches et jours fériés de 8 à 11h30.

0 800 403 060

Service & appel gratuits

Publicité

lprpublicite@leprogres.fr
Carnet du jour
0.809.100.167
(coût d'un appel local)
carnetBJP@ebraservices.fr
Annonces légales
0.809.101.811
(coût d'un appel local)
lpral@leprogres.fr
Annonces emploi
04.72.22.28.52
lpremploi@leprogres.fr
Petites annonces
0.809.100.167
(coût d'un appel local)
paBJP@ebraservices.fr

La rédaction de l'Ain

04.74.21.66.66
redaction01@leprogres.fr
6 place Joubert, 01000 Bourg-en-Bresse
Sports
sports01@leprogres.fr
Loisirs
loisirs01@leprogres.fr

Nos agences dans l'Ain

Bourg-en-Bresse
04.74.21.66.66
lprbourg@leprogres.fr
6 place Joubert, 01000 Bourg-en-Bresse
Ambérieu-en-Bugey
04.78.14.79.00
lpramberieu@leprogres.fr
Les Arcades, rue Alexandre-Bérard, Ambérieu-en-Bugey
Béligneux
04.72.01.43.80
lprcotiere01@leprogres.fr
Oyonnax
04.74.81.21.10
lproyonnax@leprogres.fr
83 rue Anatole-France, 01100 Oyonnax



À partir de 9h,
déposez vos condoléances
sur www.libramemoria.com

LE PROGRÈS

GROUPE PROGRÈS S.A. Société anonyme au capital de 239 446 500 euros
Siège social : 4, rue Paul Montrochet - 69002 LYON - Principal actionnaire : SIM (99,99%)
Directeur Général et Directeur de la Publication : Pierre Fanneau
Rédacteur en Chef : Xavier Antouyé
Direction de la rédaction - 6, place Joubert - 01000 BOURG-EN-BRESSE
N° commission paritaire : 0225 C 86823
Impression : Groupe Progrès S.A. - 69680 Chassieu
ISSN : 2102-6807 Dépôt légal : À parution
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.
Origine du papier : France, Belgique, Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 73 %.
Eutrophisation : P-Tot 0.012 kg/tonne de papier.

Notre publication adhère à

ACPM

PEFC
31-3546
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org

▶ Urgences

Appels d'urgences

SAMU : 15
Pompiers : 18
Police : 17
Gendarmerie : 17
Santé
Médecin de garde : 15
Pharmacie de garde : 3237 (0,35 €/mn)
SOS Mains : 0.825.00.22.21
Urgences dentaires : 15
Centre anti-poison : 04.72.11.69.11 (Lyon)
Centre des brûlés : 04.72.11.75.95 ou 04.72.11.75.98
Animaux
Urgences vétérinaires : 04 50 42 12 34 ou 04 50 56 12 34

Demandes d'aide

SAMU social : 115
Enfants disparus : 116.000
Suicide Écoute : 01.45.39.40.00
SOS Amitié : 09.72.39.40.50
SOS Viols Femmes Infos : 0 800 05 95 95
SOS Femmes battues : 3919
SOS Enfance en danger : 119
SOS Maltraitance des personnes vulnérables : 3977
Sida Info Service : 0.800.840.800
Services publics
Préfecture : 04.74.32.30.00
Électricité (Enedis) : 09.72.67.50.01
Gaz (GRDF) : 0.800.47.33.33

▶ Sur leprogres.fr

Toute l'actualité de votre région en continu, 24 heures sur 24.

ABONNEMENT
LE PROGRÈS

Offre réservée aux particuliers

TARIFS SEMAINE DU LUNDI AU SAMEDI

□ 12 mois (312 n°)..... **373,00 €**
□ 6 mois (156 n°)..... **187,00 €**
□ 3 mois (78 n°)..... **93,60 €**
□ 1 mois (26 n°)..... **31,20 €**

TARIFS SEMAINE + DIMANCHE + WEB

□ 12 mois (364 n°)..... **479,88 €**
□ 6 mois (182 n°)..... **239,94 €**
□ 3 mois (91 n°)..... **119,97 €**
□ 1 mois (30 n°)..... **39,99 €**

Coupon à retourner sous pli affranchi avec votre règlement par chèque à l'ordre du Groupe Progrès SA à :
SERVICE ABONNEMENTS
4 rue Paul Montrochet - 69284 LYON CEDEX 02

MES COORDONNÉES

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tél. Date de naissance /..... /.....
e-mail : @
Date et signature :

Pour vérifier si votre commune est portée contactez :

relationabonnes@leprogres.fr

0 800 403 060

Service & appel gratuits

BAS Professionnels, contactez lprpro@leprogres.fr

0.809.100.167 (coût d'un appel local)

Foissiat, Varennes-Saint-Sauveur
Michèle et Daniel, sa fille ; Sabrina et Sylvain, Elodie, ses petites-filles ; Elise et Mathieu, ses arrière-petits-enfants ; ainsi que toute sa famille, ont la tristesse de vous faire part du décès

Madame Simonne COLLET
née FAVRE
décédée le 12 juillet 2023, dans sa 94^e année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 juillet 2023, à 9h30, en l'église de Foissiat, suivie de l'inhumation au cimetière de Varennes-Saint-Sauveur.
Mme Collet repose à la maison funéraire Comtet de Montrevel-en-Bresse.

La famille rappelle à votre souvenir son époux
Paul COLLET
décédé en 1987
son petit-fils
Anthony SIBELLE
décédé en 1991
son gendre
Gérard SIBELLE
décédé en 2008.

Condoléances sur registre. Nous remercions le SIAD, l'espace santé de Montrevel-en-Bresse, son médecin traitant, les soins palliatifs de Fleuryriat pour leurs bons soins et leur dévouement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF COMTET
1269 ROUTE DE PARIS
01440 VIRIAT

995812974

Le Plantay Bagé le Châtel, Villars-les-Dombes, Chalamont
Philippe Morel et Christine, son fils sa compagne ; Maxime Morel et Agathe, son petit-fils ; Monique et Roland Manissier, Maurice Morel et Mireille, sa soeur et son frère ; ses neveux et nièces ; ainsi que toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Philibert Joseph MOREL
survenu à l'âge de 92 ans. Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale en l'église de Chalamont. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Métras
Villars-les-Dombes
04.74.98.17.97

995812483

Chalamont.
Daniel Gimaret, son époux ; Bruno et Myriam Gimaret, son fils et son épouse ; ses petits-enfants et leurs conjoints ; ses arrière-petits-enfants, ainsi que toute la famille, vous font part du décès de

Madame Josette GIMARET
née GUICHON
Josette repose à la chambre funéraire, 219 rue de Bresse à villars-lès-Dombes.
Cérémonie mercredi 19 juillet 2023 à 14h30 en l'église de Chalamont.
Ni fleurs, ni plaques, mais une quête pour la recherche contre la leucémie.

La famille rappelle à votre souvenir sa fille
Laurence

Cet avis tient lieu de faire-part.

PF BOUVET Funéplus
Villars-lès-Dombes
tél: 04 74 98 01 00

995813207

Veyziat, Oyonnax
Michel Guillermin, son époux ; Pascal, Bruno, François, Denis, ses fils et leur compagne ; ses 4 petits-enfants, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Nicole GUILLERMIN
née PRÉVOST
survenu à l'âge de 78 ans. Les funérailles auront lieu mardi 18 juillet 2023, à 14 heures, en l'église de Veyziat.
Condoléances sur registre. La défunte repose à la chambre funéraire d'Oyonnax. Une urne sera mise à votre disposition pour recueillir vos dons en faveur de la maladie d'Alzheimer.
Cet avis tient lieu de remerciements et en particulier au personnel de la Villa Adélaïde d'Hauteville.

Chambre funéraire JOLLET
Avenue d'Oyonnax
04.74.77.00.95

995813011

Arbent.
Hav Leang, son époux ; ses enfants et petits-enfants et l'ensemble de la famille vous informent du décès de

Madame Syphan LEANG
née ROS
survenu à l'âge de 69 ans. Un dernier hommage lui sera rendu le jeudi 20 juillet à 16 heures, à la chambre funéraire d'Oyonnax, suivi de son inhumation au cimetière d'Arbent à 17h30.

Chambre funéraire JOLLET
Avenue d'Oyonnax
04.74.77.00.95

995813416

Caluire-et-Cuire, Coligny,
Jean-Paul Paccard, son frère et toute sa famille ; Mireille et son fils Guillaume, ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Madame Héliène PACCARD
survenu à l'âge de 82 ans. Cérémonie à la chapelle de l'hôpital de la Croix Rousse le mercredi 19 juillet à 10h30 suivie d'une bénédiction en l'église de Coligny à 14 heures.

995813439

Pont-de-Veyle
Marthe GIVORD, Roselyne PAYEBIEN et ses enfants ; Denis PAYEBIEN et ses enfants, vous font part du décès de

Madame Henriette PAYEBIEN
née GIVORD
Les funérailles auront lieu en l'église de Pont de Veyle le jeudi 20 juillet à 10h30. Ni fleurs, ni plaques. Condoléances sur registres. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF de l'Ain
Pont-de-Veyle
03.85.23.90.34

995812896

Saint-Julien-sur-Reyssouze, Jayat, Lescheroux, Savigny-sur-Seille
Yvette PIROUX, son épouse ; Alain et Pascale PIROUX, Josette et Alain MICHON, Dominique et Philippe FAVIER (†), ses enfants ; Yoann, Stéphane, Aurélie, Sébastien, Oriane, Pauline, Océane, Alexis, ses petits-enfants et leurs conjoints ; Axel, Enzo, Louane, Maéva, Aditya, Jules, Julia, Louis, Raphaël, Gabin, Emile, Flora, ses arrière-petits-enfants ; son frère Jean, sa soeur Monique, ses beaux-frères et belles-soeurs, les familles Piroux et Châtel ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur René PIROUX
survenu le 14 juillet 2023, à l'âge de 94 ans.
René repose à la maison funéraire de Saint-Julien/Rey. La cérémonie aura lieu le jeudi 20 juillet à 14h30 en l'église de Saint-Julien/Rey.

La famille rappelle à votre souvenir, son gendre,
Monsieur Philippe FAVIER

Pas de plaques. Cet avis tient lieu de faire part et de remerciements.

995813427

Bourg-en-Bresse
Jean-Noël, Guy, Hubert, Géraldine, Violaine, Hervé, Rachel et Raphaël, ses enfants, ont la tristesse de vous informer que

Madame Andrée VERNE
née GAUTHIER
s'est endormie paisiblement dans sa 102^e année le 10 juillet 2023 pour rejoindre

René VERNE
son époux décédé le 21 octobre 1997 et sa fille
Floriane
décédée le 3 octobre 1987. Les funérailles auront lieu le mercredi 19 juillet à 14h30 en l'église du Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF COMTET
1269 ROUTE DE PARIS
01440 VIRIAT

995812409

Interflora

Libra MEMORIA

Témoignez votre soutien avec des fleurs

Compositions de fleurs fraîches et livraison garantie sur www.libramemoria.com, rubrique « envoyer des fleurs » ou 04 78 95 68 08

Mémento Obsèques
MARBRIERS - POMPES FUNÈBRES

POMPES FUNÈBRES BOUVET
NOTRE FAMILLE AU SERVICE DE LA VÔTRE®
24h/24 et 7jrs/7 - Contrat obsèques ORIAS 07.029.609 - (www.orias.fr)

17, avenue de l'Égalité - siège social 01000 Bourg-en-Bresse 04 74 22 01 02
Bourg contact.bourg@pfbouvnet.com
Villars contact.villars@pfbouvnet.com 04 74 98 01 00
Trévoux contact.trévoux@pfbouvnet.com 04 74 00 15 15
Trévoux chambre funéraire contact.cftrévoux@pfbouvnet.com 04 74 08 16 39
Habilitation : Bourg/16.01.123 - Villars - HP/20.01.033 - Trévoux/18.05.174 - Trévoux CF/18.01.034

3 chambres funéraires
8 salons et 1 salle de cérémonie
GROSLÉE-SAINT-BENOIT SAINT-GENIX-LES-VILLAGES AOSTE
N° habilitation PF 22-01-0096
Permanences 24h/24
Organisation d'obsèques personnalisées
Tous travaux cimetières - Contrats obsèques

04 76 05 16 88
www.maisonbousquet.com

MAISON BOUSQUET
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE FUNÉRAIRE
« J'ai tout prévu pour le moment venu »

353292300

Pompes Funèbres Métras
« Une famille au service des familles »

• SALLES DE CÉRÉMONIE • TOUS TRAVAUX DE MARBRERIE RÉALISÉS PAR NOS ÉQUIPES • 3 COMPLEXES FUNÉRAIRES 24H/24 ET 7J/7

www.pompes-funebres-metras.fr

289, rue Pierre Poivre 01330 Villars-lès-Dombes 04 74 98 17 97
68, rue Christian Barnard 01400 Châtillon-s/Chalarome 04 74 55 17 17
2, impasse de la Vernangère 01390 Saint-André-de-Corcy 04 72 26 02 17

317287700

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE ALLARDET
Agence d'accueil et chambre funéraire 24h/24. 7jrs/7
Funérailles. Transports.
Tous travaux de cimetière.
Contrats obsèques.
N° habilitation 11-01-158 et 13-01-184

Allardet
Pompes funèbres - Marbrerie

ZA Grand champ - 01640 JUJURIEUX
Tél. 04 74 36 88 01

376416301

POMPES FUNÈBRES BERTRAND

Saint-Etienne-du-Bois AIN 04 37 62 12 47
125, Rue de l'Église (01370)

Saint-Amour JURA 03 84 48 72 18
2, Rue de Bellegarde (39160)

Orgelet 03 84 35 54 75
11, Chemin de l'Épinette (39270)

Moirans-en-Montagne 03 84 42 01 18
66, Avenue de Saint-Claude (39260)



Pensez à accompagner votre avis de décès d'un symbole religieux, d'une photo, d'un cadre plus gras



Pour paraître dans cette rubrique contacter le 04 74 32 83 65

Boules

Du changement au sein des clubs Elite de l'Ain

Saint-Vulbas, par ses deux équipes, et Rives-de-Saône représenteront le département au plus haut niveau des clubs la saison prochaine.

Les calendriers des différents championnats des clubs sportifs en vue de la saison prochaine devraient - si l'habitude est respectée - être divulgués par la Fédération française du sport-boules à la fin du mois. En attendant, voici un rapide état des lieux des clubs de l'Ain engagés en Elite.

C'est bien connu : on ne change pas une équipe qui gagne. L'adage s'applique en tout point aux joueurs de Saint-Vulbas. Les champions de France et d'Europe ont fait le choix de la stabilité. Aucun mouvement n'est annoncé au sein d'un collectif installé au sommet de sa discipline et dont les objectifs resteront élevés : conserver la couronne nationale et aller le plus loin possible en coupe d'Europe.

Barthet, joueuse et entraîneur

Le tableau diffère au sein de la section féminine du club. Figure emblématique, Guy Hanin a

décidé de prendre du recul pour raisons personnelles. Le technicien s'offrira une « dernière danse » à l'occasion du week-end consacré à la coupe d'Europe à Belgrade à l'automne, à laquelle participeront les championnes de France. Déjà aux côtés de l'équipe cette saison, Alexandre Chirat en prendra désormais la responsabilité lors des rencontres. Nathalie Bernard s'engagera à nouveau pleinement tandis qu'Aurélie Ferrière a choisi de se mettre en retrait. Barbara Barthet prendra en charge l'entraînement des coureurs et coureuses du Bugey. Le pedigree de la championne en matière de tirs sportifs parle évidemment pour elle. Sa désignation s'imposait aux yeux de son président, André Casella : « Je ne voyais qu'elle. Elle s'investit pleinement. Il y aura des réglages à faire mais les uns et les autres se connaissent très bien. »

Bourg a jeté l'éponge

Le couperet est tombé depuis plusieurs semaines sur le devenir de l'équipe féminine de Bourg-en-Bresse. Par manque d'effectif et surtout de moyens financiers, la formation dirigée de longue date par Patrick Pi-



Aurélie et Alexandre Chirat, sacrés champions de France au printemps, évolueront à nouveau sous les couleurs de Saint-Vulbas la saison prochaine. Photo Nicolas AMBROSI

guet a décidé, la mort dans l'âme, de se dissoudre. Rives-de-Saône sera donc la seule équipe aindinoise à accompagner les Villibadoises dans l'Elite. Valérie Maugiron viendra « renforcer le groupe sur le jeu traditionnel », selon la capitaine Pauline Nazaret. Très accaparé par sa carrière de joueur et ses obligations professionnelles, le manager Sébastien Belay sera assisté dans sa tâche par Marko Beakovic, autre joueur référencé.

● De notre correspondant
Nicolas AMBROSI



Alexandre Chirat, ici avec Coralie Rives, sera seul aux manettes de l'équipe féminine de St-Vulbas. Photo N. AMBROSI

Cyclisme

Batondor (VS Romans) remporte le prix de Domsure

La Bresse réussit à Benoit Batondor. Le coureur drômois, qui renoue avec la compétition après quelques années où il l'avait un peu délaissée, a vite repris le chemin de la victoire. Il a montré ce dimanche à Domsure qu'il n'avait rien perdu des qualités qui avaient fait de lui un vainqueur à Jayat en 2014. C'est en finisseur qu'il a conclu le travail, à l'issue d'une journée passée à l'avant de la course. Il espérait bien aller au bout de l'aventure, en animant d'entrée de jeu ou presque, une échappée à huit coureurs qui semblait filer bon train. Mais sur ce circuit usant à la longue, le groupe de tête finit par laisser des forces et de l'énergie dans une quête vaine de vouloir creuser les écarts. Pointé aux alentours de la minute, le peloton ne renonça jamais vraiment, et revint. Batondor, qui se sentait encore costaud dans un final musclé, eut alors l'intelligence de devancer la jonction et de relancer l'allure à un tour (7,3 km) de l'arrivée. Il trouva alors en Vincent Bonora un allié de circonstance. Mais sous la banderole, il n'y avait pas photo pour la victoire : Baton-



Le Drômois Benoit Batondor a su saisir sa chance. Photo Jean-François Supié

dor pouvait lever les bras et savourer ce succès acquis de très belle manière.

Très peu animé chez les dames

Chez les dames, La victoire s'est jouée au sprint, au profit de la Champenoise Océane Mahé. La sociétaire de l'UVCA

Les classements

Open 2 et 3 : 1. Benoit Batondor (VS Romans) les 109,5 km en 2h 40'16" (40,99 km/h) ; 2. Vincent Bonora (UC Pélussin) à 1" ; 3. Tom Viel (CC Plancoët) à 6" 1er U19 ; 4. Guillaume De Praetere (EC Clermont) ; 5. Adrien Place (Lyon SE) 1er U17... 44 coureurs classés

Dames seniors et U19 : 1. Océane Mahé (UVCA Troyes) les 65,7 km en 1h 58'59" (33,13 km/h) ; 2. Amalia Debarges (Lyon SE) à 2" ; 3. Julie Baron (Corbas)... 16 coureuses classées

Access 1 et 2 : 1. Maxence Dehaine (Lyon SE) les 65,7 km en 1h 39'44" (39,53 km/h) ; ... 21 coureurs classés

Access 3 et 4 : 1. Emmanuel Martin (Saint-Prix) ... 19 coureurs classés

Troyes était de loin la plus vélocé, à l'arrivée d'une course malheureusement très peu animée. En catégorie Access, le Lyonnais Maxence Dehaine s'est imposé de belle manière, une surprise pour sa course de reprise.

● De notre correspondant
Jean François SUPIE

Boules

Fin de parcours pour les AS de l'Ain



Les joueurs de Saint-Denis-en-Bugey se sont inclinés en quart de finale. Photo DR

Ce n'est donc pas cette saison que Villeneuve, sacré champion de France des associations sportives de 3^e et 4^e divisions en 2018, connaîtra un successeur. Les joueurs d'Alain Sapey étaient d'ailleurs eux-mêmes engagés ce week-end dans cette mission délicate à Crèmeaux (Loire) à l'occasion de la deuxième phase éliminatoire.

Le quart de finale les opposant aux Sarthois de Pontlieue s'est conclu sur un score de parité (20 partout). L'épreuve d'appui qui s'en est suivie a été fatale aux Dombistes (3-2). De quoi laisser des regrets bien légitimes à leur chef de file : « On n'a pas assez bien joué, on a notamment manqué les

épreuves de point. C'est dommage, on aurait pu aller un peu plus loin. »

Opposé dans le même temps à La-Motte-Servolex à Bourglès-Valence, Saint-Denis-en-Bugey est également tombé en quart de finale. Le score de la défaite (26-14) laissait toutefois à Alain Magdelaine peu de raisons de vouloir refaire le match : « Ils ont été meilleurs que nous. On a perdu nos deux quadrettes et nos deux doubles. Je n'ai pas de regrets, ça reste une belle aventure. » La Motte-Servolex et Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) se disputeront le titre national en septembre à Guilhaud-Granges en Ardèche.



Comme la veille, c'est Andrew August (Team USA) qui remporte l'étape. Il reçoit les récompenses 6ème Sens -SME de François Moiroud (maire de Yenne) et Bernard Ancian (maire de Haut-Valromey), accompagnés de Julie. Photo G. BARDET



L'Américain fait coup double au sommet du Grand Colombier. Avec l'étape, il remporte le maillot jaune « L'Ain-Le département ». Annie Meuriau et M. Philippe Emin, conseillers départementaux qui le lui remettent, assistés de Margaux. Photo Gerard BARDET



Le maillot rouge Crédit agricole Centre-est de l'Italien Davide Donati (Ciclistica Trevigliese) de l'agence d'Artema Mendès, directrice de l'agence d'Artema Crédit Agricole Centre-Est, accompagné de Margaux.

Cyclisme

Coup double pour les USA au sommet du Colombier

En remportant sa seconde étape au sommet du Grand Colombier, l'Américain Andrew August s'adjuge également le général, devant un remarquable Paul Seixas (VC Villefranche-Beaujolais).

Ils étaient nombreux à penser, au départ de Yenne pour la dernière étape, que l'écart de 46 secondes entre les six premiers du général allait générer un scénario à la Hitchcock sur les pentes du Grand Colombier, terme de ce 35e Ain Bugey Valromey Tour. Il n'en a rien été. Le suspense s'est vite réduit à deux prétendants au passage à Angletfort, tant l'Américain Andrew August (Team USA) et le prometteur Français Paul Seixas (VC Villefranche-Beaujolais) ont survolé les débats en déposant tout le monde

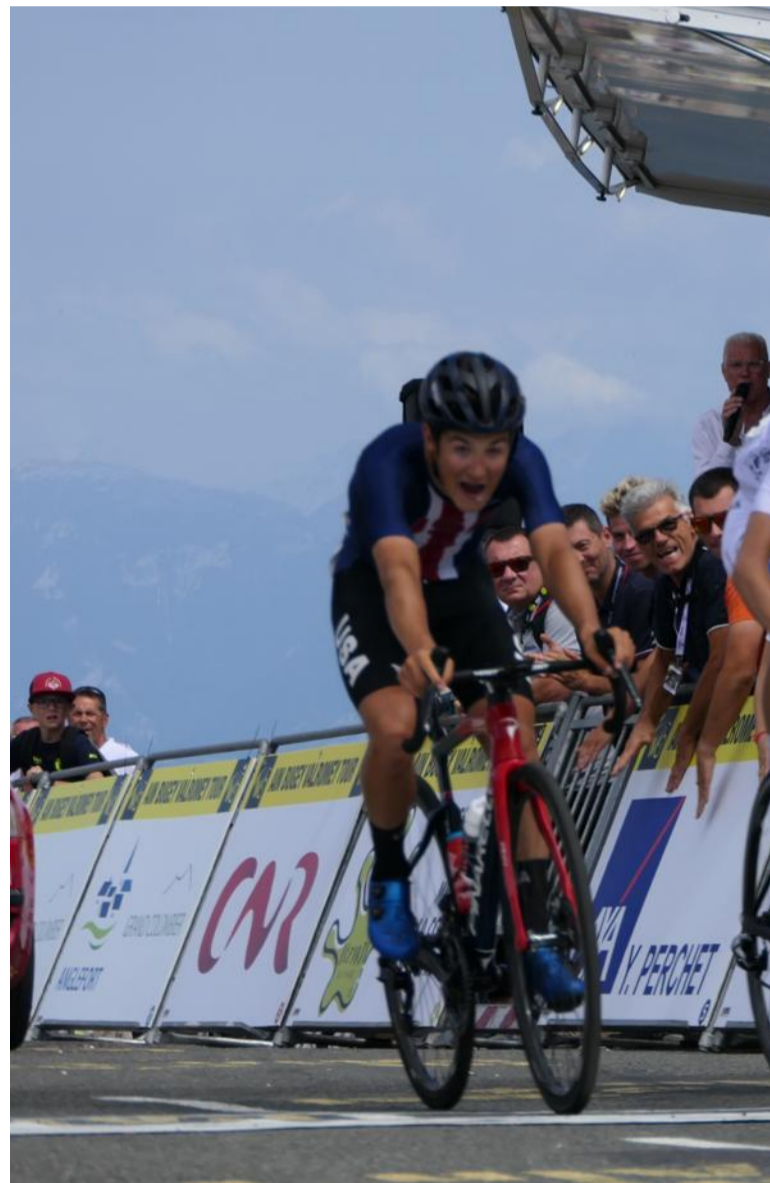
dès le pied du géant du Bugey. C'est finalement un mano à mano qui a conclu cette édition, les deux garçons ne parvenant à se départager qu'une fois sur la ligne après un coude-à-coude de 15 kilomètres, et encore, presque à la photo-finish.

Le maillot jaune courageux
L'Américain asseyait sa domination depuis la veille et fort des 20 secondes qu'il possédait sur son adversaire, enlevait le Valromey. Les deux montaient ainsi sur les deux premières marches du podium final que complétait le très courageux champion de Suisse et porteur du jaune Ilian Barhoumi (AG2R Citroën La Mondiale), pas vraiment taillé pour les pourcentages du Grand Colombier (il finira tout de même 8e de l'étape) et dont l'avantage d'une minuscule seconde au départ s'est avéré bien trop maigre.

Auparavant, le Belge de la Crabbe Victor Vaneekoute était allé chercher les points qu'il lui manquait pour conserver son paletot à pois sur les trois premiers grimpeurs proposés, et l'Italien Davide Donati (Ciclistica Trevigliese), le vainqueur à Belley, en avait fait de même pour s'approprier celui des sprints en marquant des points décisifs.

De par son palmarès, sa construction crescendo, ce Valromey restera sans doute dans les mémoires et nul doute que l'on retrouvera comme d'habitude nombre de ses protagonistes dans le peloton professionnel dans les années à venir. Bravo à Jean-Marc Vivier et sa troupe de TVO qui ont bien imaginé leur adage : « Nos juniors d'aujourd'hui sont vos champions de demain ».

● **De notre correspondant**
Gérard BARDET



Les « scouts » étaient là

Si l'Ain Bugey Valromey Tour est un formidable terrain de jeu qui attire les meilleures formations mondiales, cela n'a pas échappé aux équipes professionnelles qui dépêchent depuis quelques années dans le Valromey des recruteurs, pardon, des scouts comme ils préfèrent qu'on les appelle. Ils repèrent les jeunes garçons susceptibles d'être les grands champions de demain.

Certains discrets, d'autres moins

C'est ainsi que tout au long des cinq étapes, on a pu voir tourner des voitures de la DSM, de la Groupama-FDJ, de la Quick-Step ou d'autres encore qui



Hans Timmermans « scout » pour la DSM. Photo G. BARDET

n'avaient pourtant pas d'équipe engagée sur la course aindinoise. Si cer-

tains souhaitent rester discrets et ne pas apparaître sur les photos ou dans les

articles de presse, d'autres acceptent volontiers de parler de leur métier comme Hans Timmermans, scout pour la DSM. « On connaît déjà bien sûr les garçons que l'on vient voir par leurs résultats, leurs datas (données physiques), mais on aime bien être sur place car il y a une belle densité de coureurs, et puis établir une relation plus humaine est tout de même mieux qu'un coup de fil. Il nous faut aussi connaître leurs parents, leurs éventuels agents, leurs directeurs sportifs. C'est un peu spécial au Valromey car c'est typé grimpeurs. Les valeurs de notre rôle restent la discrétion, l'honnêteté... »

● L'étape

1. André August (USA National Team) les 85,9 km en 2h27'21" (moy. 34,978 km/h) (b : 10") ; 2. Paul Seixas (VC Villefranche Beaujolais) (b : 6") ; 3. Gauthier Servranckx (EFC L & R AGS U19) à 41" (b : 4") ; 4. Jørgen Sekse Team ntg-Uno X) à 46" ; 5. Jacob Bush (Fensham howes-mas Desi) à 55" ; 6. Vincent Bodet (Team 31 Jolly cycles U19) à 01'33" ; 7. Adria Pericas Capdevila Europa Tades esan blue pop) à 01'44" ; 8. Ilian Barhoumi (AG2R Citroën U19) à 01'58" ; 9. Aubin Sparfel (AG2R Citroën U19) à 02'37" ; 10. Axel Vuillier (Bourgogne Franche Co) à 03'10"...

● Le général final

1. André August (USA National Team) les 444,8 km en 11h16'13" (moy. 39,501 km/h) ; 2. Paul Seixas (VC Villefranche Beaujolais) à 23" ; 3. Ilian Barhoumi (AG2R Citroën U19) à 02'07" ; 4. Jacob Bush (Fensham howes-mas Desi) à 02'17" ; 5. Aubin Sparfel (AG2R Citroën U19) à 03'30"...



Le maillot à pois de la montagne Bugey Vélo-Bugey Sud reste définitivement sur les épaules de Paul Seixas (VC Villefranche-Beaujolais). Il est remis par Sandrine Keller (vice-présidente de la Comcom Bugey Sud), Régis Castin (vice-président de la Comcom Bugey Sud) et Cédric Noël (ancien pro) le lui remettent. Photo Gerard BARDET



Le maillot à pois de la montagne Bugey Vélo-Bugey Sud reste définitivement sur les épaules de Paul Seixas (VC Villefranche-Beaujolais). Il est remis par Sandrine Keller (vice-présidente de la Comcom Bugey Sud), Régis Castin (vice-président de la Comcom Bugey Sud) et Cédric Noël (ancien pro) le lui remettent. Photo Gerard BARDET



Le maillot vert Billet Fournier-FIREM est remis au Caladois Paul Seixas (VC Villefranche-Beaujolais) par Hélian Moine (commercial chez Billet Fournier) et David Condat (Condat Energie), accompagnés d'Aurore. Photo Gerard BARDET



Sur la ligne, l'Américain s'impose d'un souffle, et rafle également le général. Photo Gérard BARDET



Le maillot blanc « La région Auvergne-Rhône-Alpes » de meilleur junior Ire année revient à Paul Seixas (VC Villefranche-Beaujolais). Il est remis par Myriam Keller, conseillère régionale, accompagnée d'Aurore. Photo G. BARDET



Le maillot bleu de super combattif du jour PBM-VMG revient à Hugo Fabries (Team 31 Jolly Cycles U19). Cédric Mollard, conseiller municipal de Yenne le lui remet, assisté d'Aurore. Photo Gerard BARDET

Le podium final



Le podium final. Photo Gérard BARDET

C'est le trio gagnant de ce 35ème Ain Bugey Valromey Tour : l'Américain Andrew

August (en jaune bien sûr) s'impose devant le Français

Beaujolais) et le Champion de Suisse Ilian Barhoumi (AG2R Citroën La Mondiale).



Le maillot orange Falconnier Partenaire du coureur remarquable du jour est remis à Gauthier Servranckx (EFC L&R AGS U19) par René Charmont, représentant Jean-Pierre Falconnier. Photo Gérard BARDET

TOUR
de
France

Tour de France 2023

En zone de neutralité

Sur une grande étape des Alpes remportée par le Néerlandais Poels, rescapé d'une longue échappée, Vingegaard et Pogacar ont encore passé la ligne d'arrivée à Saint-Gervais presque main dans la main. Dix secondes les séparent toujours ce lundi pour un ultime répit avant le rush final.

Mais que faudra-t-il inventer pour les départager ? Une question subsidiaire, une épreuve alternative, un défi culinaire ? Après deux semaines de course et 2 600 kilomètres parcourus, dix secondes les séparent toujours, seulement (!), le Maillot jaune Jonas Vingegaard de son dauphin Tadej Pogacar.

Un geste stupide d'un spectateur a encore provoqué une chute

Un écart infime pour résumer la rivalité entre deux hommes qui, dimanche, sous les télésièges du Bettex, en surplomb de Saint-Gervais, ont franchi la ligne d'arrivée à égalité, prêts à faire appel au préposé à la photo-finish pour les départager. Cette deuxième étape alpestre, partie à nouveau sur un rythme dingue, aura surtout mis en lumière les équipiers des deux cadors de cette 110^e édition. Par le geste stupide d'un jeune spectateur, trop occu-



Tadej Pogacar n'a pas réussi à décrocher Jonas Vingegaard dans la dernière ascension de la journée. Photo Sipa/Etienne Garnier

pé à vouloir sa photo avant de provoquer une grosse chute qui aurait pu éliminer Kuss et Van Hooydonck, deux des précieux sherpas du Danois.

Par la force collective des UAE Team Emirates ensuite, capables de jouer en surnombre dans le final pour rapprocher Adam Yates d'un podium si les choses devaient mal tourner ces prochains jours.

Nos deux inséparables ont, eux, encore avalé les cols sans trop se découvrir, comme pour soustraire leurs visages pâles aux brûlures du soleil. Dans les derniers hectomètres, Vingegaard semblait en mesure d'en placer

« une petite », au moins pour tester son rival, mais il se ravisa. « C'était une partie de poker menteur » résuma-t-il, comme si les autres jours, les duettistes jouaient totalement franc-jeu. Sûr de son punch, Pogacar lança sa banderille habituelle dans le dernier kilomètre, sans plus de résultat et sans davantage de conviction.

Cinq Français dans le Top 10

« À la fin, c'est match nul », insista le Maillot jaune, impassible, rendu aux mystères d'une course indécise dont il paraît encore avoir la clé. Au

pied du mont Blanc, on n'a encore jamais aperçu les Champs-Élysées, même par temps clair, et c'est dire s'il sera opportun de savoir bien souffler ce lundi aux deux tiers d'un Tour sans répit, qui broie, au quotidien, les illusions de bien des coureurs. Même si les Français ont fait mieux qu'exister dimanche en plaçant cinq d'entre eux dans le Top 10, dont l'épatant Burgaudeau (3^e) ou Martin (7^e), une menace concrète pour le top 10 d'un Gaudu qui surnage, sans jamais être très loin de se noyer.

Mais, une fois encore, le plus fort de l'échappée ne se trouvait pas parmi les Trico-

► Classement

● 15^e étape : Les Gets - Saint-Gervais Mont-Blanc (179 km)

1. W.Poels (PBS/TBV) les 179,0 km en 4h40'45" ; 2. W. van Aert (BEL/TJV) à 2'08" ; 3. M.Burgaudeau (FRA/TEN) 3'00" ; 4. L.Craddock (USA/JAY) 3'10" ; 5. M.Landa (ESP/TBV) 3'14" ; 6. T.Pinot (FRA/GFC) 3'14" ; 7. G.Martin (FRA/COF) 3'32" ; 8. M.Skjelmose (DAN/LTK) 3'43" ; 9. S.Guglielmi (FRA/ARK) 3'59" ; 10. W.Barguil (FRA/ARK) 4'20"... 16. T.Pogacar (SLO/UAD) à 6'04" ; 17. J.Vingegaard (DAN/TJV) m.t. ; 18. A.Yates (GBR/UAD) à 6'24" ; 19. C.Rodriguez (ESP/IGD) à 6'42" ; 20. S.Kuss (USA/TJV) à 7'05" ; 21. M.Soler (ESP/UAD) m.t. ; 22. D.Gaudu (FRA/GFC) à 7'15". 23. P.Bilbao (ESP/TBV) à 7'24"... 25. J.Hindley (AUS/BOH) à 7'58".

lores mais sous les traits anguleux du Néerlandais Wout Poels dont les fulgurances régulières lui permettent de posséder, à 35 ans, un joli brin de palmarès.

Le dernier repos ne sera donc qu'un prélude à une lutte finale promise à grimper en férocité. Trois journées cochées depuis longtemps sur les agendas des deux prétendants : l'unique chrono ce mardi entre Passy et Combloux, la grande dramaturgie du col de la Loze le lendemain et la dernière séance sur les flancs du Markstein samedi. Après, il sera trop tard. Et les secondes trop chères.

● Philippe Court, à Saint-Gervais

Le vainqueur / Wout Poels, la patience récompensée

Équipier modèle chez Sky puis Ineos quand l'équipe britannique dominait le Tour de France, le Néerlandais Wout Poels (Bahrain Victorious, 35 ans) a décroché son premier succès sur la Grande Boucle, dimanche, à Saint-Gervais Mont-Blanc.

Une attaque tranchante dans la côte des Amerands pour laisser derrière lui ses derniers compagnons d'échappée (Wout Van Aert et Marc Soler), une gestion parfaite de l'effort dans la montée du Bettex pour les tenir à distance et Wout Poels est allé cueillir en solitaire son premier bouquet de la saison, dimanche, sur les hauteurs de Saint-Gervais, avec le mont Blanc dans le paysage, majestueux dans le ciel bleu.

Dans ce décor de carte postale, le Néerlandais de l'équipe Bahrain Victorious a attendu le meilleur moment pour briller enfin cette année. Jusqu'à ce coup de reins qui a déclenché son échappée victorieuse, l'ancien vainqueur de Liège-Bastogne-Liège (2016) était resté discret, voire transparent. Il a légitimement

laissé éclater sa joie sur la ligne.

En pensant à Gino Mäder « J'adore ça ! J'ai toujours rêvé de gagner une étape sur le Tour de France. Je suis très heureux. J'ai seulement commencé à y croire dans les derniers kilomètres, je devais y aller à fond. C'était totalement dingue », a soufflé le grimpeur batave, qui, comme Pello Bilbao cinq jours plus tôt à Isoire, a gagné en pensant à Gino Mäder, son coéquipier décédé tragiquement sur le Tour de Suisse le mois dernier. « Il m'a aidé aujourd'hui, je pense. » Dans la station de Haute-Savoie, Wout Poels a renvoyé l'ascenseur de la plus belle des manières au staff de Bahrain Victorious qui l'a sélectionné sur le Tour, malgré l'absence de résultats probants. « J'ai eu la bonne approche du Tour cette année », a-t-il expliqué, le sourire aux lèvres, après sa débauche d'énergie payante. « Je n'ai pas fait le Dauphiné parce que j'ai été malade et je suis allé courir le Tour de Slovénie. J'ai quand même eu de la chance que l'on me garde dans l'équipe pour



Wout Poels a levé les bras pour la première fois sur le Tour de France, dimanche. Photo Sipa/Goding Images

le Tour. Mon directeur sportif, Roman Kreuziger, pensait que je serais performant en troisième semaine du Tour... et me voilà ! »

Ce succès lui permet de vivre la Grande Boucle d'une autre manière, après avoir accompagné deux succès de Chris Froome ainsi que ceux de Geraint Thomas et Egan Bernal quand il portait le

maillot de Sky puis Ineos entre 2015 et 2019. « J'ai beaucoup aimé cette période, c'était incroyable », a-t-il assuré. « Mais je n'ai jamais pu me battre pour une étape. J'ai pu y arriver aujourd'hui et je suis comblé. » À bientôt 36 ans, ça valait le coup de patienter.

● Maxime Rodhain, à Saint-Gervais

► Réactions

« J'ai senti que le coup de pédale revenait »

David Gaudu (Groupama-FDJ)

« Le bilan est plutôt bon. Je ne sais pas ce qu'il s'est passé en début de course avec la chaleur... Je n'étais vraiment pas bien. L'équipe m'a sorti du pétrin. Au fur et à mesure des kilomètres, j'ai senti que le coup de pédale revenait. J'ai senti que ça tournait bien quand on a passé Megève. J'aurais aimé être dans l'échappée, j'ai essayé une fois, mais j'ai vite vu que j'avais Bilbao sur le dos, que derrière ça roulait sur nous. »

« Je ne prends rien »

Jonas Vingegaard (Jumbo-Visma)

« Oui, je comprends tout à fait les questionnements à ce sujet (le dopage, ndlr) à cause du passé de notre sport. C'est même bien d'être sceptique car sinon cela se reproduit. Tout ce que je peux dire, c'est que je ne prends rien. Le matériel, l'entraînement, tout a changé et cela explique que les performances s'améliorent. »

Tennis - Wimbledon

Carlos Alcaraz, le gazon du bonheur

Le N.1 mondial Carlos Alcaraz a remporté dimanche son premier Wimbledon en battant en finale Novak Djokovic (2^e) 1-6, 7-6 (8/6), 6-1, 3-6, 6-4, privant ainsi le Serbe du record absolu de titres en Grand Chelem.

Scène de liesse après 4 heures et 43 minutes d'un tennis parfois décevant mais splendide si souvent ! Carlos Alcaraz s'écroule comme son illustre aîné Rafael Nadal et prend conscience de l'immense exploit qu'il vient de réaliser : détrôner le roi Novak Djokovic. À 20 ans, l'Espagnol a remporté son deuxième titre du Grand Chelem après l'US Open 2022. « C'est un rêve qui se réalise... ».

Il prive Novak Djokovic d'un huitième trophée à Wimbledon qui lui aurait permis d'égaliser le record absolu de 24 titres en Grand Chelem détenu par Margaret Court. Djokovic était invaincu sur le Centre Court de Wimbledon depuis dix ans et sa défaite en finale face à Andy Murray en 2013. Il était invaincu à Wimbledon depuis sa défaite en quarts de finale en 2017 et Alcaraz a donc mis fin à une série de 34 victoires consécutives.

Ce dimanche, la partie n'a pas toujours été d'un niveau très élevé. Les échanges époustouflants ont été ponctués de trop



Carlos Alcaraz rugit de bonheur après sa victoire en finale de Wimbledon contre Novak Djokovic. Photo Sipa/Kirsty Wigglesworth

de fautes directes de part et d'autre (40 pour Djokovic et 45 pour Alcaraz).

Le deuxième set a tout changé

Mais contrairement à la demi-finale de Roland-Garros où Alcaraz avait rendu les armes après deux sets en raison de crampes, l'indécision de la fina-

le de Wimbledon a duré jusqu'au bout du cinquième set, après 4h42 de match.

Djokovic a immédiatement montré à son adversaire qui était le patron. Le Serbe n'a eu qu'une balle de break à sauver, dans le tout premier jeu de la partie et a ensuite été impérial sur sa mise en jeu. Tout en prenant par deux fois le service d'Alcaraz, incapable de trouver

le bon rythme.

Après cette première manche fantomatique, avec quelques beaux points et le soutien du public, Alcaraz est revenu dans la partie. Il a réussi le break d'entrée dans la deuxième manche et est redevenu conquérant.

Mais Djokovic a égalisé à 2-2 et les joueurs en sont arrivés au tie-break où Alcaraz s'est imposé et a ainsi mis un terme à la sé-

rie record de 14 jeux décisifs remportés d'affilée par Djokovic en Grand Chelem.

Alcaraz à l'usure

Le Serbe a alors traversé un gros coup de mou dans le troisième set et c'est lui qui a été complètement dépassé. Comme souvent lorsqu'il sent la situation lui échapper, Djokovic est sorti du court à la fin du troisième set. Perdu dans son jeu et dans sa tête, il a pris de mauvaises décisions. Mais à son retour, Djokovic s'est de nouveau montré beaucoup plus incisif et entreprenant. Il a breaké pour mener 3-2 et s'est offert trois balles de set sur le service d'Alcaraz à 5-3. L'Espagnol lui a offert la manche sur une double faute.

Djokovic a ainsi entamé le set décisif sur son service pour faire la course en tête. Pas longtemps puisqu'Alcaraz a réussi le break d'un passing de revers pour mener 2-1 et il a confirmé sur un ace (3-1). Il a conservé sa mise en jeu jusqu'à la fin sans jamais concéder de balle de dé-break. « Je ne m'attendais pas à en arriver là aussi vite dans ma carrière. Je suis très fier de moi, de mon équipe et de tout le travail que nous avons accompli ensemble. Ce n'est pas facile à avaler quand on est si proche du but, mais j'ai perdu contre plus fort ».

Football - Mercato

Le Bayern optimiste pour Harry Kane

Le Bayern Munich a pour la première fois publiquement reconnu ce week-end chercher à recruter l'avant-centre vedette anglais Harry Kane de Tottenham et jugé avoir de bonnes chances de parvenir à ses fins.

Harry Kane « a dans toutes les conversations signifié très clairement que sa décision était prise » de rejoindre le champion d'Allemagne cet été « et s'il en reste là, nous l'aurons et Tottenham va céder », a déclaré samedi aux journalistes Uli Hoeness en marge d'un camp d'entraînement en Bavière du club, dont il est l'un des principales figures.

« King Harry », qui aura 30 ans à la fin du mois, « veut jouer une compétition internationale et Tottenham n'est pas qualifié la saison prochaine » pour l'une des compétitions européennes, « contrairement à notre club », a ajouté le président d'honneur et membre du conseil de surveillance du Bayern Munich, champion d'Allemagne. L'avant-centre anglais « a maintenant l'opportunité de venir jouer pour un des meilleurs clubs en Europe ».

Depuis le limogeage en fin de saison dernière du président du directoire du Bayern, Oliver Kahn et du directeur sportif



Harry Kane vit peut-être ses derniers jours sous le maillot de Tottenham. Photo Sipa/Kieran McManus

Hasan Salihmidzic, pour résultats jugés décevants, Uli Hoeness joue un rôle central.

100 millions d'euros ?

Il est membre d'un comité chargé cet été du recrutement, aux côtés notamment d'une autre ancienne gloire du Bayern, Karl-Heinz Rummenigge, du nouveau président du club, Jan-Christian Dreessen, et de l'entraîneur Thomas Tuchel.

Uli Hoeness a toutefois reconnu que les négociations pour un éventuel transfert de Kane, sous contrat avec Tottenham jusqu'en 2024, avec le président de Tottenham Daniel Le-

vy, n'étaient pas faciles.

Selon les médias allemands, le Bayern s'est déjà mis d'accord avec le joueur mais devrait déboursier autour de 100 millions d'euros pour espérer trouver un accord avec Tottenham, qui jusqu'ici ne semble pas disposé à laisser partir son meilleur joueur. Toutefois, sans transfert cet été, le club anglais risque de voir partir Kane dans un an sans indemnité de transfert.

Le Bayern est lui désespérément à la recherche d'un remplaçant pour son ancien avant-centre polonais Robert Lewandowski, parti en 2022 à Barcelone.

Golf • McIlroy s'offre le prestigieux Scottish Open

Le Nord-Irlandais Rory McIlroy a remporté dimanche l'Open de golf d'Écosse au terme d'un final haletant, à quelques jours du British Open (20-23 juillet). McIlroy, vainqueur de quatre Majeurs, s'est imposé d'un coup devant l'Écossais Robert MacIntyre, grâce à deux birdies aux deux derniers trous lors de la dernière journée. Vainqueur du tournoi de Dubaï en janvier, il confirme à 34 ans son retour en forme un peu moins d'un mois après sa deuxième place à l'US Open. « Je suis très fier. C'est une sensation incroyable [...] J'espère que cette victoire va me permettre de franchir un cap ».



Rory McIlroy. Photo Sipa/Darryl Webb

Football • Ramsey résilie avec Nice et file à Cardiff

Le capitaine de la sélection galloise Aaron Ramsey, 32 ans, a trouvé un accord avec Nice pour mettre un terme à sa dernière année de contrat et s'est ensuite engagé avec Cardiff City, ont annoncé les deux clubs samedi. Alors que le milieu était encore sous contrat une saison avec Nice, il a demandé récemment à sa direction de ne pas poursuivre sur la Côte d'Azur. Il avait annoncé être prêt à poursuivre une saison avec Didier Digard comme entraîneur mais le capitaine de la sélection galloise a préféré privilégier sa vie de famille, plutôt que de repartir sous les ordres de Francesco Farioli, qui aurait été son troisième entraîneur à Nice. Nice a d'abord annoncé le départ de Ramsey, avant que le club gallois n'officialise le retour du milieu de terrain dans la soirée où il a signé deux ans.

Voile • Les Bleus bouclent le test event avec 5 médailles

L'équipe de France de voile olympique a terminé dimanche le test-event organisé à Marseille à un an des JO-2024 avec un total de cinq médailles dont quatre en or en tête au classement des nations. Dimanche, Nicolas Goyard a été sacré en IQFoil, le nouveau format olympique de planche à voile. Quelques minutes plus tôt, le duo Erwan Fischer/Clément Péquin avait décroché l'argent en 49er. Ces deux médailles viennent s'ajouter aux titres décrochés par Lauriane Nolot et Axel Mazella en kite-foil ainsi qu'à celui du duo Camille Lecointre/Jérémy Mion en 470.

Athlétisme - Ligue de diamant (Chorzow)

Kerley battu, Ingebrigtsen brise un record

Le champion du monde en titre du 100 m Fred Kerley a été battu pour la première fois de la saison au meeting de Ligue de diamant de Chorzow à un mois des Mondiaux-2023 à Budapest. De son côté, Le Norvégien Jakob Ingebrigtsen, champion olympique en titre du 1 500 m, a encore amélioré son propre record d'Europe.

● **Simbine envoie un message fort à Kerley**

À un mois des Mondiaux 2023 à Budapest (19-27 août), c'est un mauvais signal envoyé par Fred Kerley, le tenant du titre de la discipline. Dans la chaleur polonaise, le sprinteur américain a été battu sur 100 m, devancé d'extrême justesse par le Sud-Africain Akani Simbine, victorieux en 9"97, et s'est classé deuxième en 9"98. Le Camerounais Emmanuel Eseme, troisième, a été crédité du même temps que l'Américain (dont il a été départagé au millième).

Le récent champion surprise des États-Unis, Cravont Charleston, s'est lui aussi invité sur la photo-finish, mais termine finalement au pied du podium, en 9"99. Pour Kerley, son meilleur chrono de la saison reste ainsi ses 9"88 courues dès sa rentrée fin mai à Yokohama (Japon). Elles lui valent d'être le troisième performeur mondial de l'année, derrière le Britannique Zharnel Hughes



Le sprinteur américain Fred Kerley (à gauche) mécontent de sa prestation sur 100 mètres après avoir été battu par le Sud Africain Akani Simbine (à droite). Photo Sipa/Domenico Cippitelli

(9"83) et le Kényan Ferdinand Omanyala (9"84).

● **Ingebrigtsen améliore sa marque**

Sur 1500 mètres, le Norvégien Jakob Ingebrigtsen, champion olympique en titre, a encore amélioré son propre record d'Europe de la distance en 3'27"14.

Ingebrigtsen (22 ans), seul en tête en fin de course sur la piste polonaise, avait déjà fait progresser il y a un mois à Oslo, devant le public norvégien, son

record d'Europe du 1500 m datant alors de la finale olympique 2021 à Tokyo. Il l'avait alors porté à 3'27"95. Déjà détenteur du record du monde du 1500 m en salle depuis l'an dernier, le champion scandinave continue de se rapprocher du record du monde en extérieur du Marocain Hicham El Guerrouj (3'26"00), qui vient de fêter ses 25 ans. Son nouveau record d'Europe fait de lui le quatrième meilleur performeur de l'histoire, derrière le trio El Guerrouj-Ber-

nard Lagat-Asbel Kiprop.

● **Meilleure performance de l'année pour Barshim**

Au saut en hauteur, le Qatarien Mutaz Essa Barshim, champion olympique et triple champion du monde en titre, a signé la meilleure performance mondiale de la saison, en s'élevant à 2,36 mètres. L'athlète de 32 ans, qui se fait rare cette saison, n'avait pas fait mieux jusque-là que 2,24 m, quand il s'était classé troisième à Doha début mai, son dernier con-

cours en date avant la compétition polonaise.

Barshim s'est imposé devant celui avec lequel il a partagé l'or olympique en 2021 à Tokyo, l'Italien Gianmarco Tamberi, et l'Allemand Tobias Potye, qui se sont tous deux arrêtés à 2,34 m. C'est l'Américain JuVaughn Harrison, avec 2,33 m, qui détenait jusque-là la meilleure performance mondiale de la saison.

● **Richardson devance Jackson sur 100 mètres**

Enfin, sur le 100 mètres femmes, la flamboyante Américaine Sha'Carri Richardson a devancé la Jamaïcaine Shericka Jackson dans le duel entre les deux sprinteuses les plus rapides de la saison. A un mois des Mondiaux, Richardson (23 ans) s'est imposée en 10"76 dans la touffeur polonaise, deux centièmes devant Jackson (10"78). Battue dimanche, Jackson conserve néanmoins la meilleure performance mondiale de l'année, en 10"65, précisément devant Richardson (10"71).

Les deux sprinteuses sont qualifiées tant sur 100 m que sur 200 m, distance dont la Jamaïcaine est championne du monde en titre, pour le grand rendez-vous de Budapest, à un an des JO-2024. Richardson vivra dans la capitale hongroise sa première compétition internationale.

Natation - Championnats du monde

Wellbrock sacré sur 10 km, les Français à la peine

Le nageur allemand Florian Wellbrock, roi olympique de la distance, est devenu champion du monde du 10 km en eau libre pour la deuxième fois de sa carrière, dimanche à Fukuoka (Japon), où les Français n'ont pas brillé.

Dans les eaux du Momochi Seaside beachpark, Florian Wellbrock a conclu la course en 1 h 50 minutes 40 secondes et 30 centièmes, 18 secondes et 70 centièmes devant le Hongrois Kristof Rasovszky. Il décroche un deuxième titre sur cette épreuve après celui remporté en 2019. Un autre Allemand, Oliver Klemet, a pris la troisième place en 1 h 51'00"80, tandis que le champion du monde en titre, l'Italien Gregorio Paltrinieri a terminé cinquième. Les trois médaillés valident ainsi leur qualification pour les Jeux de Paris.

« On s'est fait casser la gueule »

Côté tricolore et en l'absence de Marc-Antoine Olivier, non-sélectionné pour raisons disciplinaires, le meilleur Français, Logan Fontaine, a pris une dé-



Florian Wellbrock. Photo Sipa/Insidefoto

cevante 9^e place à plus de deux minutes de la tête et Sacha Velly a terminé douzième à 2'34". « On s'est fait casser la gueule », a résumé Stéphane Lecat, le patron de l'eau libre française. « Tu es sur un ring, tu fais onze rounds et au douzième, tu te fais exploser par terre. »

« Je suis très déçu », a de son côté reconnu Logan Fontaine, vice-champion du monde du 5 km en 2019. « Il va falloir analyser car je prends une charge musculairement, je ne devrais pas être placé là. » Les nageurs seront de retour mardi dans la baie de Fukuoka pour le 5 km et jeudi pour le relais mixte.

Para-athlétisme - Championnats du monde

Le relais universel ne réussit pas aux Bleus

Épreuve phare de dimanche matin aux championnats du monde de para-athlétisme de Paris, le relais universel 4x100 m a tourné court pour l'équipe de France, éliminée en série alors qu'elle ambitionnait une finale.

« La finale, je pense qu'on l'avait dans les pattes. On a fait de très bons chronos il y a 10 jours en test, on était en 48 secondes et 5 centièmes », a regretté Julien Casoli, qui courait pour la catégorie fauteuil, après la course. En signant un chrono de 50 secondes et 45 centièmes à plus d'une seconde et demie des Japonais, derniers qualifiés au temps, les Français se sont privés d'un nouvel espoir de médaille.

Des problèmes dans les transmissions, notamment lors du relais entre Mandy François-Elie et Julien Casoli ont plombé les Bleus. « Je ne l'ai pas vue, je pars à l'arrache, vraiment en retard. En plus, elle me tape la main après, donc c'est la catastrophe », a confirmé Casoli.

L'échec est avant tout collectif, selon Tiffany Logette-Lods qui a lancé le relais (catégorie déficients visuels) : « Ce n'est pas plus l'un que l'autre. C'est avant tout nous tous, le collec-



Julien Casoli (à droite) a couru le relais universel en catégorie fauteuil. Photo Sipa/David Winter

tif. On n'a pas eu beaucoup d'entraînements tous ensemble. Dans tous les cas, on reste ensemble. »

Des difficultés qui s'expliquent aussi par la disqualification à la dernière minute de Yasser Musanganya. La veille, le Français, recordman de France sur 100 m en catégorie T54 (fauteuil), a été disqualifié pour un retard en chambre d'appel avant sa demi-finale sur la distance.

● **Keita et Métais sauvent l'honneur sur 400m T13**

Une erreur qui a obligé Julien Casoli à le remplacer. « À la ba-

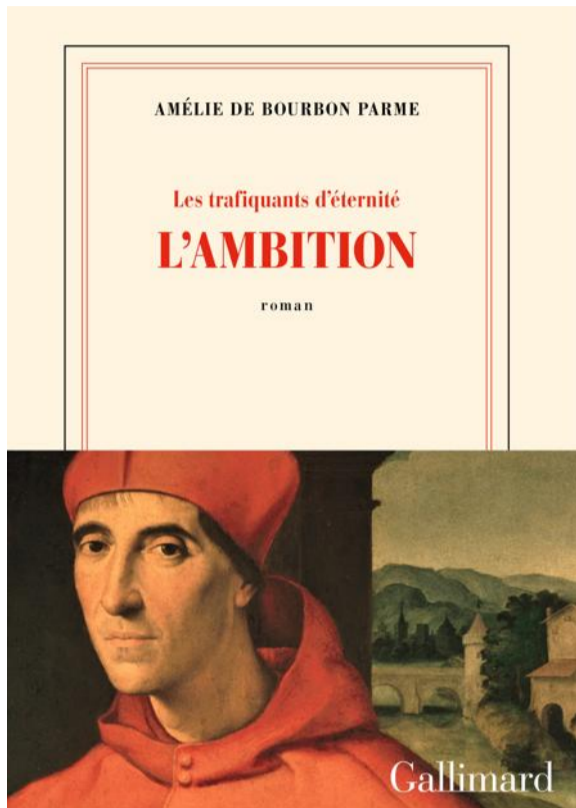
se, je suis remplaçant. Je n'ai pas forcément travaillé ça comme Yasser », a-t-il reconnu après l'élimination.

Le relais universel 4x100 m, épreuve attendue et plébiscitée par le public, regroupe à la fois les genres (deux hommes et deux femmes) et les handicaps (un déficient visuel, un amputé, un infirme moteur cérébral et un athlète fauteuil, dans cet ordre).

Seule éclaircie de la matinée pour les Bleus, la qualification pour la finale du 400 m T13 (déficiência visuelle ne nécessitant pas de guide en course) de Nantenin Keita et Alice Métais.

Le coup de cœur du dimanche

Une plongée romanesque au cœur de la Renaissance



Amour, ambition, intrigues, jeux de pouvoir dans l'Italie de la Renaissance. Un roman qu'on ne lâche pas, à emporter pour l'été.

Évasion et souffle romanesque garantis avec ce roman d'Amélie de Bourbon Parme. L'auteure nous emmène sur les traces du jeune et ambitieux Alessandro Farnese appelé à devenir un puissant homme d'Église. Le tout sur

fond d'amour, d'intrigues, de jeux de pouvoir, dans le contexte de cette incroyable effervescence humaniste, artistique et politique de la Renaissance italienne du XV^e siècle.

On y croise Laurent de Médicis, Pic de la Mirandole, Botticelli, Machiavel... Excusez du peu ! Ces illustres compagnons vont permettre au héros de se forger une philosophie : l'homme doit faire de sa vie une œuvre d'art. Pourquoi ? « Parce

qu'en approchant au plus près Dieu, la perfection préserve de toutes les malédictions. »

Un roman brillant, tourbillonnant, stendhalien

Un roman brillant, tourbillonnant, stendhalien, qui nous fait évidemment penser à *La Chartreuse de Parme*. Et ce n'est pas un hasard. Car c'est en s'inspirant de la jeunesse d'Alexandre Farnèse que Stendhal avait créé Fabrice, qui restera à jamais un personnage culte de la littérature universelle. Dans le sillage du plus illustre de nos auteurs, Amélie de Bourbon Parme réunit tous les ingrédients pour nous entraîner et ne plus nous lâcher pendant plus de 500 pages. Une belle performance.

Dès les premières phrases nous entrons directement dans la tête et dans les pensées d'Alessandro Farnese, qui se confesse avant de mourir : « Alors que commence ce récit, je ne suis qu'un jeune ambitieux, nourri de convictions et d'espoirs, aussi obstiné que malléable, aussi indomptable que perméable aux événements, rêvant de gloire et d'aventure. »

La messe est dite et nous nous apprêtons à tourner les pages avec allégresse, portés par une écriture limpide, un style maîtrisé et des personnages parfaitement campés. Un bonheur de lecture.

● Guy Abonnenc

Les Trafiquants d'éternité, L'Ambition, Amélie de Bourbon Parme, Gallimard, 512 p., 23 €

Lus pour vous ● Les conseils du libraire

Les conseils d'André Zaradzki de la librairie Chant libre à Montélimar (Drôme).

● Les Méditerranéennes. Emmanuel Ruben. Éditions Stock.

« Roman de l'exil, quête d'identité entre passé berbère, langue arabe et culture juive, *Les Méditerranéennes* trace le parcours d'une famille établie à Constantine. Emmanuel Ruben est le dépositaire de cette histoire dont le fil rouge est un chandelier énigmatique transmis de génération en génération par les femmes, témoin des heurs et malheurs de cette famille. »

● Les Abeilles grises. Andreï Kourkov. Éditions Liana Levi.

« Un roman aux allures de conte, exercice que maîtrise parfaitement Andreï Kourkov, dont on a pu apprécier la verve et la fantaisie avec son fameux *Pingouin*. Écrit peu après l'annexion de la Crimée, alors que les forces pro-russes s'emparent des régions orientales du Donbass, il met en scène un apiculteur bien décidé à mettre ses abeilles à l'abri des affrontements. Gravité et fantaisie font bon ménage dans ce roman empreint d'une douce poésie. »

● Attaquer la terre et le soleil. Mathieu Belezi. Éditions Le Tripode.

« Ou comment l'armée française a "pacifié" cette terre de "barbares" telle qu'est nommée l'Algérie par ces soudards assoiffés de sang et de sexe. La plume de Belezi, aiguisée comme un scalpel, va au plus près des sentiments et des actes de ces hommes et de ces femmes complices involontaires pour certains de la pire offense qu'on puisse faire à la vie. Ce court roman nous dit l'histoire telle qu'on ne nous l'a jamais enseignée. »

Librairie Chant libre, 22, place des Clercs, 26200 Montélimar. Tél. 04.75.01.92.22. Du mardi au samedi, de 9 h à 19 heures. Mail : chantlibre@outlook.fr



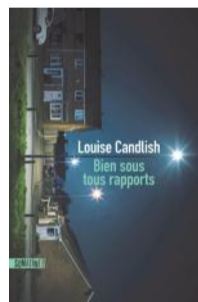
André Zaradzki de la librairie Chant libre à Montélimar. Photo Chant libre

► La sélection hebdomadaire de notre rédaction

Polar
Barbouzeries

Après *Requiem pour une République* qui traitait de la guerre d'Algérie et *Frakas* où il explorait la naissance de la Françafrique, Thomas Cantaloube continue à prendre pour cadre les débuts de la V^e République. Au mois de mai 1967, en Guadeloupe, une manifestation dégénère en une émeute sévèrement réprimée. Pour innocenter sa compagne, arrêtée lors de ces événements, le journaliste Luc Blanchard se lance dans une enquête qui va le conduire au sommet de l'État... (G.A.)

Mai 67, Thomas Cantaloube, Gallimard, 368 p., 19 €.

Roman
De charmants voisins...

Dans la banlieue chic de Londres, la petite rue de Lawland Way ressemble à s'y méprendre à un joli coin de paradis. Une petite enclave paisible et délicate où tous s'apprécient et s'entraident. Jusqu'au jour où, après la mort d'une des résidentes, c'est son neveu et sa compagne qui investissent la maison. Bruyants, mal élevés et même un peu inquiétants, les nouveaux voisins vont faire voler en éclats la belle image bien lisse de la jolie petite rue... Un rien cynique, mais si bien vu ! (F.D.)

Bien sous tous rapports, L. Candlish, Sonatine, 400 p., 24,50 €.

Essai
Internet, c'est politique

Alors que l'intelligence artificielle occupe tous les esprits, ce livre au titre étonnant évoque les débuts de l'ère internet. Comment des ingénieurs de génie ont réussi alors à imposer leur technologie ? Pour Gilles Babinet, qui estime que l'économie numérique actuelle recrée l'organisation sociale de l'Ancien Régime, les technologies vont de pair avec les idéologies dominantes du moment. Passionnant. (G.A.)

Comment les hippies, Dieu et la science ont inventé internet, Gilles Babinet, Odile Jacob, 240 p., 22,90 €

Jeunesse
Une petite tornade

Aujourd'hui Lilas la terrible vient rendre visite à son cousin Elmo. À peine arrivée la voilà qui fait de la trottinette dans le salon, fourre son joli petit museau partout, essaye ses feutres sur le canapé et renverse la soupe ! Pauvre gentil Elmo avec ses collections d'escargots et de chats en peluche, mais Lilas est si mignonne et ses bêtises sont parfois si drôles... Tout en malice et en tendresse avec des dessins adorables un album à découvrir dès 2 ans. (F.D.)

Un amour de tempête, K. Hottos et C. Malard, Seuil jeunesse, 32 p., 10,90 €

BD
Changer de vie

Bien établis dans la vie, Gaspard, ingénieur, et Adèle, salariée, une maison dans le Sud-Ouest et deux enfants, ont décidé de prendre un nouveau départ à la mort du grand-père d'Adèle. Une nouvelle vie direction l'Auvergne, pour la maison du défunt. Gaspard a passé un CAP de menuiserie, il en rêvait. Adèle a décidé de monter un café épicerie ambulante. Entre enthousiasme et réalités quotidiennes, montagnes russes dans les émotions. (Y.V.)

Vers l'infini et les monts auvergnats, Lucile Gorce, Emma Tissier, Dargaud, 192 p., 19,99 €

En
images

Réseaux sociaux

On vous a dégotté des idées de balades grâce à Instagram

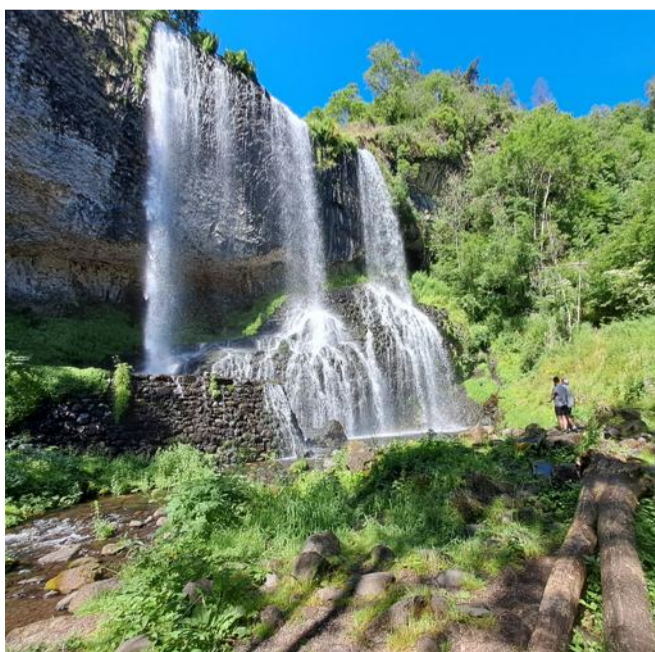
Instagram est devenu le réseau social idéal pour dénicher des idées de balades. Les utilisateurs se font un plaisir de capturer les paysages avec leur smartphone, leur drone ou leur appareil photo... Tour d'horizon des spots les plus « instagrammés » en Haute-Loire.

Parmi les classiques, cascade de la Beaume et ravin de Corbœuf, des nouveaux spots viennent se nicher comme la passerelle himalayenne entre Saint-Maurice-de-Lignon et Grazac ou la cascade du Crouzet au Mazet-Saint-Voy.

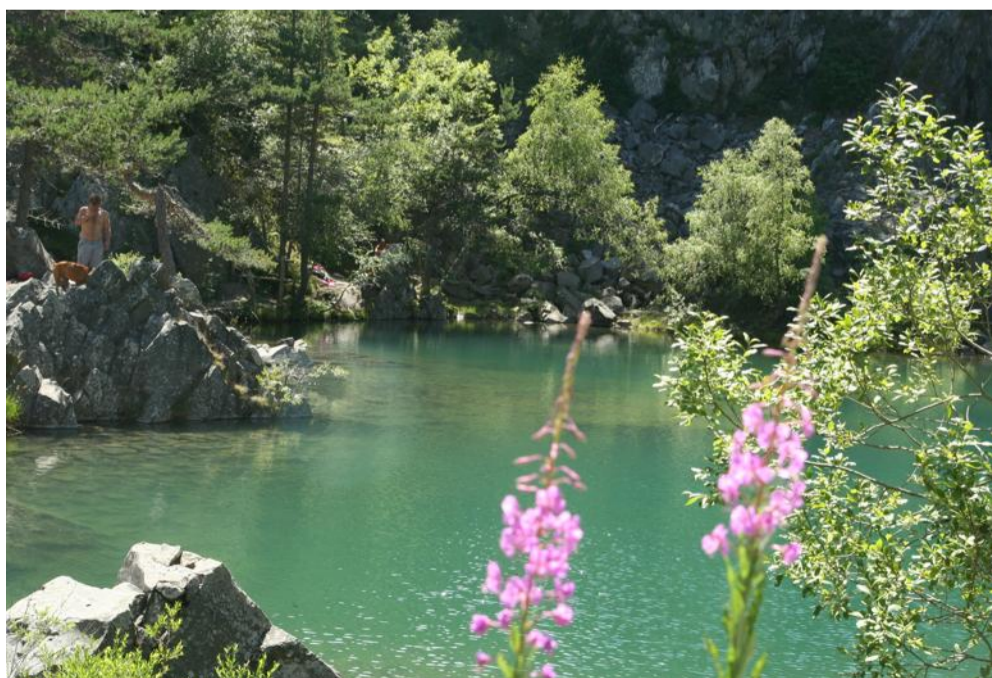
● Émilie Berger



Les ruines du château d'Artias, à Retournac, surplombent la Loire et donnent un point de vue imprenable sur les gorges de la Loire. Photo Anaïs Dignonnet



Celle qui cumule plus de 1 000 publications sur Instagram a de quoi attirer le visiteur : que ce soit en été ou en hiver, la balade pour accéder à la cascade de la Beaume est rafraîchissante. Photo Séverine Fabre



À Champclause, le lac Bleu révèle sa couleur après une courte marche depuis le parking. Il est agréable de se poser sur les rochers et de profiter de la fraîcheur de l'endroit en été mais il est interdit de s'y baigner. Photo Christophe Bouyer

balades en Haute-Loire



La passerelle himalayenne a ouvert le 16 avril 2022 entre Grazac et Saint-Maurice-de-Lignon et depuis ne désemplit pas. La structure, longue de 270 mètres, séduit par son sol grillagé qui laisse entrapercevoir le Lignon. Photo Éliasa Colin

Le lac volcanique du Bouchet est un vrai écrin de nature situé sur les communes de Cayres et du Bouchet-Saint-Nicolas. Sur Instagram, il cumule plus de 1 000 publications. Photo Christophe Bouyer



Peu touristique, la cascade du Crouzet subjugue le visiteur par sa chute d'eau et ses roches géométriques. Elle est peu publiée sur Instagram mais les seules photos en ligne donnent envie d'y faire un détour. Photo @leadugreen



Il est surnommé le petit Colorado auvergnat. Et on comprend pourquoi. Le village de Rosières possède un attrait touristique indéniable avec le ravin de Corbœuf qui charme les promeneurs avec ses différentes couleurs d'argile qui varient en fonction de la luminosité. Photo DR



C'est une balade plus urbaine qui s'offre aux promeneurs avec le Puy de lumières, cette animation mise en place depuis 2016 dans la ville préfecture. Il faudra aussi s'équiper d'un smartphone ou d'un appareil photo plus puissant pour saisir ce spectacle nocturne. Photo Michel Taffin



Journans est une commune de quelque 350 habitants nichée au pied du Revermont. L'église Saint-Vincent et en arrière-plan, la chapelle Saint-Valérien.

Photo Catherine Aulaz

Destination

Ain

Journans, village de sentiers entre la vigne et l'eau

Cette commune typique du Revermont, située à une dizaine de kilomètres de Bourg-en-Bresse, est aussi reconnaissable par la nature omniprésente que par son habitat vigneron en pierre. Des balades pour toute la famille peuvent être faites autour de ce village où des ateliers d'artistes se nichent dans les maisons.

C'est un village typique du Revermont, au calme, légèrement en retrait de la route qui va de Ceyzériat à Tossiat, à une dizaine de kilomètres de Bourg-en-Bresse. Un village qui monte, point de départ de nombreux sentiers de randonnées et où les vignes rythment le paysage. Journans, 400 habitants, est sans conteste une destination agréable pour profiter de la nature, en toute saison. Les promeneurs peuvent y découvrir de jolies maisons en pierre, typiques du secteur. Un habitat vigneron où les caves en sous-sol sont souvent surplombées d'un escalier extérieur menant au foyer. Dif-



À Journans, l'eau est incontournable avec les fontaines et sa source. Photo Mathilde Villeminot

ficile aussi de passer à côté de l'eau, présente notamment à la source de la Reyssouze, lieu paisible où se reposer. Un lavoir y jouxte la source elle-même, idéal pour profiter du calme.

À Journans, la verdure est partout grâce aux nombreux espaces encore vierges de construction. « C'est un petit cirque planté dans les vignes », décrit Bruno Lugaz. Cet architecte à la

retraite a récemment fait visiter le village pour l'office de tourisme de l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Il explique bien les différentes caractéristiques de cette commune, grande « comme 243 terrains de football » et où la forêt conserve une place de choix.

« Un village pittoresque par ses paysages mais aussi par ses habitants »

« Elle représente 50 % de la surface », indique Bruno Lugaz. Autre singularité, deux églises y sont édifiées, ce qui n'est pas courant pour un village de cette taille.

« Journans a encore une activité de vignes et il y a beaucoup de jardins. L'eau est incontournable avec les fontaines et sa source. Le village est pittoresque par ses paysages mais aussi par ses habitants, confie-t-il en

souriant. Il y a des irréductibles qui permettent de préserver certains quartiers même si la commune connaît une mutation. »

Les locaux, qui viennent des villages alentour, prennent du plaisir à s'y promener car on a l'impression d'y être un peu en vacances. Ici, pas de boutiques à gogo ni de snacks à tout va. On y trouve encore l'authenticité du Revermont et de ses paysages jamais plats mais faciles à découvrir à pied. Et en prenant un peu de hauteur, la vue sur la Bresse et sur la Dombes voisines est imprenable.

Mais il est possible aussi de profiter des lieux sans quitter les rues du village, notamment les deux voies parallèles qui, si vous ouvrez l'œil, abritent des ateliers d'artistes, sculpteurs et peintres notamment. Un vrai coup de cœur pour les adeptes du calme et de la nature.

● Mathilde Villeminot

Des idées de haltes pour profiter de la visite

Journans peut être découvert de multiples manières. Si vous choisissez de vous y promener, vous aurez sur place le loisir d'arpenter les sentiers de randonnée, accessibles en famille et consultables sur le site internet de la mairie, ou simplement de flâner dans les rues. Votre passage vous mènera forcément à la source de la Reyssouze, lieu paisible à deux pas du restaurant du même nom où vous pourrez boire un verre ou manger. Là-bas, prenez le temps de vous poser quelques minutes ou d'y pique-niquer. Un camping est ouvert durant la saison sur les hauteurs de la commune.

Selon les jours, vous pourrez aussi faire connaissance avec les œuvres d'artistes en poussant la porte de la galerie Dingues d'art, présente en bas du village.

Et pour allier l'utile à l'agréable, votre balade vous donnera l'occasion de vous régaler avec les fromages de la chèvrerie du Mont Lovet et avec les vins du Domaine de René Brendel, à consommer avec modération évidemment.

Pour plus d'informations :
www.journans.fr ou
www.bourgenbressedestinations.fr



Bruno Lugaz est un ancien architecte. Il habite à Journans et fait visiter son village. Photo Mathilde Villeminot



SYLVAIN FRÉCON

#Lesmémés

3 tomes
disponibles
au rayon BD

NOUVEL ALBUM !

FLUIDE GLACIAL



Frécon. Photo fournie par Bamboo éditions

Sylvain Frécon est l'auteur de la série #LesMémés (éditions Fluide Glacial).

Mini-interview de l'auteur

« J'ai une tendresse particulière pour les mémés »

D'où vous vient cette passion pour les mémés ?

Depuis l'enfance, j'ai eu une tendresse particulière pour les Mémés. Ma mère, qui était couturière, recevait beaucoup de femmes dans son atelier. Elles étaient souvent impeccables malgré leur grand âge, avaient de l'humour et me pinçaient affectueusement les joues. Je suis admiratif des mémés. J'aimerais avoir leur force ! Notre monde va trop vite mais elles tiennent bon.

L'escalier de l'immeuble est de plus en plus dur à grimper mais elles s'accrochent. Avec leur expérience, elles ne s'embarrassent pas des détails. Elles ont leurs chagrins, leurs difficultés. Cependant, elles ont une extraordinaire force vitale. C'est une leçon de vie pour les plus jeunes.

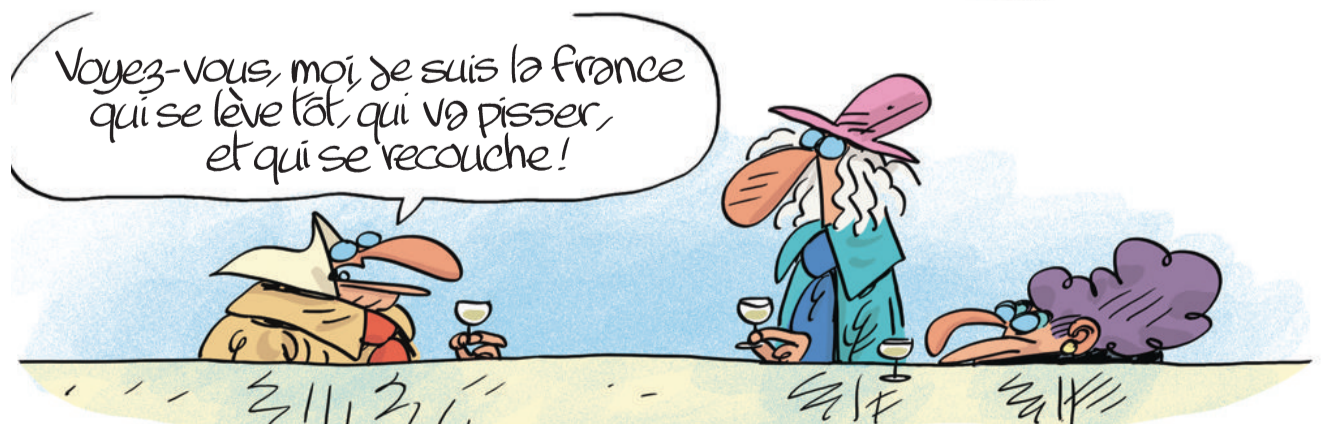
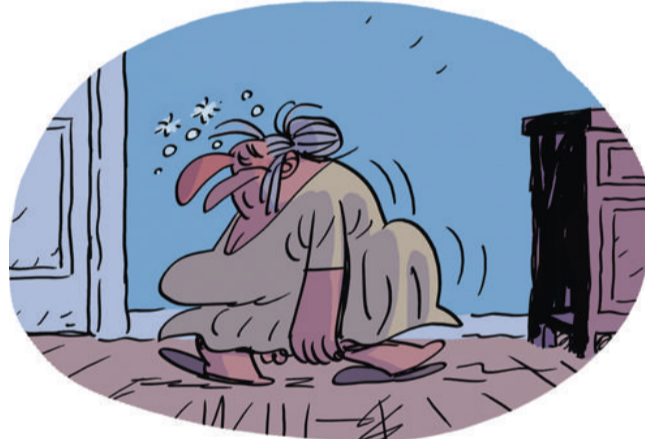
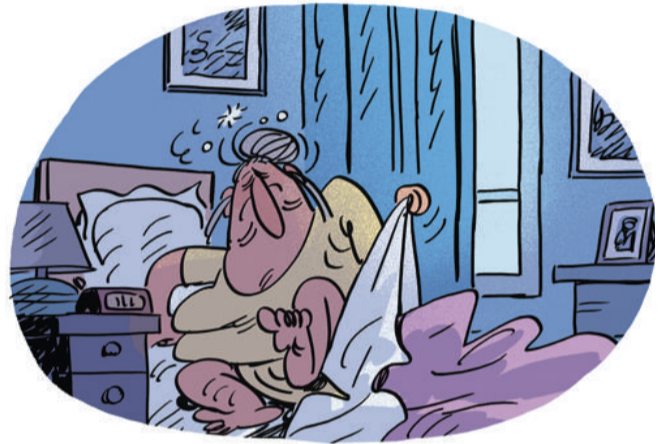
Qui sont les Mémés de votre série ?

Lucette, Paulette et Huguette sont trois veuves très indépendantes. Hors de question d'aller à l'Ehpad. Elles ont beaucoup de souvenirs, quelques regrets, mais surtout le désir farouche d'être encore de la partie. Elles sont libres, drôles, impertinentes, parfois provocantes, car elles n'ont plus rien à prouver. Elles connaissent la vie et savent trouver des petits riens qui font les jolis bonheurs.

Où observez-vous les Mémés pour puiser votre inspiration ?

Je les observe au quotidien, à Paris, dans mon quartier. J'aime papoter avec elles, dans les jardins publics, mais aussi au marché quand elles font leurs courses.

Mais toute l'année, où que je sois, je regarde les mémés pour nourrir mes personnages. Toutes les Mémés, de toutes les villes et de toutes les campagnes sont inspirantes.



FRÉCON

Mots fléchés par Alain Bonhomme

MAL À PROPOS PENDUE POUR AVOIR TROP PARLÉ ?		CORDE À NŒUD... LE LOULOU S'Y EST ACCLIMATÉ ?		C'EST PAS DU PREMIER CHOIX MAIS ÇA A PLU		RENOUER DES LIENS		EXALTÉ PAS BIEN VIFS		QUE L'ON N'AURA PAS À L'USURE		UN AIR LÉGER QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE
						GRAND ALAMBIC LA FIN D'UN PARADOXE						
DUR DE LE RÉPÉTER ! AUTEUR À SUIVRE				BON POUR LE SERVICE GÉNÉRAL SUD... AMÉRICAIN						CANTON SUISSE EN VENIR À BOUT		
AU CENTRE DU CONVOI DUR ET TRANCHANT			REFAIT LIQUIDERAIENT			S'ATTACHE À LA NOUVEAUTÉ						
					CERTIFICAT D'ÉTUDE QUOI QUE L'ON PEUT DIRE					C'EST PAS FINI CES BÊTISES !		
MOT DE PASSE ÉTREINTE DE CORPS				REPRODUIRE À L'IDENTIQUE		ÉCLAT DE RIRE SALLE DE QUARTIER		PERSONNEL			POUR FAIRE SON CINÉMA	
									CHEF D'ÉCOLE VOYAGE DÉCONSEILLÉ			C'EST PAS UN VOL DE MONTE-EN-L'AIR
FORMAT DE PAPIER PINCEAUX								AVATAR DE CÉSAR LAC D'AMÉRIQUE				
						SON COUP PEUT FAIRE MAL LIQUIDERAIT				POSSESSIF MAÎTRES À PANSER		
TOUS AZIMUTS VAPEURS D'EAU OU D'ALCOOL...				QUI NE PRODUISENT RIEN VIEILLE TIMBRÉE								
					SANS GRANDE PORTÉE LE PRIX CONVENU							
PRESSE CITRON ADMINISTRA									UNE PEINE INFINIE L'ODEUR DU RÔT			
				CONSERVE UN CHAMP EN VILLE				UN PEU FRUSTES SUR LES BORDS RASSASIÉ			MANCHE DE PINCEAU	
FÉCULE DE MAÏS REPAS D'ADIEU							COURS COURT N'A RIEN D'UN COUP BAS			AGENT DE LIAISON POUSSE À LA GRÈVE		
				DE FAÇON PROFITABLE PETIT PARESSEUX								
PETIT CIGARE DÉCOUVRONNIEZ						PETITE BOUTEILLE						
							REPASSÉES					

Recette

Tortilla piperade



Ingrédients pour 4 personnes :

- 2 poivrons rouges,
- 1 poivron orange,
- 1 poivron vert,
- 1 gros oignon blanc,
- 1 gousse d'ail,
- 8 œufs,
- huile d'olive,
- sel,
- poivre du moulin.

Préparation : 25 min.

Cuisson : 30 min.

Réalisation :

Mettre le four en position gril. Rincer et sécher les poivrons. Les déposer sur la plaque du four et les faire griller sur toutes les faces. Les faire refroidir hors du four avant de les peler. En retirer les graines avant de les débiter en fines lamelles. Peler l'ail et le presser. Peler et ciseler finement l'oignon. Casser les œufs dans un saladier et les fouetter avec du sel et du poivre. Faire chauffer une poêle avec un peu d'huile d'olive. Faire fondre l'oignon émincé, puis ajouter les lanières de poivron grillé et l'ail. Laisser frire 2 min et verser les œufs battus. Réduire le feu et laisser cuire sur une seule face.

Cuisine à croquer

Horoscope

♈ BÉLIER 21/03 - 20/04

Travail : Même si les obstacles se multiplient, vous n'êtes pas de ceux qui se découragent facilement. Bien au contraire ! **Amour :** Des surprises, rien que des surprises ! Et que des bonnes par-dessus le marché ! **Santé :** Bonne énergie.

♋ CANCER 22/06 - 22/07

Travail : Vous remettez en question vos méthodes de travail, car vous avez le sentiment de faire du sur-place. Bravo ! **Amour :** Célibataires, lutez contre cette fâcheuse tendance à toujours vous replier sur vous-même. **Santé :** Mangez léger.

♎ BALANCE 23/09 - 22/10

Travail : C'est vrai que vous avez envie de changement ! Vous vous surprenez donc à envisager des solutions originales. **Amour :** Ah ! la routine, quelle plaie ! Allez, on ne se laisse pas abattre et on se change les idées ! **Santé :** Tonus.

♏ CAPRICORNE 23/12 - 20/01

Travail : Pour respecter vos obligations, il va falloir relever vos manches sans perdre de temps. Allez, au travail ! **Amour :** Si vous avez semé le trouble dans l'esprit de votre partenaire, il vaudrait mieux le rassurer. **Santé :** Moyenne.

♉ TAUREAU 21/04 - 21/05

Travail : Les projets que vous soumettez à vos supérieurs ne sont pas sans risques. Qui ne tente rien n'a rien ! **Amour :** Vous êtes un peu trop présent. Votre partenaire a peut-être besoin d'un peu d'air tout simplement. **Santé :** Bougez !

♌ LION 23/07 - 22/08

Travail : Pour le moment, écarter plutôt les solutions trop audacieuses et restez attentif aux échéances. **Amour :** Ouf ! le temps où vous vous laissez bernier par le jeu des apparences est bien révolu ! **Santé :** Faites le plein de vitamines.

♍ SCORPION 23/10 - 22/11

Travail : Vous entrez dans une phase constructive mais complexe. N'oubliez pas que vous avez toutes les compétences pour réussir. **Amour :** Etre trop franc n'est pas forcément une bonne chose. Certaines choses doivent être tues. **Santé :** Le peps.

♎ VERSEAU 21/01 - 19/02

Travail : Vous percevez aujourd'hui les premiers signes annonciateurs de bonnes nouvelles. Génial ! **Amour :** Ne laissez pas les fâcheux jeter un trouble au sein de votre nid familial. Mettez très vite les points sur les i. **Santé :** Vitalité.

♊ GÉMEAUX 21/05 - 21/06

Travail : Des appuis solides vous seront nécessaires. Alors, saisissez la main qui vous est tendue ! **Amour :** Il y a de l'orage dans l'air et vous n'y êtes pas étranger. Alors, on calme le jeu ou on déclenche la tempête ? **Santé :** Nervosité.

♍ VIERGE 23/08 - 22/09

Travail : Vos affaires avancent à pas de géant. Résultat, vous marquez de précieux points auprès de votre hiérarchie. **Amour :** Vous aviez besoin de conseils et ils arrivent à point nommé. Elle n'est pas belle la vie ? **Santé :** Reposez-vous.

♐ SAGITTAIRE 23/11 - 22/12

Travail : N'hésitez pas à laisser votre curiosité vous guider et à demander de l'aide aux personnes les plus expérimentées. **Amour :** Ne soyez pas impulsif. C'est la sagesse au contraire qui doit guider vos sentiments. **Santé :** Excellente forme.

♑ POISSONS 20/02 - 20/03

Travail : Tenez fermement la barre. Il n'est pas question de perdre le cap maintenant. **Amour :** Des problèmes de communication ? Avec quelques menus efforts, vous pourriez trouver solutions à vos problèmes. **Santé :** Migraines possibles.



Lever ▶ 6H06
Coucher ▶ 21H25
-2 min. de soleil



Lever ▶ 5H12
Coucher ▶ 21H51
Pleine lune ▶ 01-08

Sainte-Charlotte
«A Saint Alexis, foïn occis.»

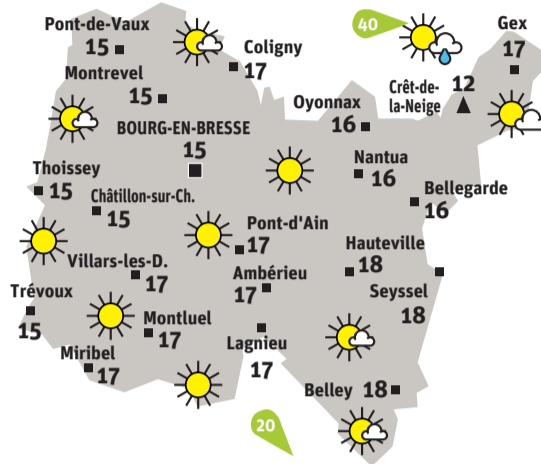
Votre météorologue en direct au
0 899 700 513 Service 2,50 €/appel
+ prix appel
7/7 de 6h30 à 16h

meteonews
meteonews.fr

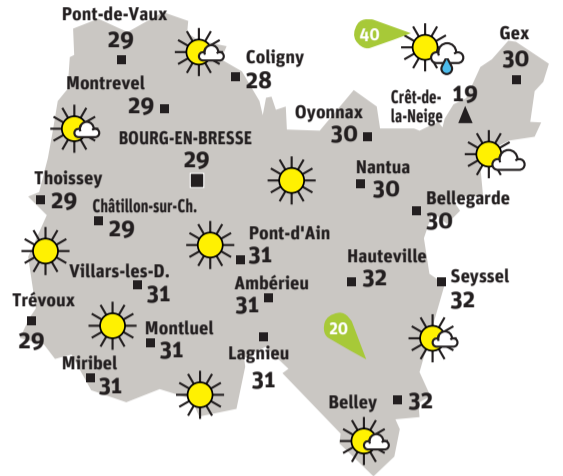
Belle journée

C'est une belle journée calme et ensoleillée qui s'annonce aujourd'hui sur l'ensemble de la Franche-Comté. Des petits cumulus orneront le bleu du ciel. Le vent d'ouest sera faible à modéré et une chaleur raisonnable nous enveloppera. Encore pas mal de soleil et une légère instabilité localement mardi et mercredi avant le retour de conditions plus mitigées et moins chaudes.

► Ce matin

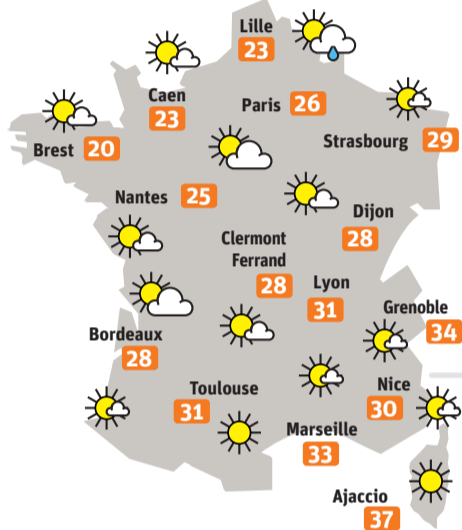


► Cet après-midi

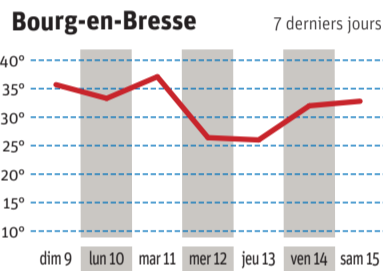


► En France

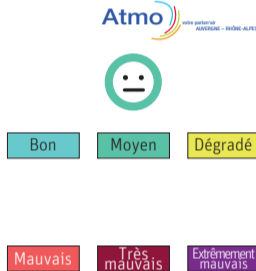
Aujourd'hui



► Températures maxi.



► Qualité de l'air



Antiquaire de l'AIN achète

Manteaux de fourrure en tout état

Antiquité - brocante Georges Heitzmann

- Meubles, vaisselle, cristal, buffets, armoires...
- Briquets • Timbres • Pendules, carillons, montres
- Tableaux • Miroirs • Luminaires, lustres...
- Cuivre et étain • Pièces de monnaie française
- Argenterie...
- Vieux vins • Machines à coudre

Toutes successions.

06 59 36 00 80

348696200

► Demain

Confiance 9/10

► Mercredi

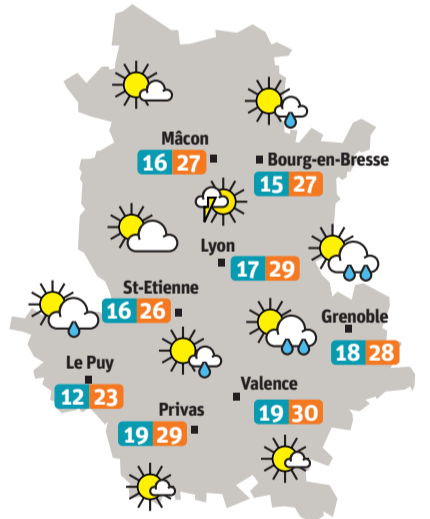
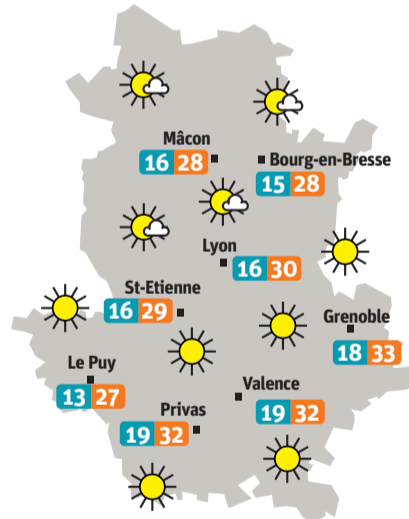
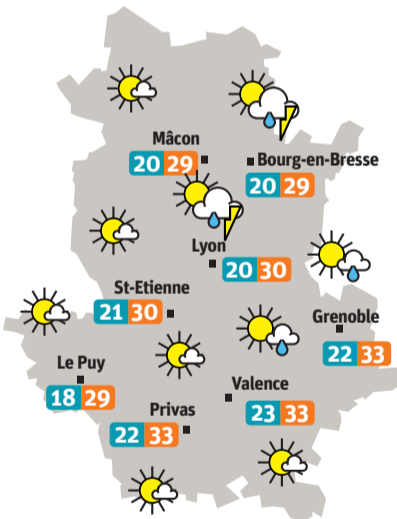
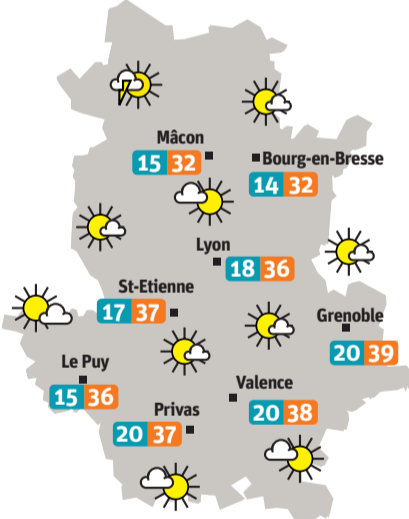
Confiance 8/10

► Jeudi

Confiance 7/10

► Vendredi

Confiance 6/10



Votre journal livré chez vous du lundi au samedi + l'accès LeCLUB | LE PROGRÈS

EN CADEAU⁽³⁾ :

un pileur à glace manuel

LE PROGRÈS

relationabonnes@leprogres.fr
0 800 403 060 Service & appel gratuits

Oui, je m'abonne au journal LE PROGRÈS*, je reçois le **journal papier du lundi au samedi** par portage matinal⁽¹⁾ et je dispose de l'accès au **Club Abonné**⁽²⁾.

Mes coordonnées : Mme M. Nom Prénom

Adresse

Code Postal | | | | | Commune

Téléphone | | | | | (obligatoire) Date de naissance | | | | |

E-mail : (adresse obligatoire pour l'accès au club abonné)

J'accepte de recevoir des communications du Progrès par e-mail.

Durée au choix : **Du lundi au samedi** **2ETE23**

373 € pour 12 mois (312 journaux) + un pileur à glace manuel⁽³⁾

187 € pour 6 mois (156 journaux)

TARIFS HAUTE-LOIRE NOUS CONSULTER

Mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre de «Groupe Progrès»

N° | | | | |

Expire à fin : | | | | | N° crypto | | | | | (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Date et signature

* Offre soumise à conditions. Ne peut pas être utilisée pour un réabonnement - nom et adresse différents de nos fichiers - Offre réservée aux particuliers, valable en France métropolitaine jusqu'au 30 septembre 2023. (1) Sous réserve d'un service portage en place, sinon la livraison sera postale. (2) Abonnement au journal papier du lundi au samedi, accès au Club Abonné (événements sportifs et culturels). (3) Cadeau réservé aux particuliers pour 12 mois de souscription ou par prélèvement, livraison sous 8 à 10 semaines après activation de l'abonnement. Téléphone obligatoire pour l'envoi du cadeau. Les coordonnées de l'abonné sont traitées conformément aux dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée à compter du 25 mai 2018 en application du règlement général sur la protection des données, conservées 3 ans après l'arrêt de l'abonnement et seront transmises à nos prestataires pour l'envoi du cadeau et les relances éventuelles. L'abonné dispose d'un droit d'accès, de rectification, de radiation, d'opposition, de limitation au traitement, et d'un droit à la portabilité de ses données, qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse du journal.

Coupon réponse à retourner avec votre règlement, sous pli affranchi : SERVICE ABONNEMENTS - 4 rue Paul Montrochet - 69284 LYON CEDEX 02